



Pline le Jeune
(61 – 114)

LETTRES

TOME I

Traduction C. Sicard
Paris, Garnier, 1931

NOTICE SUR PLINE LE JEUNE

Le siècle des premiers Césars touchait à sa fin. Après l'admirable floraison d'écrivains qui avaient contribué à la gloire d'Auguste, la décadence avait été rapide. En même temps que le niveau des mœurs publiques ou privées s'abaissait sous Tibère et ses successeurs, le génie romain avait été profondément altéré, et la littérature en avait subi le contre-coup. Cependant la génération qui vit le jour au milieu du premier siècle ne fut pas sans mérite, et quand, après la tyrannie de Domitien, une ère de paix intérieure et de prospérité s'ouvrit avec les Antonins, on eût pu s'attendre à voir la littérature briller d'un nouvel éclat dans tous les genres, en poésie comme en prose. Hélas ! la société avait été trop troublée, le souvenir des crimes politiques était encore trop récent ; les grandes sources d'inspiration semblaient taries. La poésie n'était plus qu'un divertissement de salon, la tribune aux harangues était muette ; l'éloquence n'avait plus d'emploi que dans le panégyrique, pompeux et déclamatoire par définition, ou au barreau, où elle était, il est vrai, écoutée par un peuple naturellement ami de la chicane et de la procédure. Seule l'indignation pouvait inspirer la verve satirique d'un Juvénal ou l'âpre génie d'un Tacite. C'est au milieu de ces circonstances historiques que nous allons suivre la carrière de Pline le Jeune, orateur et poète, dont nous n'avons plus

les discours, dont les vers ont péri, mais dont la *Correspondance*, heureusement conservée, suffit à lui assurer un rang honorable à côté des meilleurs écrivains latins. C'est à elle que nous allons tout d'abord emprunter les détails qui permettent de reconstituer la biographie de son auteur.

Pline naquit en 61 ou 62, sous le principat de Néron, à Côme, agréable petite ville de la Gaule Cisalpine, ou plus exactement Transpadane, située sur les bords d'un lac qui porte aujourd'hui son nom, mais qui s'appelait alors le Larius. Il était fils de L. Cæcilius ; sa mère était sœur de Pline le Naturaliste, chevalier romain, natif de Côme, lui aussi. Toute cette famille provinciale jouissait d'une aisance qui passerait aujourd'hui pour la fortune. Le jeune homme ayant perdu son père de bonne heure, eut pour tuteur un personnage illustre alors, Verginius Rufus, et pour protecteur naturel son oncle qui, un peu plus tard en l'adoptant, lui donna son nom, C. Plinius Secundus. Celui que nous appelons Pline le Jeune, pour le distinguer de son savant parent, devint donc *C. Plinius Cæcilius Secundus*. Pline avait déjà pris la toge virile quand la catastrophe qui, le 24 août 79, engloutit sous les cendres du Vésuve Pompéi, Herculanium et Stabies lui enleva son oncle ; et il resta désormais l'unique soutien de sa mère. Il avait fait d'excellentes études, facilitées par de remarquables aptitudes personnelles, et dirigées non seulement par Pline l'Ancien, mais par d'autres maîtres éminents, comme Quintilien, le premier professeur public

de rhétorique, auteur de l'*Institution oratoire*, et par le philosophe stoïcien Musonius, non moins fameux alors, et qui compta parmi ses élèves Épictète. L'étude approfondie du droit le mit en relation avec les jurisconsultes les plus réputés de son temps ; bien doué pour la parole, il fut naturellement porté vers le barreau : il y commença sa carrière à dix-neuf ans, et c'est comme orateur judiciaire qu'il se fit tout d'abord connaître et apprécier de ses contemporains.

Cependant il ne pouvait manquer d'entrer dans la carrière des honneurs. Ce fut d'abord le service militaire. Nous le voyons en 81 soldat en Syrie, avec le grade de tribun de légion, qui donnait aux jeunes gens de distinction l'occasion de faire l'apprentissage du commandement ; mais nous ne sommes pas surpris de lire dans quelque-une de ses lettres, qu'il se plaisait surtout à écouter le philosophe Euphrates, dont l'enseignement élevé et la conversation séduisante, le tenaient suspendu à ses lèvres (*attentus et pendens*). Puis, après les premiers emplois publics, ce fut l'accession rapide aux magistratures curules. Questeur sous Domitien, auprès de qui il fut d'abord en faveur, il devint prêteur en 93, et entre temps, entra au Sénat comme on le faisait alors en sortant d'une charge importante. On sait d'ailleurs que ces magistratures, sous les empereurs, n'avaient plus que des prérogatives bien réduites, que les questeurs étaient les secrétaires financiers des empereurs, des consuls ou des gouverneurs de provinces, que la puissance tribunitienne

était passée aux empereurs avec l'inviolabilité, que les prêteurs n'étaient plus juges souverains, que les consuls eux-mêmes n'avaient guère conservé qu'un rôle honorifique et des attributions judiciaires... La carrière de Pline faillit d'ailleurs être interrompue brusquement. Durant les dernières années de Domitien, Rome avait vu régner une véritable terreur, les délateurs triompher, les meilleurs citoyens tomber victimes de la persécution ou n'échapper au supplice que par l'exil : Pline avait connu aussi la disgrâce, il avait été l'objet d'une dénonciation, et il eût infailliblement péri, si le tyran n'avait été assassiné en 96. Avec Nerva et Trajan, sa carrière n'avait plus connu d'interruption. Nerva l'apprécia ; Trajan en fit son ami. Pline devint, avec une notoriété toujours accrue, préfet du Trésor de Saturne en 98, consul en 100, augure en 103, curateur du Tibre de 105 à 107, enfin gouverneur de Bithynie et de Pont, avec le titre de *legatus pro praetore consulari potestate*, et mourut prématurément en 113, à peine âgé de cinquante et un ans.

Pline, si l'on en juge par sa conduite comme gouverneur de Bithynie, dut, avec toute la conscience d'un fonctionnaire méticuleux, s'acquitter des obligations imposées par ces charges successives. Mais, tant qu'elles lui en laissèrent le loisir, c'est au barreau qu'il consacra la plus grande part de son activité ; c'est là qu'il avait remporté ses premiers succès, c'est là qu'était son véritable terrain : « *In arena mea, hoc est apud centumviros* », dit-il. Devant ce tribunal des *centumvirs*,

spécialement affecté aux affaires de propriété ou de succession, il plaida une multitude d'affaires, dont la plus connue est celle d'Attia Viriola, déshéritée par son père ; il y gagna la plus grande autorité, et, devenu le premier des avocats de son temps, il put se permettre de faire choix des meilleures, parmi les causes qui s'offraient à lui. Dans la nef centrale de la vaste Basilique Julia où siégeaient les quatre chambres du tribunal (cent quatre-vingts juges au total), on se représente Pline, parmi la foule des avocats, des plaideurs, des témoins au service des deux parties, se frayant avec peine un chemin par le côté de l'estrade des juges, dans l'enceinte où se pressent les curieux (et dont les tribunes sont envahies par des auditeurs des deux sexes), prenant la parole, et recueillant, avec le gain du procès, des applaudissement enthousiastes, auxquels nul ne fut plus sensible que lui. Malgré les tracas qui en résultent pour lui, malgré la décadence des mœurs judiciaires, que sa clairvoyance ne peut s'empêcher de constater et de déplorer, il continue à y tenir son rôle de défenseur des causes justes, jusqu'au jour où ses autres fonctions le contraindront à s'y faire plus rare, et même à cesser graduellement de s'y rendre. Mais il est appelé à plaider aussi devant un tribunal à peine plus solennel, au Sénat, et il y apporte sans doute une passion plus véhémement, à en juger par le récit qu'il fait lui-même complaisamment de ces séances émouvantes. C'est qu'il y poursuit le procès de proconsuls concussionnaires. Déjà sous Domitien il avait parlé au nom de la Bétique contre un Baebius Massa ; plus tard ce fut contre Caecilius

Classicus, accusé par la même province, ou contre Marius Priscus qu'il fit condamner au nom de la province d'Afrique. Il défendit au contraire et avec le même succès contre leurs accusateurs bithyniens Varenus Rufus qui n'avait été qu'imprudent, et Julius Bassus qui était innocent. Là aussi, la force de son argumentation et son habileté procédurière, son éloquence enfin, lui valurent des triomphes retentissants. On ne peut que regretter de n'avoir sous les yeux aucun de ces plaidoyers fameux, et de ne pouvoir juger du talent oratoire de Pline que par son *Panegyrique de Trajan*. Car ce discours que nous possédons n'est autre chose qu'un remerciement officiel auquel l'obligea son élévation au consulat, mais qu'il remit ensuite sur le métier, corrigea, remania et amplifia de façon à en faire un monument littéraire, sinon historique, digne du prince son ami. C'est ainsi que Pline prenait au sérieux toutes les charges qui lui incombaient, ne voulant pas se contenter d'un « titre vide d'honneur ». Aussi bien les fonctions publiques qu'il occupait n'étaient pas toutes des sinécures : sans parler de l'augurat, la préfecture du Trésor, et la curatelle du Tibre et des eaux de Rome réclamaient des soins assidus et absorbants. Appelé loin de Rome, au gouvernement de Bithynie et de Pont, il se montra d'une activité infatigable, parcourant sa province dans toutes les directions, pour se rendre compte par lui-même des ressources et des besoins, des intérêts généraux ou privés de chaque cité, consultant l'empereur sur tous les litiges qui se présentaient et sur les dispositions à prendre.

Une vie publique si active n'empêchait pas Pline de cultiver la poésie qu'il avait toujours aimée depuis son jeune âge, où il avait, dit-il, composé une tragédie grecque, et de rechercher les applaudissements dans les *Lectures Publiques*. Mais le nom de poésie convient-il aux jeux d'esprit à la mode dans une société qui ne connaissait plus les hautes et nobles inspirations ? Tout le monde composait de ces vers légers, où l'on prétendait imiter Catulle, hendécasyllabes ou autres, voués au plus complet oubli, mais où quelques traits piquants, quelques trouvailles précieuses charmaient un auditoire indulgent. Pline fit comme les autres, couvrant ses tablettes, en voyage, à la campagne comme à la ville, de petites pièces dont il entretenait ses amis, et qu'il débitait ensuite en les faisant briller de son mieux dans les réunions mondaines. Il en fit même, paraît-il, un recueil qui ne laissa pas d'avoir un succès des plus flatteurs pour son amour-propre. Quelle était la valeur de ces poèmes ? On ne saurait l'apprécier d'après quelques fragments cités, mais il est permis de douter du goût de Pline en la matière, si l'on s'en rapporte aux éloges qu'il accorde dans certaine lettre à une pièce manifestement au-dessous du médiocre. Quoi qu'il en soit, la fréquence avec laquelle il parle de ses hendécasyllabes, prouve que la poésie n'était pas seulement pour lui un simple délassement. Nous permettra-t-on de rappeler à ce propos le violon d'Ingres ? Quant aux « *Lectures Publiques* », instituées, rapporte-t-on, par Asinius Pollion, sous Auguste, elles avaient alors la vogue qu'ont

aujourd'hui les *Conférences*, et servaient à la publicité des œuvres littéraires en tout genre. Pline en usa pour faire connaître ses vers, mais il y lut aussi la plupart de ses plaidoyers, (et, nous le savons, c'est pour une lecture Publique que fut remanié, sous la forme que nous possédons, le Panégyrique de Trajan). L'auteur nous fait part, assurément, de son culte pour les grands ancêtres, les Démosthène et les Cicéron ; mais il nous est impossible, en l'absence des textes eux-mêmes, d'affirmer que son art fut supérieur à celui des rhéteurs célèbres, d'un Sextus Gabinianus ou d'un Aper, et ce n'est pas, encore une fois, le ton officiel et compassé du Panégyrique qui nous permettra de résoudre cette question. Tout au plus a-t-on pu inférer du succès incontestable de ses discours, qu'ils devaient présenter une grande clarté d'exposition, une solide érudition juridique, une force de persuasion irrésistible ; mais rien ne permet d'assurer qu'ils aient pu être mis en parallèle avec un *Discours sur la Couronne*, ou *une action contre Verrès*, et que le style, même élégant et châtié, en ait été exempt des défauts du temps.

Là ne se bornait pas encore l'activité vraiment admirable de cet homme, dont la santé, nous avons tout lieu de le croire, était fragile. Pline veillait à l'entretien de ses domaines avec toute l'attention d'un scrupuleux intendant, s'occupait de la taille de ses arbres, et de la vente de ses produits, de l'achat de nouveaux domaines pour s'arrondir, de la construction ou de la réfection de temples ou de chapelles, du règlement de baux avec des

fermiers, ou du placement de capitaux avec intérêt, en un mot, ne s'épargnait aucun des soucis d'un grand propriétaire ; car ses propriétés étaient nombreuses. Il possédait des villas en plusieurs endroits de l'Italie : c'était, non loin d'Ostie et de l'embouchure du Tibre, le *Laurentin*, vaste et confortablement aménagé pour l'hiver, dont la minutieuse et pittoresque description nous fait voir ce qu'était l'existence luxueuse des riches Romains au bord de la mer ; c'étaient, près des Apennins, les *Tusci* qu'il préférait pour l'été, et d'autres encore ; il en avait enfin à Côte plusieurs, dont deux le charmaient particulièrement par les souvenirs du pays natal et par le site enchanteur encore aujourd'hui, l'une et l'autre ayant vue sur le lac Larius, la première, haut perchée comme la *Tragédie* sur ses cothurnes, la seconde près des flots, plus bas, comme la *Comédie* sur ses brodequins plats (telle est l'image dont il se sert, tels sont les noms qu'il leur donne, pour les distinguer). Comment Pline trouvait-il le temps d'aller y goûter les agréments d'une villégiature studieuse, loin du tumulte de la ville, et des grossiers spectacles à l'usage du peuple ? Car de multiples occupations devaient le retenir à la ville, où son esprit curieux trouvait mille raisons de se plaire ; événements à observer, démarches à faire, et précisément le soin de cette correspondance régulière, qui constitue pour nous un journal si précieux de sa vie et de celle de ses contemporains.

Pline en effet cultivait les plus solides et les plus honorables amitiés. C'est trop peu dire encore : il

professait pour l'amitié un véritable culte : « À supposer, écrit-il quelque part, que mes amis ne soient pas tels que je le proclame, je suis heureux de les voir ainsi. » Il entretint donc un commerce épistolaire avec les personnages les plus distingués de son temps, les Junius Mauricus, les Licinius Sura, Municius Fundanus, Caius Septicius, Pompeius Falco, Titius Aristo, et tant d'autres, avec des jeunes gens comme Fuscus Salinator, avec le poète Martial et l'historien Suétone, avec Tacite enfin, dont le nom est resté inséparable du sien, et avec l'empereur Trajan, qui lui accorda la plus entière confiance. En parcourant cette volumineuse correspondance nous voyons se dérouler le tableau de la société romaine à l'époque où vivaient ces hommes, et nous connaissons intimement l'aimable caractère de Pline le Jeune.

Ce sont des souvenirs sur la génération précédente qui avait eu tant à souffrir de la tyrannie, et dont il avait connu les principaux représentants, un Frontin un Corellius Rufus, un Musonius, un Hérennius Sénécion, et cette héroïque famille des Thrasœa Paetus, des Helvidius, des Arria et des Fannia, sur le rôle exécrable des délateurs, les Régulus, les Publius Certus ; ce sont des documents transmis aux historiens futurs sur un Verginius Rufus, sur les ouvrages, la vie et la mort tragique de Pline l'ancien ; sur beaucoup de ses contemporains, dont, sans lui, nous ignorerions le rôle important ; ce sont mille traits de mœurs, que sa curiosité naturelle observe, décrit ou commente pour ses lecteurs, et dont certains, comme l'engouement

pour les courses dans le grand Cirque, par exemple, n'ont pas cessé d'être d'actualité. Ce sont parfois même de simples faits divers : le drame qui se déroule chez l'ancien préteur Largius Macedo, victime d'un attentat criminel de la part de ses propres esclaves, l'affaire tragique de la grande vestale Cornelia, ou le suicide de deux époux dans le lac Larius ; c'est la vie des grands et des humbles, des lettrés surtout comme lui, à Rome, au tribunal, aux séances académiques, à la campagne, à table, voire à la chasse et au cirque. C'est la *Petite Histoire*, à défaut de considérations sur les affaires de l'État, « matière dont l'occasion se présente bien moins souvent qu'aux temps anciens », qui nous manqueront toujours pour écrire l'histoire du premier grand Prince de la famille des Antonius. Ce sera enfin, pour terminer, la vie d'une province sous la conduite d'un administrateur zélé et qu'aucun détail ne rebute.

Mais ce sont aussi les mille traits qui nous font pénétrer intimement dans l'âme de Pline. Nous connaissons l'obligeance avec laquelle il met en toute occasion son expérience et son influence au service de ceux qui en ont besoin, recommandant à des gens capables de les pousser des jeunes gens à qui il reconnaît lui-même des mérites, ou trouvant à la fille du plus digne de ses amis, le mari qui lui convient. C'est aussi le généreux emploi qu'il fait de sa fortune ; ici, pour compléter le cens équestre à un compatriote, il n'hésite pas à dépenser trois cent mille sesterces ; là, il annule par égard pour une orpheline les

dettes de son père ; il assure l'existence de sa nourrice par le don d'un petit domaine, ou il complète la dot et le trousseau d'une jeune mariée, fille d'un autre ami ; il débourse cinq cent mille sesterces pour une fondation alimentaire ; il orne à ses frais sa chère ville de Côme d'une statue, d'une chaire d'enseignement, et fonde une bibliothèque ; il érige un temple à Tifernium Tiberinum, en répare un autre dans sa propriété ; il aide le poète Martial, toujours besogneux, à retourner dans son Espagne natale, et joint toujours à ses libéralités une extrême délicatesse. « Ne craignez pas, écrit-il à l'une de ses protégées, que ce cadeau ne soit onéreux pour moi. Ma fortune est modeste, la charge que j'occupe m'oblige à une représentation coûteuse, les revenus de mes propriétés sont souvent amoindris et peu sûrs ; mais ce qui manque de ce côté est compensé par l'économie qui me permet d'être généreux. » Cette générosité faillit même une fois mettre ses jours en danger, quand il fournit au philosophe Artémidore, proscrit par Domitien, l'argent nécessaire à son voyage. Sa bonté d'âme se manifestait en faveur de ses esclaves et de ses affranchis ; il traite les premiers avec toute l'humanité possible, et pleure leur mort en se défendant de n'y voir qu'une perte d'argent ; il envoie son fidèle Zosime, après un crachement de sang, faire une *cure* en Égypte, puis à Fréjus ; il a une semblable sollicitude pour son lecteur Eucolpius, malade. Certes, c'est par lui-même que nous connaissons ces divers traits de bonté ; mais il serait fort injuste de trouver dans la façon dont il les mentionne la moindre ostentation. C'est ainsi

que les qualités du cœur étaient inséparables chez Pline de celles de l'esprit. Plein d'affectueuse attention pour sa chère Calpurnia, il eût été, sans nul doute, bon père de famille, si, malgré trois mariages, son mauvais destin ne l'eût privé de postérité.

En toute occasion sa bienveillance se manifeste. D'humeur sans cesse égale, inaccessible à l'envie, il ne témoigne de quelque amertume que lorsqu'il s'agit d'un vil intrigant, comme Régulus, ancien délateur et captateur d'héritages, ou du puissant favori de Claude, l'affranchi Pallas, indigne des honneurs que l'on a rendus à sa mémoire. Il est toujours prêt à admirer ce qui est beau, ce qui est bien. Il garde une religieuse vénération pour sa mère, pour son oncle illustre, et pour les grandes figures de l'âge précédent, qu'il a connues. Il recommande la probité littéraire : « Méritons que nos descendants tiennent compte de nous par notre travail, notre soin, et notre respect de la postérité. » Il pratique la tolérance envers ses semblables dont les goûts peuvent différer des siens : « Soyons donc tolérants pour les plaisirs d'autrui, afin qu'on le soit pour les nôtres. »

Est-ce à dire que cet homme à qui pouvait à juste titre s'appliquer la belle définition de l'orateur, *vir bonus dicendi peritus*, n'ait eu aucun défaut ? À vrai dire, il se montre souvent crédule et trop peu détaché des superstitions de son temps, quand il discute sérieusement de l'interprétation de certains songes, ou de phénomènes comme l'apparition de revenants, ou qu'il expose après

d'autres, la merveilleuse histoire de l'enfant et du dauphin ; il flatte aisément ses amis pour leurs productions littéraires, mais avec quelle familiarité gracieuse ; encore ne faut-il voir souvent qu'urbanité et politesse dans les éloges dont il charge parfois des œuvres médiocres ; il montre enfin, et c'est là son plus gros défaut, une vanité d'auteur à peine atténuée çà et là par une apparente modestie. Il se compare à Démosthène et à Cicéron, il s'applaudit candidement d'être lu à Lyon, il se complaît à reproduire des vers où un ami dit de lui : « Pline, à lui tout seul, vaut pour moi tous les anciens » ; il vante la rapidité et la facilité avec laquelle il écrit ses vers, et le succès que font à son livre des grecs malins qui ont pour amour de lui appris le latin, afin de le chanter en l'accompagnant sur la cithare ou sur la lyre... On peut sourire au passage, mais convient-il de reprocher à un auteur du mérite de Pline un désir naturel de renommée ? « Rien ne me touche plus que le désir de la durée, la chose du monde la plus digne de l'homme, pour celui-là surtout, qui, n'ayant conscience d'aucune faute, n'a pas à redouter que la postérité se souvienne de lui... » Cela, du moins, ne fait pas sourire.

Il faudrait accorder une mention particulière aux jugements et aux théories littéraires de Pline, aux véritables dissertations que nous lisons sur l'art d'écrire et de parler, sur la concision, ou l'abondance, sur le goût du purisme attique, sur la querelle des anciens et des modernes, sur l'utilité des traductions et autres exercices propres à former le style, etc., où il met le meilleur de ce que lui a enseigné

son expérience d'écrivain.

Voilà, avec bien d'autres choses encore, ce qu'on trouve dans la Correspondance de Pline le Jeune. Voilà l'intérêt que présentent ses lettres, pour l'histoire de la société romaine, et pour la connaissance de son auteur lui-même. Il reste à dire brièvement comment le recueil fut composé, et quelle en est la valeur littéraire.

Les *Lettres* de Pline sont divisées en dix livres, dont il publia lui-même les neufs premiers entre les années 97 et 109 environ. La première du recueil est une sorte de préface où l'auteur avise le lecteur qu'il va publier celles qu'il aura écrites avec un peu plus de soin que les autres. Nous sommes donc dès les premières lignes avertis du caractère que présentera la publication. Lettres ou billets, (on en compte deux cent quarante-sept dans ces neuf livres), seront revus, remaniés, écrits pour le public. Quant à l'ordre chronologique, Pline ne se pique pas de l'observer, sauf approximativement dans le premier livre, puisqu'il prétend avoir pris ses lettres au fur et à mesure qu'elles lui tombaient sous la main. À vrai dire, elles se présentent avec la plus grande variété, sans rapport l'une avec l'autre ; le récit de la conduite indigne du délateur Régulus sera suivi d'une spirituelle description de chasse, l'éloge du philosophe Artemidore, d'une acceptation à dîner ; l'auteur semble bien avoir tout calculé avec une grande attention et un art consommé pour tenir en éveil, par cette variété même, la curiosité du lecteur. Il semble qu'il y ait dans chaque lettre un seul sujet traité, si bien

qu'on peut donner à chacune un titre précis. C'est donc le résultat d'un travail littéraire, qui n'a, pour ainsi dire rien de comparable aux lettres de Cicéron rassemblées par Tiron, sans arrangement, sans artifice, sans préméditation, libres épanchements d'ami à ami, souvent improvisations admirables et émouvantes, non plus qu'aux lettres de Sénèque à Lucilius, leçons de philosophie écrites avec la préoccupation habituelle de problèmes de morale.

Le dixième livre est pour le fond et pour la forme d'un caractère tout différent. Il a d'ailleurs été recueilli et publié après la mort de Pline, peut-être même après celle de Trajan. Il renferme uniquement la correspondance échangée entre l'empereur et le gouverneur de Bithynie. L'intérêt en est double. À l'exception de quelques lettres placées en tête, et que Pline avait adressées antérieurement à son impérial ami, nous y suivons à peu près dans l'ordre des faits, tous les détails de l'administration d'une province, pendant plus d'une année, nous y notons le zèle déployé par Pline comme légat du prince, qu'il consulte sur toutes les mesures à prendre, et nous sommes frappés du caractère de Trajan, dont les courtes réponses, polies et confiantes, mais claires et toujours précises, gardent un ton autoritaire et dominateur (*imperatoria brevitatis*). Une de ces lettres mérite d'être mentionnée spécialement, c'est celle où Pline expose au Prince, avec les mêmes scrupules professionnels que pour tout autre détail administratif, les mesures qu'il a prises ou qu'il compte prendre contre une association suspecte de

désobéir aux décrets impériaux, et surtout de rejeter le culte officiel des dieux de Rome et des images des empereurs, celle des chrétiens. Là encore, malgré les sévérités du fonctionnaire chargé de veiller à l'application d'un règlement, on voit paraître les sentiments d'humanité de Pline, qui s'efforce de tenir compte du sexe et de l'âge, des circonstances atténuantes, et qui sait, sans parti pris, et en pleine liberté de jugement, constater, après enquête, la parfaite innocence de la vie des chrétiens et de leurs agapes rituelles si malignement incriminées. La réponse de l'empereur, naturellement plus sévère, est celle d'un souverain soucieux de la dignité de son règne, puisque, tout en ordonnant des sanctions, il recommande de ne sévir que contre les accusés bien et dûment convaincus, et surtout de ne tenir compte en aucun cas des dénonciations anonymes.

Quant au style, Pline a dit lui-même : « Écrire des lettres donne un style pur et châtié : *pressus sermo purusque ex epistolis petitur.* » C'est en effet le caractère principal de ce style qui possède toutes les qualités du genre ; avec une apparence d'aimable laisser aller, le ton varie du sérieux et du grave au plaisant, de la simplicité à l'ingéniosité, suivant la diversité des destinataires des lettres, ou des sujets traités ; l'art se dissimule, mais est avoué par l'écrivain : *si quas paulo accuratius scripsissem.* Les descriptions sont remarquables de composition et de pittoresque, les récits sont vifs et attachants dans leur concision voulue, les moindres billets

sont rédigés avec esprit et enjouement. Un peu de recherche ça et là, dans l'expression, un rien de préciosité : cela n'empêche pas de déclarer que beaucoup de ces pages sont de petits chefs-d'œuvre.

Pour conclure, nous pourrions emprunter à des maîtres comme Boissier ou Nisard, quelque éloquent jugement d'ensemble, nous préférons dire avec J.-P. Charpentier : « Si maintenant nous cherchons à rassembler les traits divers de la physionomie morale et littéraire de Pline, nous trouverons dans l'homme ces qualités douces, ces traits heureux, plus brillants que profonds, qui font l'égalité de l'âme et le bonheur de la vie : du courage contre la tyrannie, mais sans bravade ; l'amour des hommes, mais un amour égal du repos et de la solitude ; le regret de la liberté antique, mais une résignation assez facile à l'empire. La figure de Pline est une des plus douces et des plus nobles de l'antiquité ; c'est la vie païenne dans son aspect le plus agréable, esprit, fortune, honneurs publics, amitiés illustres, tout s'y trouve réuni ; tout, même ce calme qui n'était plus dans les esprits. Pline le Jeune n'a eu en effet ni les inquiétudes qui agitent Sénèque, ni la tristesse amère de Pline l'Ancien, ni la sombre mélancolie de Tacite qui semble désespérer des dieux et de l'empire ; il jouit pleinement du présent, et ne redoute rien de l'avenir. Ce qu'avant tout il aime, ce qui l'occupe, ce sont les doux loisirs de l'étude et la gloire des lettres ; sa vie est une suite de joies innocentes et d'heureux triomphes. Ce contentement aimable et honnête qui ne l'abandonne

jamais, ses *Lettres* nous le communiquent. C'est une des plus intéressantes lectures qui se puissent faire dans le silence du cabinet, comme dans le calme et l'air pur des champs... Cette campagne, Pline l'aimait ; il y trouvait le repos de ces triomphes oratoires qu'il y avait préparés. Il s'y livrait à ses études chéries. Aussi nous y conduisit-il souvent avec lui, et se plaît-il à nous en faire les honneurs, nous étalant moins les richesses de ses magnifiques villas, que les sites heureux, les jeux de la nature, les accidents de terrain qui en font le charme pittoresque : entretiens vraiment délicieux où il nous parle tour à tour, avec une grâce et une finesse qui n'excluent pas l'abandon, de ce qu'il y a de meilleur pour l'esprit et pour le cœur, de poésie, d'éloquence, d'amitié, et, autant qu'on le pouvait alors, de liberté. »

LIVRE PREMIER

I. – C. PLINE SALUE SON CHER SEPTICIUS.⁽¹⁾

Préface de l'auteur

Vous m'avez souvent engagé à recueillir les lettres auxquelles j'aurais donné un peu plus de soin, et à les publier. Je les ai recueillies, non d'après l'ordre chronologique (car ce n'est pas une histoire que je compose), mais au hasard de la rencontre. Espérons que nous n'aurons pas à nous repentir, vous de votre conseil, moi de mon acquiescement. Dans ce cas, je devrai rechercher celles qui restent dispersées et, si j'en compose quelques autres, ne pas les détruire. Adieu.

II. – C. PLINE SALUE SON CHER ARRIANUS.

Imitation de Démosthène et de Calvus.

Comme je prévois que vous tarderez à revenir, je vous adresse l'ouvrage que je vous avais promis dans mes lettres précédentes. Je vous prie de le lire et de le corriger selon votre habitude, et cette fois d'autant plus librement que je crois n'avoir jamais écrit avec une telle émulation. J'ai en effet tenté d'imiter Démosthène, votre auteur de prédilection, et Calvus⁽²⁾, devenu depuis peu le mien ; mon imitation se borne d'ailleurs au style ; car, pour atteindre à la puissance de si grands écrivains, « rares sont les favoris des dieux⁽³⁾... » qui le peuvent. Mon sujet lui-même, soit dit sans prétention, ne répugnait pas à cette rivalité ; il exigeait une véhémence oratoire presque continuelle, qui m'a réveillé de la longue paresse, où je m'endormais, si tant est que je puisse être réveillé. Je n'ai pas cependant dédaigné tout à fait les fleurs⁽⁴⁾ de notre Cicéron, toutes les fois que j'étais invité à m'écarter légèrement de mon chemin pour en cueillir quelque-une qui se présentait à propos. Je cherchais la force, non l'ennui. N'allez pas supposer surtout

que j'use de cette exception⁽⁵⁾ pour obtenir votre indulgence. Car, afin de mieux aiguïser votre critique, je vous avouerai que mes amis et moi nous ne sommes pas hostiles à l'idée de la publication, si du moins vous voulez bien apporter votre caillou blanc à notre hésitation. Il faut bien que je publie quelque chose, et fasse le ciel que ce soit de préférence ce qui est prêt ! (Voilà le vœu de ma paresse !) Quant aux motifs de cette publication, j'en ai plusieurs, dont le principal est que mes premiers écrits donnés au public, sont encore dans toutes les mains, quoiqu'ils aient perdu le charme de la nouveauté, si cependant les libraires ne flattent pas mes oreilles. Mais qu'ils me flattent tant qu'ils voudront, si leurs mensonges me rendent mes études plus chères. Adieu.

III. – PLINE SALUE SON CHER CANINIUS RUFUS...

La campagne et l'étude.

Que devient Côte^[6], vos délices et les miennes ? Que devient cette charmante villa de la banlieue^[7] ? Et ce portique où règne un éternel printemps ? Et cet épais ombrage de platanes ? Et ce canal dont les eaux vertes ont la limpidité des pierreries ? Et ce bassin en contre-bas qui en recueille les eaux ? Et cette allée pour la promenade en litière^[8], au sol à la fois souple et ferme ? Et cette piscine inondée de soleil à l'intérieur et à l'extérieur ? Et ces salles à manger, l'une pour les réceptions nombreuses, l'autre pour l'intimité ? Et ces chambres pour la sieste ou pour le sommeil ? ces lieux ont-ils le bonheur de vous retenir et de vous posséder tour à tour ? Ou bien, selon votre habitude, l'obligation de visiter vos domaines vous contraint-elle à les quitter par de fréquents voyages ? S'ils vous retiennent, vous êtes le plus heureux des mortels. Sinon, un homme comme il y en a tant. Que ne confiez-vous à d'autres, il en est temps enfin, ces soucis bas et mesquins, pour vous adonner aux lettres dans cette retraite paisible et

profonde ? Quels que soient vos affaires, vos loisirs, votre labeur, vos délassements, consacrez-leur vos veilles, votre sommeil même. Ciselez, polissez une œuvre qui vous appartienne pour toujours. Tous vos autres biens, après vous, changeront mille fois de maîtres, mais la gloire littéraire, du jour où vous l'aurez acquise, ne cessera jamais d'être à vous. Je sais à quelle âme, à quelle intelligence je m'adresse. Tâchez seulement d'avoir pour vous l'estime que vous témoignera le public, si vous l'accordez à vous-même. Adieu.

IV. – C. PLINE SALUE SA BELLE-MÈRE POMPEIA CÉLÉRINA.

Invitation.

Que de délices dans vos villas d'Oriculum, de Narni, de Carsules, de Pérouse ! Mais à Narni, j'ai trouvé même un bain ! Une seule lettre de moi (car il n'est plus besoin des vôtres), et encore courte et ancienne me procure toutes ces attentions. Vraiment, mon bien est moins à moi que le vôtre ; il y a pourtant cette différence que vos serviteurs m'accueillent avec plus de prévenances et d'empressement que les miens. Peut-être serez-vous traitée ainsi vous-même, si un jour vous usez de mon hospitalité. Ce que je souhaite de tout cœur, d'abord pour que vous jouissiez de mes biens comme moi des vôtres, ensuite pour que mes gens se secouent enfin, car ils s'habituent à m'attendre avec une insouciance voisine du laisser aller. Tel est le sort des maîtres indulgents ; leurs gens perdent à la longue toute crainte. La nouveauté ranime leur zèle ; ils s'efforcent de gagner l'approbation de leur maître par leur empressement envers ses hôtes plutôt qu'envers lui-même. Adieu.

V. – C. PLINE SALUE SON CHER VOCONIUS ROMANUS.

Le délateur Régulus.

Avez-vous vu personne de plus craintif, de plus humble que M. Regulus^[9] depuis la mort de Domitien, sous lequel il avait commis des crimes non moindres que sous Néron, mais plus cachés ? Il s'est avisé de craindre que je ne fusse irrité contre lui ; il n'avait pas tort, j'étais irrité. Il avait aidé à la condamnation de Rusticus Arulenus^[10], il avait triomphé de sa mort, au point de lire en public et de répandre un libelle où il s'acharne sur Rusticus et va jusqu'à l'appeler « singe des stoïciens » et aussi « esclave marqué du stigmaté de Vitellius ». Vous reconnaissez là l'éloquence de Régulus. Il avait déchiré Hérennius Sénécio avec un tel excès de violence que Mettius Carus¹⁰ lui dit : « Que ne laissez-vous mes morts en paix ? Me voyez-vous insulter à Crassus ou à Camerinus ? » Tous deux avaient été accusés par Regulus sous Néron. Voilà ce dont il pensait que j'étais indigné ; aussi ne m'avait-il pas invité à la lecture de son libelle.

De plus, il se rappelait à quel danger capital il m'avait

exposé moi-même devant les centumvirs. Je plaidais pour Arrionilla, femme de Timon, à la prière d'Arulenus Rusticus ; Régulus était contre elle. Je m'appuyais, moi, dans une partie de la cause, sur l'opinion du vertueux Mettius Modestus : il était alors en exil, envoyé dans un lieu reculé par Domitien. Voilà que tout à coup Régulus me dit : « Je vous demande, Secundus, quelle opinion vous avez de Modestus ? » Vous voyez le péril, si j'avais répondu « bonne », le déshonneur, si je répondais « mauvaise ». Je ne puis dire qu'une chose, c'est qu'en ce moment les dieux me secoururent. « Je répondrai, lui dis-je, si c'est la question soumise au jugement des centumvirs.^{11} » Il répète : « Je vous demande votre opinion sur Modestus ? » Je continue : « D'ordinaire les témoins sont interrogés sur les accusés, non sur les condamnés. » Pour la troisième fois, il reprend : « Je ne vous demande plus votre opinion sur Modestus, mais sur son attachement au prince. » – « Vous voulez savoir mon opinion ? dis-je. Eh bien, je crois qu'il n'est pas même permis d'interroger sur la chose jugée. » Il se tut. Je recueillis des louanges et des félicitations pour n'avoir ni porté atteinte à ma réputation par quelque réponse utile peut-être, mais déshonorante, ni laissé prendre ma sécurité dans les lacets de questions si artificieuses.

Et maintenant, épouvanté par la conscience de ses forfaits, il s'attache à Cecilius Celer, puis à Fabius Justus ; il les supplie de me réconcilier avec lui ; il ne s'en tient pas là : il s'adresse à Spurinna, et en termes suppliants, avec la

lâcheté que lui donne la peur : « Voyez, je vous en prie, demain matin Pline chez lui, mais tout à fait de grand matin, car je ne puis pas supporter plus longtemps l'inquiétude où je suis, et obtenez à tout prix qu'il ne m'en veuille plus. » Je venais de m'éveiller ; un message de Spurinna : « Je vais chez vous. » – « Non, c'est moi qui vais chez vous. » Nous nous rencontrons sous le portique de Livie, nous rendant l'un chez l'autre. Il me fait part de la mission que lui a confiée Régulus ; il y joint ses instances, mais discrètes, comme il convenait à un parfait honnête homme parlant pour celui qui lui ressemblait si peu. « Vous verrez vous-même, lui dis-je, la réponse que vous croirez devoir rapporter à Régulus. Je ne veux pas vous tromper. J'attends Mauricus (il n'était pas encore revenu d'exil) ; je ne puis donc vous répondre ni dans un sens ni dans l'autre, ayant l'intention de me conformer à ses avis, quoi qu'il décide ; car c'est lui dans cette affaire qui doit diriger, et moi suivre. »

Peu de jours après, Regulus en personne vint me trouver pendant la cérémonie d'entrée en charge du préteur. Il m'y poursuit et me demande un entretien secret : « Je crains, dit-il, que vous ne gardiez au fond du cœur une parole que, au tribunal des centumvirs, j'ai prononcée un jour, quand je plaçais contre vous et contre Satrius Rufus : « Satrius Rufus, qui ne se pique pas de rivaliser avec Cicéron et qui se contente de l'éloquence de notre siècle⁽¹²⁾... » – « Je comprends, maintenant, répondis-je, qu'il y avait une intention blessante dans ces paroles,

puisque vous l'avouez vous-même ; sinon on pouvait les prendre pour un compliment. Je me pique, en effet, ajoutai-je, d'imiter Cicéron, et je ne me contente pas de l'éloquence de notre siècle ; car je crois stupide, quand on prend des modèles, de ne pas se proposer les meilleurs ; mais, puisque vous vous souvenez de ce procès, comment en avez-vous oublié un autre, dans lequel vous m'avez demandé ce que je pensais de l'attachement de Mettius Modestus pour le prince ? » Il pâlit visiblement, malgré sa pâleur ordinaire, et d'une voix hésitante, il dit : « Ce n'est pas à vous que je voulais nuire par cette question, mais à Modestus. » Voyez la cruauté d'un homme qui ne cache pas qu'il a voulu nuire à un exilé. Il ajouta une merveilleuse justification : « Modestus a écrit dans une lettre qui a été lue en présence de Domitien : Regulus, le plus méchant des bipèdes. » Et il est très vrai que Modestus avait écrit la lettre.

Là se borna à peu près notre entretien. Je ne voulus pas aller plus loin pour conserver une entière liberté d'action, jusqu'au retour de Mauricus. Il ne m'échappe pas qu'il est difficile de perdre Regulus. Il a de la fortune, du crédit ; bien des gens le courtisent, beaucoup plus encore le craignent, sentiment plus fort généralement que l'amour. Mais il n'est pas impossible que quelques secousses violentes ne ruinent cet édifice. Car la faveur dont jouissent les méchants est aussi peu sûre qu'eux-mêmes. Du reste, je le répète, j'attends Mauricus. C'est un homme pondéré, avisé, instruit par une longue expérience qui lui permet de

prévoir l'avenir d'après le passé. Pour moi toute décision d'agir ou de rester tranquille sera réglée sur ses instigations. J'ai cru devoir ce récit à notre amitié mutuelle ; elle mérite que vous connaissiez non seulement mes actes et mes paroles, mais même tous mes desseins. Adieu.

VI. – C. PLINE SALUE SON CHER TACITE.

L'heureux chasseur.

Vous allez rire, et à bon droit. Moi, ce Pline que vous connaissez, j'ai pris trois sangliers ; oui, moi, et des plus beaux. Vous-même ? dites-vous ; moi-même, sans toutefois renoncer entièrement à ma paresse et à mon repos. J'étais assis près des filets : j'avais sous la main, non l'épieu ou le dard, mais un stylet et des tablettes^{13}. Je méditais et je prenais des notes, pour rapporter du moins mes tablettes pleines, si je revenais les mains vides. Vous n'avez pas lieu de dédaigner cette façon de travailler. On ne saurait croire combien l'esprit est éveillé par le mouvement et l'exercice physique. Et puis ces forêts et cette solitude qui vous entourent et ce grand silence lui-même qu'exige la chasse sont de puissants stimulants de la pensée. Ainsi, quand vous chasserez, vous pourrez emporter, sur ma garantie, avec la pannetière et la gourde, des tablettes aussi. Vous éprouverez que Minerve n'erre pas moins que Diane sur les montagnes^{14}. Adieu.

VII. – C. PLINE SALUE SON CHER OCTAVIUS RUFUS.

Le procès des habitants de la Bétique.

Voyez à quel comble d'élévation vous me portez, puisque vous m'attribuez la même puissance, le même empire qu'Homère accorde à Jupiter très grand, très bon.

« Son père exauça l'un de ses vœux, mais dit non à l'autre ».

Car je puis moi aussi répondre à votre désir par le même signe d'acquiescement ou de refus. S'il m'est permis en effet, pour vous complaire, de refuser aux habitants de la Bétique l'assistance de mon ministère contre un seul adversaire, la loyauté et la constance de principes, que vous chérissez en moi, ne m'interdisent pas moins de prendre la défense de cet homme contre toute une province, que je me suis attachée autrefois par tant de services, tant de peines, tant de dangers même. Je prendrai donc un moyen terme et, des deux partis entre

lesquels vous me demandez de choisir, j'adopterai celui qui satisfera non seulement votre cœur, mais encore votre raison. Je dois considérer moins ce qu'un honnête homme comme vous désire aujourd'hui, que ce qu'il approuvera toujours. J'espère être à Rome vers les ides d'octobre, et confirmer cette promesse de vive voix à Gallus en mon nom et au vôtre. Vous pouvez toutefois dès maintenant lui répondre de mes intentions :

Il dit et abaissant ses noirs sourcils, il fit un signe d'assentiment.

Pourquoi n'userais-je pas jusqu'au bout avec vous des vers d'Homère, puisque vous ne me permettez pas d'user des vôtres ? Pourtant je les attends avec une si vive impatience, qu'un tel salaire serait, je crois, seul capable de me corrompre et de me décider à plaider même contre les habitants de la Bétique. J'allais oublier ce que je devrais le moins oublier : j'ai reçu vos dattes ; elles sont excellentes et vont disputer le prix à vos figues et à vos cèpes. Adieu.

VIII. – C. PLINE SALUE SON CHER POMPÉIUS SATURNINUS.

Révision d'un discours de Pline.

On m'a remis fort à propos votre lettre, où vous me priez instamment de vous envoyer quelque ouvrage de moi, alors que justement j'en avais l'intention. Vous avez donc éperonné un coursier déjà lancé et du même coup vous avez ôté toute excuse à votre paresse et tout scrupule à ma discrétion. Car j'aurais aussi mauvaise grâce à craindre d'être importun en usant de votre offre^[15], que vous à me traiter de fâcheux, quand je répons à votre impatience. N'attendez cependant aucune œuvre nouvelle d'un indolent. Je vais vous demander de reviser le discours, que j'ai adressé à mes compatriotes, le jour de l'inauguration de la bibliothèque que j'ai fondée. Je me souviens que vous y avez fait déjà quelques remarques, mais générales. Je voudrais donc aujourd'hui que votre critique ne s'attachât plus seulement à l'ensemble, mais qu'elle relevât les moindres détails avec ce goût sévère que nous vous connaissons. Nous resterons libres, même après cette correction, de le publier ou de le garder. Peut-

être même cet examen attentif fera-t-il pencher notre hésitation pour l'un ou l'autre parti, soit que, à force de revoir l'ouvrage, nous le trouvions indigne de publication, soit que nous l'en rendions digne, à force de le tenter.

D'ailleurs mon incertitude actuelle vient moins du style, que de la nature du sujet. Il pêche, semble-t-il, par un peu de gloriole et de vanité ; ma modestie en souffrira, quelque réservé et humble qu'en soit le style, parce que je serai contraint de parler et de la libéralité de mes parents et de la mienne. Le pas est dangereux et glissant, lors même que la nécessité nous y engage. Si l'éloge même donné à autrui ne trouve d'ordinaire que des oreilles peu favorables, quelle n'est pas la difficulté d'obtenir qu'un discours où l'on parle de soi ou des siens, ne paraisse pas importun ? La vertu toute seule est sujette à l'envie, mais parfois plus encore quand on la glorifie et la vante en public, et les bonnes actions n'échappent au dénigrement et à la malveillance que si elles sont ensevelies dans l'obscurité et le silence. Voilà pourquoi je me demande souvent si c'est pour moi seul que je dois avoir composé cet ouvrage, quel qu'il soit, ou pour d'autres aussi. Ce n'est que pour moi, et la preuve en est que tous les efforts nécessaires à l'exécution d'un tel travail, une fois accomplis, ne gardent plus ni la même utilité ni le même mérite.

Et sans aller chercher bien loin des exemples, n'était-il pas très utile pour moi d'expliquer même par écrit les motifs de ma générosité^[16]. J'y gagnais d'abord d'arrêter mon esprit sur de nobles pensées ; ensuite de me pénétrer

de leur beauté par une longue méditation ; enfin je me précautionnais contre le repentir, qui accompagne les largesses précipitées ; c'était comme une occasion de m'exercer au mépris de la richesse. Car tandis que la nature enchaîne tous les hommes à sa conservation, moi au contraire je me sentais affranchi par cet amour de la libéralité longuement raisonné des entraves ordinaires de l'avarice, et il me semblait que ma munificence serait d'autant plus méritoire que j'y étais entraîné non par le caprice, mais par la réflexion.

À ces raisons s'ajoutait celle-ci : j'offrais non des spectacles ou des jeux du cirque, mais des pensions annuelles pour l'entretien d'enfants de naissance libre. Or les plaisirs des yeux ou des oreilles ont si peu besoin d'être recommandés, que l'orateur doit moins exciter que contenir notre passion ; mais pour obtenir que quelqu'un affronte de bon gré les ennuis et la peine d'élever des enfants, aux récompenses il faut joindre encore de délicates exhortations. Si les médecins accompagnent de flatteuses paroles les remèdes salutaires, mais peu agréables à prendre, à plus forte raison fallait-il que celui qui songeait à faire à sa ville un don d'une très grande utilité, mais d'une popularité moindre, le présentât paré de toutes les grâces du discours. Surtout il s'agissait d'obtenir que les dons faits à ceux qui avaient des enfants fussent approuvés même par ceux qui n'en avaient pas et que l'honneur accordé à un petit nombre fût attendu et mérité avec patience par les autres. Mais si, à cette époque,

quand j'essayais de faire comprendre le but et les avantages de ma donation, je me préoccupais plus de l'utilité publique que de ma vanité privée, je crains aujourd'hui, en publiant mon discours, de paraître guidé moins par l'intérêt d'autrui que par le souci de ma propre gloire. D'autre part je n'oublie pas qu'il y a plus de grandeur d'âme à chercher la récompense de sa vertu dans sa conscience que dans la renommée. La gloire doit être la conséquence, non le but, et, s'il arrive que cette conséquence manque, ce n'est pas parce qu'elle n'a pas obtenu la gloire qu'une action est moins belle. Ceux au contraire qui rehaussent par leurs discours les services qu'ils ont rendus semblent non pas les glorifier, parce qu'ils les ont rendus, mais les avoir rendus pour les glorifier... Ainsi une action qui serait magnifique, rapportée par un autre, si elle est racontée par son auteur, n'est plus rien ; car les hommes ne pouvant anéantir l'acte même, s'en prennent à sa glorification. De sorte que si votre conduite mérite le silence, ce sont vos actes qu'on blâme, et si elle est digne d'éloges, c'est vous-même qui êtes critiqué, pour ne pas garder le silence. Je suis encore arrêté par un scrupule personnel : ce discours, je l'ai prononcé non devant le peuple, mais devant les décurions^[17], non en public, mais dans la curie. Or je crains d'être peu d'accord avec moi-même, alors qu'en parlant j'ai fui l'approbation et les applaudissements de la foule, si je les brigue maintenant par cette publication ; et, alors que j'ai mis la porte et les murs du sénat entre le peuple et moi, bien qu'il fût l'intéressé, pour éviter toute apparence de flatterie, si je

viens maintenant rechercher, en me jetant pour ainsi dire à leur tête, l'approbation de ceux mêmes à qui ma libéralité n'apporte pas autre chose qu'un exemple. Voilà les motifs de mon hésitation ; je me rangerai à votre avis, dont l'autorité me tiendra lieu de raison. Adieu.

IX. – C. PLINE SALUE SON CHER MINICIUS FUNDANUS.

Le charme des lettres à la campagne.

Chose étrange ! Prenez à part chacune des journées passées à la ville, il est ou paraît facile de se rendre compte de son emploi ; prenez-en plusieurs et en bloc, le compte n'est plus possible. Demandez à quelqu'un : « Qu'avez-vous fait aujourd'hui ? » Il va vous répondre : « J'ai assisté à une prise de toge virile^{18}, j'ai été invité à des fiançailles, à un mariage ; un tel m'a demandé ma présence à la fermeture de son testament^{19}, un autre mon assistance devant le juge^{20}, un autre une consultation d'amis^{21}. » Chacune de ces occupations, le jour où l'on s'y est livré, a paru obligée, mais quand on réfléchit que toutes les journées se sont passées de même, on les trouve vides, surtout dans la retraite. On se dit alors : « Que de jours perdus à des futilités. »

C'est ce que je me répète dans ma villa des Laurentes^{22}, où je lis, où je compose, où je cultive aussi mon corps, dont la vigueur est le soutien de l'esprit. Je n'entends, je ne dis pas une parole que je puisse me

repentir d'avoir entendue ou dite. Nul ne déchire devant moi le prochain par des discours malveillants, et de mon côté je ne blâme personne, si ce n'est moi, quand ma composition, ne va pas. Aucune espérance, aucune crainte ne me trouble, nulle rumeur ne m'inquiète ; c'est avec moi seul et avec mes livres que je converse. Oh ! l'heureuse existence droite et pure ; oh ! la douce, la noble oisiveté, plus belle peut-être que toute activité ! Ô mer, ô rivage, ô véritable et paisible asile des Muses, combien vous fécondez mon imagination, que de pensées vous m'inspirez. Ainsi donc vous aussi, quittez ce fracas, ce vain mouvement, ces frivoles travaux, à la première occasion, et livrez-vous à l'étude ou même au repos. Il vaut mieux selon le mot si profond à la fois et si spirituel de notre ami Attilius, vivre oisif que s'occuper à des riens. Adieu.

X. – C. PLINE SALUE SON CHER ATTIIUS CLEMENS.

Éloge du philosophe Euphrate.

Si jamais les belles lettres ont été florissantes dans notre ville, c'est assurément aujourd'hui. Les exemples en sont nombreux et illustres ; un seul suffira, celui du philosophe Euphratès. Je l'ai connu en Syrie, où tout jeune je faisais mes premières armes ; admis chez lui, je l'ai étudié à fond, et me suis efforcé de gagner son amitié, quoiqu'il n'y eût pas besoin de grands efforts ; car il est d'un abord facile, accueillant et plein de la bienveillance qu'il enseigne. Et plutôt aux dieux que j'eusse répondu à l'espoir qu'il conçut alors à mon sujet, comme il a ajouté, lui, à ses mérites ; à moins que je ne les admire davantage aujourd'hui, parce que je les comprends mieux. Et pourtant même à présent je ne les comprends pas assez : car de même qu'on ne peut juger un peintre, un graveur, un modelleur, sans être artiste, de même un sage seul est capable de connaître à fond un sage. Mais autant que je puis en juger, tant de qualités éminentes brillent en Euphratès, qu'elles frappent et touchent même les moins

instruits. Il a de la finesse, de la solidité, de l'élégance dans l'argumentation, et souvent même il atteint à la magnifique élévation et à l'ampleur de Platon. Sa conversation est abondante et variée, insinuante surtout et propre à séduire et entraîner les plus rebelles ; ajoutez à cela une haute taille, un beau visage, des cheveux longs, une grande barbe blanche. Ces dehors, quelque fortuits et vains qu'on les juge, n'ajoutent pas moins beaucoup à la vénération qu'on a pour lui. Rien de négligé dans sa tenue, rien de morose dans son air, mais un grand sérieux ; son abord inspire le respect, non la crainte ; une parfaite pureté de mœurs, une affabilité égale ; il poursuit les vices, non les personnes ; il ne châtie pas les coupables, mais il les corrige. On suit son enseignement avec une attention avide, et, convaincu déjà par lui, on souhaite qu'il ait encore à vous convaincre. Il a trois enfants, dont deux fils, qu'il a élevés avec le plus grand soin. Son beau-père, Pompéius Julianus, jouit d'une haute réputation pour sa vie entière, mais en particulier parce que, étant lui-même le premier de sa province, parmi les jeunes gens des plus hautes conditions, il choisit comme gendre celui qui l'emportait non par le rang, mais par la sagesse.

Mais pourquoi parler plus longuement d'un homme dont il ne m'est plus permis de jouir ? Est-ce pour accroître mes regrets de cette privation ? Tirailé par une charge aussi importante que fâcheuse, je siège au tribunal, je vise des requêtes, je fais des comptes, j'écris une foule de lettres fort peu littéraires. Je me plains quelquefois de ces tracas

à Euphratès (mais combien rare est ce plaisir !). Lui me console en m'assurant que c'est suivre la vraie philosophie et même la plus haute, que de traiter les affaires publiques, d'instruire les procès, de les juger, d'expliquer les lois et de les appliquer, en un mot de mettre en pratique tout ce que les philosophes enseignent. Mais le seul point sur lequel il ne me persuade pas, c'est que de si médiocres occupations valent mieux que de passer mes journées entières avec lui, à l'écouter et à m'instruire. Aussi je vous engage, vous qui êtes libre, dès que vous serez de retour à Rome (et puissiez-vous y revenir plus vite dans ce dessein) à vous en remettre à lui du soin de vous épurer et de vous rendre parfait. Car je n'envie pas à autrui, comme beaucoup font, les avantages dont je suis privé ; au contraire j'éprouve un vrai sentiment de plaisir, quand je vois mes amis regorger des biens qui me sont refusés. Adieu.

XI. – C. PLINE SALUE SON CHER FABIVS JUSTVS.

Reproche affectueux.

Depuis longtemps je ne reçois plus aucune lettre de vous. « Je n'ai rien à écrire », dites-vous. Et bien, écrivez-moi que vous n'avez rien à écrire, ou même ce simple mot qui servait de début aux lettres d'autrefois : « Si votre santé est bonne, tant mieux ; la mienne est excellente. » Cela me suffit, car c'est l'essentiel. Vous croyez que je plaisante ? Je vous adresse cette demande très sérieusement. Faites-moi savoir ce que vous devenez, je ne puis supporter de l'ignorer sans la plus vive inquiétude. Adieu.

XII. – C. PLINE SALUE SON CHER CALESTRIUS TIRO.

Mort de Corellius Rufus.

Je viens de faire une perte cruelle, si ce terme est assez fort pour exprimer le malheur qui nous enlève un si grand homme. Corellius Rufus est mort, et mort de son plein gré, ce qui avive ma douleur. C'est en effet la mort la plus affligeante, que celle dont on ne peut accuser ni la nature ni la fatalité. Car, lorsque nos amis finissent leurs jours par la maladie, nous trouvons tout de même toujours une grande consolation dans la nécessité même ; ceux au contraire que nous ravit une mort volontaire, nous laissent une douleur inguérissable parce que nous croyons qu'ils auraient pu vivre longtemps encore. Corellius a été poussé à cette résolution par un motif suprême, qui, aux yeux des philosophes, tient lieu de nécessité, alors qu'il avait toutes sortes de raisons de vivre, une conscience irréprochable, une excellente réputation, un crédit puissant, et de plus, une fille, une femme, un petit-fils, des sœurs, et avec tant d'objets d'affection, de véritables amis. Mais il luttait depuis si longtemps contre une si cruelle maladie, que tous

ces avantages offerts par la vie cédèrent devant les raisons de mourir.

À trente-deux ans, je l'ai entendu de sa propre bouche il fut saisi de la goutte aux pieds. C'était un legs de son père ; car souvent les maladies, comme autre chose, nous sont transmises par une sorte d'héritage. Grâce à la sobriété, et à un régime sévère, il réussit, tant qu'il fut dans la force de l'âge, à vaincre et à mater cette maladie. Tout dernièrement, comme elle s'aggravait avec la vieillesse, il y opposait son énergie morale, quoiqu'il endurât des souffrances atroces et d'insupportables tortures ; car désormais le mal n'était plus localisé dans les pieds, mais se portait tour à tour dans tous les membres. J'arrivai un jour chez lui au temps de Domitien, et le trouvai couché dans sa villa de la banlieue. Les esclaves quittèrent la chambre ; c'était l'usage chez lui, quand un ami intime entrait ; sa femme même, quoique d'une discrétion à toute épreuve, se retirait aussi. Après avoir jeté les yeux autour de lui : « Pour quel motif, dit-il, croyez-vous que je supporte si longtemps ces terribles douleurs ? C'est pour survivre, ne serait-ce qu'un jour, à cet infâme brigand. » Si on lui eût donné des forces égales à son courage, il aurait exécuté ce qu'il souhaitait. ^{23}

Le ciel cependant exauça son vœu ; alors, satisfait, pensant qu'il pouvait désormais mourir tranquille et libre, il rompit tous les liens nombreux, mais plus faibles, qui le rattachaient à la vie. Les maux empiraient, il tenta de les adoucir par le régime ; ils persistaient, son courage l'en

délivra. Depuis deux, trois, quatre jours déjà il refusait toute nourriture ; sa femme Hispulla m'envoya un ami commun. C. Geminius, porteur de ce triste message : « Corellius a résolu de mourir ; il ne se laisse fléchir ni par mes prières, ni par celles de sa fille ; il n'y a plus que vous qui puissiez le rattacher à la vie. » Je courus. J'approchais de leur demeure, quand, envoyé encore par Hispulla, Julius Atticus m'annonça que je n'obtiendrais plus rien moi non plus, tant il s'endurcissait dans son obstination. N'avait-il pas dit au médecin qui lui présentait des aliments : « *J'ai décidé* », parole qui a laissé dans mon cœur autant d'admiration que de regret.

Je songe quel ami, quel homme j'ai perdu. Sans doute il avait achevé ses soixante-sept ans, ce qui fait une vie assez longue même pour les plus robustes, je le sais ; il s'est libéré de souffrances continuelles, je le sais aussi ; il est mort laissant les siens vivants, l'État, qui lui était plus cher que tout, en pleine prospérité, je le sais encore. Et pourtant je le pleure, comme s'il était mort jeune et plein de santé ; je le pleure, dussiez-vous m'accuser de faiblesse, comme un deuil personnel. J'ai perdu, oui, j'ai perdu le témoin de ma vie, mon guide et mon maître. Je vous répéterai enfin ce que j'ai dit dans le premier accès de la douleur à mon ami intime Calvisius : « Je crains de vivre désormais avec plus de négligence ». Adressez-moi donc des consolations, non pas celles-ci : « Il était vieux, il était malade », je les connais, mais des consolations nouvelles, puissantes, que je n'aie jamais entendues, jamais lues.

Tout ce que j'ai entendu ou lu se présente spontanément à ma pensée, mais se trouve trop faible pour mon immense chagrin. Adieu.

XIII. – C. PLINE SALUE SON CHER SOSIUS SENECIO.

Les lectures publiques.

Cette année a produit une abondante moisson de poètes. Dans tout le mois d'avril pas un jour ne s'est passé sans quelque lecture publique^[24]. Je me réjouis de voir les lettres fleurir, les talents se montrer et se faire valoir, malgré le peu d'empressement avec lequel on se réunit pour les entendre. La plupart restent assis dans des salles publiques^[25] et perdent en causeries le temps qu'ils devraient consacrer à écouter ; par intervalles ils font demander si le lecteur est entré, s'il a dit l'introduction, si sa lecture s'avance ; à ce moment enfin, et même alors lentement et avec hésitation, ils arrivent ; et encore ils ne restent pas jusqu'au bout, mais se retirent avant la fin, les uns en s'esquivant et à la dérobée, les autres franchement et sans façon.

Quelle différence, du temps de nos pères ! On raconte qu'un jour l'empereur Claude, se promenant dans son palais entendit des acclamations ; il en demanda la cause et, apprenant que c'était une lecture publique faite par

Nonianus, il s'y rendit à l'improviste et à la grande surprise du lecteur. Aujourd'hui nos gens les plus oisifs, invités bien à l'avance, et avertis à plusieurs reprises, ou bien ne viennent pas, ou s'ils viennent, c'est pour se plaindre d'avoir perdu un jour, qui justement ne l'a pas été. Il faut accorder d'autant plus de louange et d'estime à ceux dont le goût d'écrire et de lire en public ne se laisse pas rebuter par cette indolence et ce dédain des auditeurs.

Pour moi je n'ai refusé ma présence presque à aucun lecteur. La plupart, il est vrai, étaient des amis ; car il n'y a à peu près personne qui aime les lettres sans m'aimer aussi. C'est pour cela que j'ai passé à Rome plus de jours que je n'avais décidé. Je puis maintenant regagner ma retraite et composer quelque écrit que je ne lirai pas en public ; je craindrais que ceux dont j'ai écouté les lectures, n'aillent croire que je leur ai, non pas donné, mais prêté mon attention. Car pour le service d'assister aux lectures, comme pour toutes choses, la reconnaissance cesse d'être due, si on la revendique. Adieu.

XIV. – C. PLINE SALUE SON CHER JUNIUS MAURICUS.

Le choix d'un époux.

Vous me demandez de chercher un mari pour la fille de votre frère ; et vous avez raison de vous adresser à moi plutôt qu'à tout autre ; vous savez quel respect et quelle affection j'avais voués à ce grand homme, par quels sages conseils il a soutenu ma jeunesse, combien même ses éloges m'ont aidé à paraître aux autres digne d'éloge. Vous ne pouviez me confier une mission plus haute ou plus agréable, et je ne pouvais me charger d'un soin plus honorable que celui de choisir un jeune homme digne de donner naissance aux petits-fils d'Arulenus Rusticus.

Ce choix aurait demandé de longues recherches, si nous n'avions Minicius Acilianus tout préparé d'avance, et comme fait exprès. Il a pour moi l'affection confiante d'un jeune homme pour un autre (car il est mon cadet de quelques années), et le respect qu'on accorde à un vieillard, car il veut à son tour tenir de moi l'éducation et les principes, que je dus autrefois à vos leçons. Il est né à Brixia, dans ce pays lointain de notre chère Italie, qui garde

et conserve aujourd'hui encore tant de vestiges de la réserve, de la frugalité, et aussi de la simplicité antique. Son père, Minicius Macrinus, se contente de tenir le premier rang dans l'ordre équestre, n'ayant jamais accepté de charge plus haute. Vespasien lui offrit la dignité de sénateur prétorien ; il préféra avec la plus grande fermeté un repos honorable, dirai-je à nos brigues ou à nos honneurs ? Son aïeule maternelle est Serrana Procula, du municipes de Padoue. Vous connaissez les mœurs de ce pays^[26] : et pourtant Serrana est citée par les Padouans mêmes comme un modèle de sévérité. La chance lui a donné aussi pour oncle P. Acilius, homme d'une gravité, d'une sagesse, d'une loyauté presque uniques. Bref vous ne trouverez rien dans toute cette famille, qui ne vous plaise comme cela vous plairait dans la vôtre.

Quant à Acilianus, il associe beaucoup de vigueur et d'activité à une extrême modestie. Il a exercé d'une manière très honorable la questure, le tribunat, la préture^[27], et ainsi il vous a dispensé d'avance de l'obligation de les briguer pour lui. Il a un visage noble, auquel un sang généreux donne un teint vivement coloré, et toute sa personne respire la distinction d'un homme libre avec la dignité d'un sénateur. Ces qualités, selon moi, ne sont point à dédaigner ; elles sont en quelque sorte la récompense due à la pureté d'une jeune fille. Je n'ose pas ajouter que le père a une ample fortune ; car lorsque je me représente votre caractère à vous, pour qui je cherche un gendre, je pense qu'il ne faut pas parler de fortune ; mais

quand j'envisage les mœurs actuelles et même les lois de l'État, qui veulent qu'on regarde avant tout les revenus des citoyens, ce point non plus ne me paraît pas négligeable. Et vraiment celui qui songe à être père et père de plusieurs enfants, doit aussi tenir compte de la fortune dans le choix d'un parti. Vous croyez peut-être que mon amitié trop indulgente vante plus que de raison les faibles mérites du jeune homme. Mais je vous donne ma parole que vous trouverez beaucoup plus que je ne vous promets. Je chéris certes ardemment ce jeune homme, comme il le mérite, mais c'est justement l'aimer encore, que de ne pas l'accabler sous les éloges. Adieu.

XV. – C. PLINE SALUE SON CHER SEPTICIUS CLARUS.

L'invitation oubliée.

Eh bien vous ! vous acceptez une invitation à dîner et vous ne venez pas ! Voici la sentence : vous paierez la dépense jusqu'au dernier sou, et elle n'est pas petite. On avait préparé pour chaque convive une laitue, trois escargots, deux œufs, un gâteau d'épeautre avec du vin miellé et de la neige (car vous la compterez aussi, ou plutôt vous la compterez avant tout le reste, car elle s'est perdue sur le plateau), des olives, des betteraves, des concombres, des oignons, et mille autres mets aussi délicats. Vous auriez entendu un comédien, ou un lecteur, ou un joueur de lyre, ou même, admirez ma générosité, tous ces artistes. Mais vous avez préféré, chez je ne sais qui, des huîtres, de la fressure, des oursins, et des danseuses de Gadès. Vous en subirez le châtement, je ne dis pas lequel. Vous avez été cruel : vous avez privé d'un grand plaisir, vous peut-être, moi certainement, mais tout de même vous aussi. Combien nous aurions plaisanté, ri, parlé littérature ! Vous pouvez trouver chez beaucoup

d'autres des festins plus magnifiques, nulle part plus de gaieté, plus de franchise, plus d'abandon. Bref, essayez, et si après, vous ne refusez pas les autres invitations, je consens que vous refusiez toujours les miennes^{28}. Adieu.

XVI. – C. PLINE SALUE SON CHER ERUCIUS.

Éloge de Pompéius Saturninus.

J'aimais déjà Pompéius Saturninus (je parle de notre ami) et je vantais son talent, même avant d'en connaître toute la variété, la souplesse, l'étendue. Mais maintenant il a mainmise sur moi, me tient, me possède tout entier. Je l'ai entendu plaider avec autant d'élégance et d'éclat que de force et de véhémence, soit dans des discours préparés soit dans des improvisations. On y trouve des traits justes et fréquents, une période pleine et noble, des mots harmonieux et dans le goût des anciens.^[29] Toutes ces beautés ont un charme merveilleux, quand elles coulent dans un débit impétueux comme un torrent, et le conservent, quand on les relit à loisir. Vous aurez la même impression que moi, quand vous aurez entre les mains ses discours ; vous ne craignez pas de les comparer aux plus beaux des anciens, avec lesquels il rivalise. Il est aussi historien et là il vous plaira encore mieux par la brièveté, la clarté, le charme, souvent même par l'éclat et l'élévation de ses récits. En effet il garde dans les harangues de ses

personnages les mêmes qualités que dans ses plaidoyers, mais avec quelque chose de plus sobre, de plus concis, de plus ramassé.

Il fait en outre des vers, dignes de ceux de Catulle, ou de Calvus, oui, réellement dignes de ceux de Catulle ou de Calvus. Que de grâce, de douceur, d'amertume, d'amour ! Il mêle parfois, mais à dessein, aux vers doux et faciles, quelques vers un peu durs, à l'imitation encore de Catulle ou de Calvus.

Dernièrement il m'a lu des lettres, disant qu'elles étaient de sa femme. J'ai cru lire du Plaute ou du Térence en prose. Qu'elles soient de sa femme, ainsi qu'il l'affirme, ou de lui, ce qu'il nie, il mérite la même gloire, soit pour avoir écrit ces lettres admirables, soit pour avoir su donner à sa femme, qu'il a épousée, si jeune, tant de culture et de finesse.

Aussi ne me quitte-t-il pas de tout le jour ; je le lis avant de composer, après avoir composé, quand je me délasse, et il ne me semble jamais le même. Faites-en autant, je vous y invite et vous le conseille. Faut-il que ses œuvres souffrent de ce que l'auteur est vivant ? Quoi ! s'il avait brillé dans un temps que nous n'eussions pas connu, nous rechercherions ses livres et même ses portraits ; et, parce qu'il vit au milieu de nous, nous laissons languir sa réputation et sa gloire, comme si nous en étions fatigués. Il est sot et injuste de ne pas admirer un homme si digne d'admiration, parce qu'on a le bonheur de le voir, de lui

parler, de l'entendre, de l'embrasser, et non seulement de le louer, mais encore de l'aimer⁽³⁰⁾. Adieu.

XVII. – C. PLINE SALUE SON CHER CORNELIUS TITIANUS.

La statue élevée à L. Silanus.

Il reste encore aux hommes quelque souci de la fidélité et du dévouement ; on en voit qui tiennent le rôle d'amis même envers des morts. Titinius Capito a obtenu de notre empereur la permission d'élever sur le forum une statue à L. Silanus^[31]. Il est beau et tout à fait digne d'éloges d'user de l'amitié du prince dans un tel but, et d'éprouver l'étendue de son crédit en honorant les autres. Capito s'est fait une habitude de glorifier les grands hommes. On ne saurait croire avec quelle vénération, avec quel amour il garde chez lui, ne pouvant les voir ailleurs, les portraits des Brutus, des Cassius, des Catons. Il pare aussi de très beaux vers la vie de nos hommes illustres ; croyez-moi, celui-là abonde en mérites de toute sorte, qui aime à ce point ceux d'autrui. L. Silanus a reçu l'honneur qui lui était dû et Capito, en lui assurant l'immortalité, a préparé la sienne propre. Il n'est pas en effet plus beau et plus glorieux d'avoir sa statue sur le forum du peuple romain que d'y en élever une à autrui. Adieu.

XVIII. – C. PLINE SALUE SON CHER SUÉTONE.

Le songe.

Vous m'écrivez qu'épouvanté par un songe^[32], vous craignez quelque insuccès dans votre plaidoyer. Vous me priez de demander un délai et de vous excuser pour quelques jours ou du moins pour le lendemain. C'est difficile mais j'essayerai :

Car c'est de Zeus que nous viennent les songes.

Cependant il importe de savoir si d'ordinaire l'événement est conforme ou contraire à vos rêves. En me rappelant un des miens, il me semble que le vôtre, qui vous effraie, vous prédit un brillant plaidoyer. Je m'étais chargé de la cause de Junius Pastor, lorsque dans mon sommeil je crus voir ma belle-mère se jeter à mes genoux et me conjurer de ne pas plaider. Or je devais plaider tout jeune encore, je devais plaider devant les quatre tribunaux réunis, plaider contre les citoyens les plus puissants et même

contre des amis de l'empereur. Une seule de ces circonstances risquait, après un songe de si mauvais augure, de me faire perdre la tête. Je plaidai néanmoins en me disant que : défendre sa patrie est le plus sûr des présages.

Ma parole donnée était à mes yeux autant que la patrie, et même plus que la patrie, si c'est possible. Tout alla bien, si bien que cette cause même m'ouvrit et les oreilles des hommes et les portes de la renommée. Voyez donc si, d'après cet exemple, vous ne pourriez pas interpréter en bien votre songe ; si au contraire vous trouvez plus de sûreté dans ce conseil de la prudence : dans le doute, abstiens-toi, faites-le moi savoir. J'inventerai quelque détour et je plaiderai votre cause, pour que vous puissiez, vous, plaider celle dont vous êtes chargé, quand il vous plaira. Évidemment vous êtes dans une situation différente de celle où je me trouvais. Les affaires jugées par les centumvirs ne souffrent point de remise, la vôtre, quoique difficilement, l'admet. Adieu.

XIX. – C. PLINE SALUE SON CHER ROMATIUS FIRMUS.

Le don de 300.000 sesterces.

Compatriotes et condisciples, nous avons, depuis notre jeunesse, vécu dans une étroite intimité. Votre père était lié d'une vive amitié avec ma mère, avec mon oncle, avec moi-même, autant que le permettait la différence de nos âges. Que de motifs forts et pressants de m'intéresser à votre élévation et d'y concourir ! Il est bien évident que vous possédez cent mille sesterces de revenu^[33], puisque vous êtes décurion dans notre province. Eh bien, pour avoir le plaisir de vous voir, non plus seulement décurion, mais chevalier romain, je vous offre, afin de compléter la fortune exigée par cet ordre, trois cent mille sesterces. Votre reconnaissance m'est garantie par notre vieille amitié. Je n'y joins pas même la recommandation, que je devrais y joindre, si je n'étais sûr que vous la suivrez de vous-même, d'user de cette dignité reçue de moi avec la plus grande discrétion, parce que vous l'aurez reçue de moi. Il faut respecter avec plus de soin une dignité, quand on doit justifier le bienfait d'un ami. Adieu.

XX. – C. PLINE SALUE SON CHER TACITE.

L'amplification oratoire.

J'ai de fréquentes discussions avec un homme savant et expérimenté, qui dans l'éloquence du barreau, n'estime rien tant que la concision. J'avoue qu'elle est à observer, quand la cause le permet ; sinon, ce serait de la prévarication que d'omettre ce qu'il est utile de dire ; de la prévarication encore, que d'effleurer brièvement et comme en courant ce qu'on doit imprimer, enfoncer, répéter. La plupart des causes gagnent par un développement un peu long de la force et du poids ; pour que la parole pénètre dans l'esprit, comme le fer dans un corps, il ne suffit pas de frapper, il faut appuyer.

Alors notre homme m'objecte des autorités : il étale à mes yeux, chez les Grecs, les discours de Lysias ; chez nous ceux des Gracques, et de Caton, dont la plupart en effet sont concis et brefs. À Lysias, moi, j'oppose Démosthène, Eschine, Hypéride, et beaucoup d'autres. Aux Gracques et à Caton, j'oppose Pollion, César, Caelius et surtout Cicéron, dont le plus long discours passe pour le

meilleur. Vraiment il en est d'un bon livre, comme d'autres bonnes choses, plus il est long, meilleur il est. Voyez les statues d'hommes ou de dieux, les tableaux, les représentations enfin d'hommes, d'animaux, d'arbres même ; à condition que ces figures soient belles, rien ne les relève plus que leur ampleur. Il en est de même pour les discours : même les volumes acquièrent par leurs grandes dimensions je ne sais quoi de plus important et de plus beau.

À ces arguments et à beaucoup d'autres, que j'emploie d'ordinaire, pour soutenir mon opinion, mon adversaire, homme insaisissable et glissant dans la discussion, échappe, en prétendant que les discours mêmes, sur lesquels je m'appuie, furent prononcés plus courts qu'ils n'ont été publiés. C'est le contraire, je crois ; ainsi qu'en témoignent une foule de discours d'orateurs divers et en particulier ceux de Cicéron pour Murena, pour Varenus ; l'orateur se contente d'indiquer dans un bref et simple sommaire quelques chefs d'accusation ; il en ressort qu'en parlant il s'est étendu sur bien des développements qu'il a supprimés en publiant. Il dit aussi que pour Cluentius, il a, selon l'ancien usage, entièrement plaidé seul cette longue cause, et que pour C. Cornelius il parla pendant quatre audiences^[34]. Il montre ainsi clairement que la plaidoirie, qu'il a largement développée, comme la cause l'exigeait, pendant plusieurs jours, a été après, taillée, émondée, réduite aux étroites proportions d'un seul livre, considérable sans doute, mais enfin d'un seul. On dira

qu'un bon plaidoyer est une chose, un bon discours écrit une autre. C'est l'opinion de quelques-uns, je le sais. La mienne (peut-être suis-je dans l'erreur) est qu'un bon plaidoyer peut n'être pas un bon discours une fois écrit, mais qu'un mauvais plaidoyer ne peut être un bon discours. Car le discours écrit est le modèle et comme le type du plaidoyer oral. Voilà pourquoi dans les meilleurs discours écrits, nous trouvons mille figures qui paraissent improvisées, même dans ceux que nous savons n'avoir jamais été prononcés. Ainsi dans les discours contre Verrès nous lisons : « Un artiste ? Lequel ? Qui donc ? Merci de me le rappeler ; c'est Polyclète, disait-on. » De tout cela il résulte que le plaidoyer parfait est celui qui se rapproche le plus du discours écrit, pourvu qu'on lui accorde le temps normal et nécessaire ; si on le lui refuse, ce n'est plus la faute de l'orateur, mais un tort très grand du juge.

Les lois viennent à l'appui de mon opinion : elles concèdent avec générosité le temps le plus large, et recommandent aux orateurs non pas la brièveté, mais l'abondance, c'est-à-dire le soin de ne rien omettre ; or l'on ne peut s'en acquitter que dans les plus minimes causes, si l'on cherche la brièveté.

J'ajouterai les leçons que je dois à l'expérience, le plus sûr des maîtres. J'ai plaidé bien des fois, bien des fois jugé, bien des fois assisté à des conseils ; les uns sont sensibles à une raison, les autres à une autre et très souvent de petites causes produisent de grands effets. La

diversité des goûts et des sentiments est telle que les auditeurs d'un même plaidoyer portent souvent des jugements différents, quelquefois le même, mais pour des motifs différents. De plus chacun est fier de ce qu'il trouve lui-même et, si un autre apporte un argument, qu'on a aperçu avant lui, on le tient pour irrésistible. Il faut donc offrir à chacun une pensée qu'il puisse saisir, qu'il puisse reconnaître. Un jour que nous défendions le même client, Regulus et moi, il me dit : « Vous, vous croyez qu'il faut traiter minutieusement tous les points de la cause ; moi je vise aussitôt la gorge, et je la serre. » Il serre bien en effet la partie qu'il vise, mais il vise souvent mal. Je lui répondis : « Il peut arriver que vous preniez le genou, ou le talon pour la gorge. Moi, qui ne puis apercevoir la gorge, je tâte tout le corps, j'essaie tout, j'arme ma fronde de toute pierre. » Et comme dans les travaux des champs je soigne et fais valoir non seulement les vignes, mais aussi les vergers, non seulement les vergers, mais encore les terres labourables ; comme dans ces terres mêmes je ne sème pas que du blé ou du froment, mais de l'orge, des fèves, et toutes les autres légumineuses, ainsi dans ma cause, je répands à pleines mains pour ainsi dire des semences variées, afin de récolter celles qui auront levé. Car les dispositions des juges sont aussi impénétrables, aussi incertaines, aussi trompeuses que celles du temps ou des terres. Et je n'oublie pas cet éloge que le comique Eupolis fait du très grand orateur, Périclès :

*Sur ses lèvres siégeait, outre la véhémence,
Le don le plus heureux de persuasion ;
Et de son ascendant telle était la puissance,
Que, seul, dans tous les cœurs il laissait l'aiguillon.*

Mais Périclès lui-même n'aurait exercé ni cette heureuse persuasion ni ce charme soit par la concision, soit par la brièveté, soit par les deux réunies, car elles sont différentes, s'il n'y eût joint une grande puissance d'invention. Car plaire et convaincre exigent de l'abondance et du temps, et laisser l'aiguillon dans les cœurs n'est réservé qu'à celui qui, non content de piquer, l'enfonce. Citons encore cette parole d'un autre comique au sujet du même Périclès :

Il jetait des éclairs, il tonnait, il bouleversait la Grèce.

Ce n'est pas en effet dans un discours amputé et rogné, mais dans une large, magnifique et sublime amplification que l'on peut tonner, lancer des éclairs, jeter partout le trouble et la confusion.

Le mieux cependant est la juste mesure. Qui le nie ? Mais on manque aussi bien à cette mesure, si l'on reste au-dessous de son sujet que si on le dépasse, si l'on ne dit

pas assez que si l'on dit trop. Aussi entend-on souvent reprocher aussi bien la sécheresse et la débilité que l'excès et la redondance. L'un, dit-on, a dépassé son sujet, l'autre ne l'a pas atteint. Tous deux pèchent également, mais l'un par faiblesse, l'autre par excès de force ; et cet excès témoigne non pas peut-être d'un talent plus raffiné, mais d'un talent plus riche. Et en disant cela, je ne veux pas approuver « ce bavard sans mesure » dont parle Homère, mais plutôt celui-ci :

*Et ses paroles volaient semblables aux flocons de neige
de l'hiver.*

Ce n'est pas que cet autre aussi ne me plaise vivement :

Peu de paroles mais d'une harmonie divine.

Mais si l'on me donne le choix, je préfère cette éloquence semblable aux flocons de la neige hivernale, c'est-à-dire drue, continue et abondante, en un mot, divine et céleste.

Pourtant, dira-t-on, la plupart aiment mieux un plaidoyer court. Oui, les paresseux, dont il serait plaisant de prendre la délicatesse et l'indolence comme règle du goût. Car, si

vous les consultez, le mieux est non seulement de parler peu, mais même de ne pas parler du tout⁽³⁵⁾.

Voilà jusqu'à présent mon avis : j'en changerai, si vous ne le partagez pas ; mais si vous ne le partagez pas, développez-m'en clairement les motifs, je vous prie. Quelque devoir que j'aie de céder à votre autorité, je crois plus honorable, sur une question si importante, de me soumettre à la raison plutôt qu'à l'autorité. Si donc je ne vous parais pas être dans l'erreur, écrivez-le moi dans une lettre aussi brève que vous voudrez, mais écrivez-le (vous me fortifierez dans mon jugement) ; si je suis dans l'erreur, préparez-en une bien longue. Est-ce vous corrompre que de vous imposer, pour m'approuver, un simple billet, une longue missive, si vous êtes d'une opinion contraire ? Adieu.

XXI. – C. PLINE SALUE SON CHER PATERNUS.

L'achat d'esclaves.

J'ai autant de confiance dans la finesse de votre vue que dans celle de votre jugement. Ce n'est pas que vous ayez beaucoup de flair (je ne veux pas vous donner trop bonne opinion de vous), mais vous en avez autant que moi, et c'est déjà bien beau. Plaisanterie à part, je trouve assez bonne mine aux esclaves qui m'ont été achetés sur vos indications ; il s'agit maintenant qu'ils soient honnêtes ; sur ce point il vaut mieux, quand on les achète, s'en rapporter à ses oreilles qu'à ses yeux. Adieu.

XXII. – C. PLINE SALUE SON CHER CATILIUS SEVERUS.

Éloge de Titus Ariston.

Voilà longtemps que je suis retenu à Rome, et hélas ! dans la plus vive inquiétude. Je suis bouleversé par la longue et persistante maladie de Titus Ariston, pour lequel j'ai une admiration et une tendresse extraordinaires. Rien ne peut rivaliser avec sa sagesse, son intégrité, son savoir ; aussi n'est-ce pas un homme, mais les lettres mêmes et toutes les nobles connaissances que je crois exposées en un seul homme au péril suprême. Quelle science chez lui et du droit public et du droit privé ! Que de faits, que d'exemples, quelle connaissance de l'antiquité il possède ! Quoi que vous désiriez apprendre, il peut vous l'enseigner ; pour moi du moins, c'est le trésor où je trouve tout ce qui me manque. Quelle confiance inspirent ses paroles ! Quelle autorité ! Quelle lenteur circonspecte et digne dans sa conversation ! Ne sait-il pas tout sur-le-champ ? Et pourtant il doute presque toujours, il hésite, partagé entre les raisons opposées que son intelligence vive et profonde, remontant à l'origine et aux sources

mêmes, reprend et examine et pèse longuement. Vous vanterai-je aussi la frugalité de sa table, la modestie de son genre de vie ? Je me plais à retrouver dans sa chambre à coucher et dans son lit même comme une image de la simplicité antique. Il les rehausse par une grandeur d'âme, qui n'accorde rien à l'ostentation, qui ne vise qu'à satisfaire sa conscience, et qui n'attend point la récompense d'une belle action de la voix populaire, mais de l'action elle-même. Bref il n'y a pas de comparaison possible entre ce sage et l'un quelconque de ces philosophes qui affichent dans leur extérieur leurs prétentions à la sagesse. Il ne court ni les gymnases ni les portiques^[36], il n'amuse ni l'oisiveté des autres ni la science par d'interminables controverses, mais le barreau, les affaires publiques l'occupent tout entier, tandis qu'il prodigue aux uns son assistance en justice, aux autres plus nombreux encore ses consultations. Et pourtant il ne le cède à aucun de ces prétendus sages pour l'honnêteté, le dévouement à ses amis, la justice, et même la force d'âme. Vous admireriez, si vous en étiez témoin, avec quelle patience il supporte cette maladie même, comment il triomphe de la douleur, comment il résiste à la soif, comment sans bouger dans son lit et sans se découvrir, il endure les accès d'une fièvre incroyable. Dernièrement il me fit appeler avec quelques-uns de ses plus intimes amis, et nous pria de demander aux médecins ce qu'ils pensaient de l'issue de sa maladie, pour se résoudre à quitter la vie volontairement, si son mal était incurable, ou à le supporter et attendre la guérison, s'il n'était que long et

pénible : il devait, disait-il accorder aux prières de sa femme, accorder aux larmes de sa fille et à nous-mêmes, ses amis, de ne pas trahir nos espérances, pourvu qu'elles ne fussent pas vaines, par une mort volontaire. Rien de plus difficile, à mon gré, rien de plus digne d'éloges. Car courir au-devant de la mort d'un mouvement irraisonné et instinctif est le fait de beaucoup de gens, mais examiner et peser les motifs de sa décision, et n'obéir qu'à la raison pour prendre ou quitter la résolution de vivre ou de mourir, n'est le partage que des grandes âmes.

Sans doute les médecins nous promettent un dénouement favorable, souhaitons que les dieux confirment leurs promesses et me délivrent enfin de cette cruelle inquiétude ; quand j'en serai soulagé, je regagnerai ma villa des Laurentes, c'est-à-dire mes livres, mes tablettes, et mes loisirs studieux. Pour le moment je n'ai ni le temps, ni le goût de lire ou d'écrire passant mes jours soit auprès de mon ami, soit dans l'anxiété. Vous voilà informé de mes alarmes, de mes vœux, et même de mes projets pour l'avenir. Apprenez-moi, à votre tour, mais par des lettres plus gaies, ce que vous avez fait, ce que vous faites, ce que vous vous proposez de faire. Ce ne sera pas un faible soulagement à mon cœur troublé, de savoir que vous n'avez aucun sujet de plainte. Adieu.

XXIII. – C. PLINE SALUE SON CHER POMPEIUS FALCO.

Incompatibilité des fonctions d'avocat avec celles de tribun.

Vous me demandez si je suis d'avis que vous plaidez pendant votre tribunat. Le plus important est de savoir quelle idée vous vous faites de cette dignité. La considérez-vous comme une ombre vaine, et un titre sans réalité, ou comme un pouvoir sacré, qu'il ne convient à personne, pas même à son titulaire, de rabaisser ? Pour moi, quand j'ai été tribun, j'ai peut-être eu tort de me croire un personnage ; mais pensant que j'en étais un, je me suis abstenu de plaider ; d'abord parce que j'estimais méprisable que celui, devant qui tous devaient se lever, à qui chacun devait céder la place, se tînt debout lui-même, quand tout le monde était assis ; que celui qui pouvait ordonner le silence à tous, se le vît imposer par la clepsydre ; que celui qu'il est impie d'interrompre, fût exposé à s'entendre dire même des injures, et, s'il les souffrait sans les punir, à passer pour incapable, s'il les punissait, pour fier. Je voyais aussi mon embarras, si mon

client ou son adversaire réclamait ma protection : serais-je intervenu et aurais-je apporté mon appui ? ou bien serais-je demeuré immobile et muet, et me serais-je réduit, comme si j'étais sorti de charge, au rôle de simple particulier ? Par ces motifs, j'ai mieux aimé me montrer tribun pour tous, qu'avocat pour quelques-uns. Quant à vous, je le répète, l'essentiel est de savoir quelle idée vous vous faites du tribonat, et quel rôle vous voulez y assumer ; un homme sage doit le choisir tel qu'il puisse le soutenir jusqu'au bout. Adieu.

XXIV. – C. PLINE SALUE SON CHER BEBIUS HISPANUS.

La villa d'un homme de lettres.

Tranquillus⁽³⁷⁾, mon ami intime veut acheter un petit domaine, que cherche à vendre, dit-on, un des vôtres.

Faites en sorte, je vous prie, qu'il le paie un prix raisonnable. C'est la condition pour qu'il soit content de son achat ; car un mauvais marché est toujours déplaisant, surtout parce qu'il semble accuser son auteur de sottise.

Dans cette propriété, si du moins le prix lui sourit, bien des avantages excitent l'envie de mon cher Tranquillus : la proximité de la ville, la commodité de la route, les modestes proportions de la maison, la modique étendue des terres, plus capable de distraire que d'occuper.

Pour des propriétaires gens de lettres comme celui-ci, il suffit largement d'avoir assez de terrain pour pouvoir délasser son cerveau, reposer ses yeux, en parcourir les limites sans se presser, se promener toujours dans la même allée, connaître chacun de ses pieds de vigne et compter ses arbres fruitiers. Je vous donne ces détails

pour vous apprendre combien mon ami me serait obligé, et moi à vous, s'il achetait ce petit bien qui offre tant d'avantages, à des conditions assez favorables pour n'avoir jamais à s'en repentir. Adieu.

LIVRE DEUXIÈME

I. – C. PLINE SALUE SON CHER ROMANUS.

Éloge funèbre de Verginius Rufus.

Il y a plusieurs années que n'avait été offert aux yeux du peuple romain un spectacle aussi grandiose et même aussi digne de mémoire que celui des funérailles publiques de Verginius Rufus^{38}, citoyen dont le bonheur égala le mérite et la renommée. Pendant trente ans il survécut à sa gloire. Il put lire des poèmes écrits en son honneur, il put lire l'histoire de sa vie et il jouit des hommages de la postérité. Trois fois consul, il est parvenu au plus haut rang où pouvait monter un simple particulier, qui avait refusé celui de prince. Il a échappé aux Césars dont ses vertus avaient excité les soupçons et même la haine, il a laissé sur le trône le meilleur des empereurs, dont il fut l'ami très cher, et qui semble avoir été réservé pour lui rendre l'honneur de ces funérailles publiques. Il a achevé ses quatre-vingt-trois ans dans la plus grande tranquillité d'âme, entouré d'une vénération égale. Il a joui d'une robuste santé, sauf un tremblement de mains, qui n'allait pas jusqu'à la douleur. Les approches de la mort

seulement ont été assez pénibles et longues, mais encore dignes de tout éloge. Comme il se préparait à prendre la parole pour remercier le prince de son élévation au Consulat, le manuscrit qu'il tenait, se trouvant trop lourd pour ce vieillard debout, lui glissa entre les mains par son propre poids. Il voulut le rattraper et le ramasser ; mais comme le pavage était uni et glissant, le pied lui manqua, il tomba, et se brisa la cuisse, qui, maladroitement remise en place, et l'âge faisant obstacle aussi à la guérison, ne se souda pas bien.

Les funérailles de cet homme éminent firent grand honneur à la fois à l'empereur, à notre siècle, au forum même et au barreau. Son éloge funèbre fut prononcé par Cornelius Tacite : car il eut ce comble de bonheur, d'être loué par le panégyriste le plus éloquent. Il a quitté ce monde, chargé d'années, comblé d'honneurs, même de ceux qu'il refusa. Nous cependant, nous pleurons son absence et le regrettons comme le modèle des anciennes vertus, moi surtout qui le chérissais et l'admirais autant dans le commerce familial que dans la vie publique ; d'abord nous étions du même pays, de municipes voisins, nos terres mêmes et nos propriétés se touchaient ; et puis m'ayant été laissé pour tuteur il me témoigna toujours l'affection d'un père. C'est ainsi que dans mes candidatures il me soutint toujours de son suffrage, que, à l'occasion de toutes mes entrées en charge, il accourut du fond de ses retraites, alors qu'il avait déjà depuis longtemps renoncé à rendre ces sortes de services ; c'est

ainsi que le jour où les prêtres désignent les plus dignes du sacerdoce^[39], il me donnait toujours sa voix. Bien mieux, pendant sa dernière maladie, craignant d'être l'un des cinq membres de la commission instituée par décision du sénat pour travailler à la diminution des charges publiques, bien qu'il eût une foule d'amis à la fois âgés et anciens consuls, c'est moi qu'il choisit malgré mon âge, pour le remplacer en disant : « Quand j'aurais un fils, c'est à vous que je confierais ces fonctions. » Voilà les motifs qui m'obligent à pleurer auprès de vous sa mort comme un deuil prématuré, si du moins il est permis de la pleurer ou même d'appeler mort, cette disparition qui met un terme plutôt à la condition mortelle de ce grand homme qu'à sa vie. Car il vit et vivra toujours et même de plus en plus présent à la mémoire des hommes et mêlé à leurs discours, depuis qu'il a disparu à leurs yeux.

J'aurais voulu vous parler de beaucoup d'autres choses, mais je ne puis détacher mon esprit de cette unique contemplation : c'est à Verginius que je pense, Verginius que je vois, Verginius que des images vaines désormais, vivaces cependant, me montrent : je l'entends, je lui parle, je le tiens dans mes bras ; des hommes qui l'égalent en mérite, nous en avons et nous en aurons d'autres, mais aucun n'égalera sa gloire. Adieu.

II. – C. PLINE SALUE SON CHER PAULINUS.

La colère d'un ami.

Je suis fâché ; je ne vois pas trop si c'est avec raison, mais je suis fâché. Vous savez à quel point l'amitié est injuste parfois, peu maîtresse d'elle-même souvent, pointilleuse toujours. Cette fois le motif est sérieux ; est-il juste ? Le fait est que je suis fâché, comme si le motif était aussi juste que sérieux, de n'avoir depuis aussi longtemps aucune lettre de vous. Vous n'avez qu'un moyen d'obtenir votre pardon, c'est de m'en envoyer sur-le-champ plusieurs et bien longues. C'est pour moi la seule excuse véritable ; je regarderai toutes les autres comme des mensonges. Je ne me contenterai pas de « je n'étais pas à Rome » ou « j'étais accablé d'occupations ». Quant à l'excuse : « j'étais un peu souffrant » puissent les dieux ne jamais l'autoriser. Pour moi, dans ma maison de campagne, je me partage entre le plaisir de l'étude et la joie de la paresse, ces deux enfants du loisir. Adieu.

III. – C. PLINE SALUE SON CHER NÉPOS^{40}.

L'improvisateur.

Isée avait été précédé par une grande réputation, il s'est révélé plus grand encore. Rien n'égale la facilité, l'abondance, la richesse de son élocution. Il improvise toujours, mais ses improvisations ressemblent à des discours écrits avec soin. Il parle la pure langue grecque, ou plutôt le dialecte attique. Les préambules ont de l'élégance, de la délicatesse, de la douceur, quelquefois de la grandeur et de la majesté. Il demande à ses auditeurs plusieurs sujets de controverse, leur laisse le choix d'un de ces sujets, et souvent même du parti à défendre ; il se lève, se drape dans sa toge, commence. Aussitôt tout se trouve presque au même instant sous sa main : c'est un flot pressé de fines pensées, de paroles, et quelles paroles ! les plus choisies, les plus parfaites. Dans ses improvisations éclatent les lectures abondantes, l'habitude d'écrire. Les exordes sont justes, ses narrations claires, son argumentation pressante, ses péroraisons vigoureuses, ses figures nobles ; en un mot il instruit, il

plait, il touche ; en quoi réussit-il le mieux ? on ne peut le décider. Il use de fréquents enthymêmes, de fréquents syllogismes, mais si serrés et si parfaits que la plume même aurait du mérite d'y parvenir. Sa mémoire est incroyable : il reprend de très haut une improvisation, sans se tromper d'un seul mot. Le travail et l'exercice lui ont acquis cette merveilleuse faculté. Car nuit et jour, il ne fait, il n'écoute, il ne dit rien qui ne vise à cette qualité. Il a dépassé soixante ans, c'est encore uniquement un homme d'étude. Voilà le genre d'esprit chez qui l'on trouve le plus de sincérité, de simplicité, de bonté. Nous autres qui nous consumons dans les contestations réelles du barreau, nous apprenons, même sans le vouloir, beaucoup de méchanceté. L'école au contraire, une salle de lecture, les causes fictives sont choses inoffensives, innocentes, et non moins agréables cependant, surtout pour des vieillards. Y a-t-il en effet rien de plus agréable pour la vieillesse que ce qui fait les délices de la jeunesse ? Aussi je regarde Isée^[41] non seulement comme le plus éloquent, mais comme le plus heureux des hommes, et si vous ne brûlez du désir de le connaître c'est que vous avez un cœur de pierre et de fer.

Ainsi donc, venez, si ce n'est pour d'autres affaires, ou pour moi-même, du moins pour l'entendre, lui. N'avez-vous jamais lu qu'un habitant de Gadès frappé du renom et de la gloire de Tite-Live accourut pour le voir des confins les plus reculés du monde et s'en alla aussitôt après l'avoir vu ? Il faut être sans goût, sans culture, sans intelligence et je

dirais presque sans honneur, pour ne pas estimer à ce prix la curiosité la plus agréable, la plus belle, la plus digne enfin d'un homme.

Vous direz : « J'ai ici à lire des auteurs non moins éloquents. » Sans doute ; mais on a toujours l'occasion de lire, pas toujours celle d'entendre. Sans compter que comme l'on dit, le débit de vive voix impressionne bien davantage. Ce que vous lisez, fût-il plus énergique, pénètre moins profondément dans l'esprit que ce qu'y enfonce la prononciation, l'expression du visage, le port et enfin le geste de l'orateur. À moins de taxer de fausseté ce trait d'Eschine, qui, ayant lu aux Rhodiens un discours de Démosthène, que tous admiraient, aurait ajouté, dit-on : *Que serait-ce donc, si vous aviez entendu le monstre lui-même ?* Et pourtant, si l'on en croit Démosthène, Eschine avait un organe très sonore. Il avouait néanmoins que ce discours avait été bien mieux prononcé par son auteur. Tout cela n'a qu'un but, c'est de vous décider à entendre l'écrite, ne serait-ce que pour l'avoir entendu. Adieu.

IV. – C. PLINE SALUE SA CHÈRE CALVINA.

La donation généreuse.

Si votre père avait laissé plusieurs créanciers, ou même un seul autre que moi, vous auriez peut-être eu raison de délibérer si vous devez accepter un héritage, lourd même pour un homme. Mais puisque, guidé par les devoirs de la parenté, j'ai désintéressé je ne dis pas les plus importuns, mais les plus pressés, et que je reste votre seul créancier ; puisque même du vivant de votre père au moment de votre mariage j'ai contribué à votre dot pour une somme de cent mille sesterces, outre celle que votre père promit pour ainsi dire sur mon bien, (car c'est sur ma fortune qu'elle devait être payée), vous avez un gage certain de ma bienveillance, et, confiante en elle, vous devez relever la mémoire et l'honneur de celui qui n'est plus. Pour vous y exhorter plus par des actes que par des paroles, je vous ferai donner quittance de tout ce que me devait votre père. N'appréhendez point qu'une telle donation me soit onéreuse. Il est vrai que mes ressources sont en somme modestes, mon rang coûteux, mon revenu,

par suite de la gestion de mes terres, aussi modique qu'incertain ; mais si le revenu manque, l'économie y supplée ; elle est comme la source, d'où jaillissent mes libéralités. Il faut pourtant les régler, de façon qu'elles ne se tarissent pas à force de profusion, mais il faut les régler à l'égard des autres ; avec vous au contraire le compte s'en équilibrera toujours, même si ma générosité a dépassé la mesure. Adieu.

V. – C. PLINE SALUE SON CHER LUPERCUS.

Envoi d'un discours.

Le plaidoyer que vous m'avez plusieurs fois réclamé et que je vous ai souvent promis, je vous l'envoie enfin, et non pas tout entier ; car une partie est encore sur le métier. Entre temps j'ai cru bon de soumettre à votre critique ce qui m'a paru le plus achevé. Lisez ces fragments avec attention et la plume à la main, car jusqu'à présent je n'ai rien entrepris, qui m'ait demandé plus d'application. Dans mes autres discours on n'avait à juger que de mon zèle et de ma probité d'avocat, ici on jugera en outre de mon amour de la patrie. Aussi mon ouvrage s'est-il étendu, à cause du plaisir que j'éprouvais à louer et à célébrer ma patrie, tout en me consacrant à sa défense et à sa gloire. Même là cependant, coupez et retranchez, autant qu'il sera nécessaire. Car toutes les fois que je pense au goût difficile et capricieux des lecteurs, je comprends qu'il faut attendre de la petitesse même de mon volume sa meilleure recommandation. Néanmoins, tout en réclamant de vous cette sévérité, je me vois forcé de vous demander une

faveur toute contraire : c'est de vous laisser souvent déridier le front. Il faut bien faire quelques concessions aux oreilles des jeunes gens, surtout quand le sujet ne s'y oppose pas ; il n'est pas interdit de prêter aux descriptions de pays, qui seront assez fréquentes dans cet ouvrage, non seulement les ornements de l'histoire, mais aussi ceux de la poésie. Si pourtant quelqu'un pensait que j'ai répandu plus de fleurs que n'en veut la gravité oratoire, sa morosité, qu'on me passe l'expression, se laissera fléchir, je l'espère, par les autres parties du plaidoyer. Le vrai c'est que je me suis efforcé d'intéresser la plus grande diversité de lecteurs en employant plusieurs genres de style. Si donc je crains que quelques-uns, chacun selon son goût personnel, n'aiment pas certaines parties, je crois pouvoir m'assurer que l'ensemble se recommandera à tous par sa variété même. Dans un grand repas, quoique chacun s'abstienne de plusieurs plats, nous n'en louons pas moins tous l'ensemble de la table, et les mets que notre palais refuse n'ôtent rien de leur agrément à ceux qui lui plaisent.

N'allez pas croire par là que je prétende avoir atteint le but ; je veux seulement vous faire entendre que je me suis efforcé d'y atteindre, peut-être pas en vain, si vous vouliez bien donner vos soins d'abord à ce que je vous envoie, et ensuite à ce qui suivra. Vous direz qu'il ne vous est pas facile de vous acquitter bien de ce soin, sans connaître tout le plaidoyer, j'en conviens. Pour le moment vous vous familiariserez toujours avec les morceaux que je vous sou mets, et vous y trouverez quelques endroits qui pourront

souffrir des corrections partielles. Si l'on vous présentait la tête ou quelque membre détaché d'une statue, vous ne pourriez certes pas en saisir le rapport et la proportion avec l'ensemble, mais vous pourriez juger de la perfection de ces parties. Pour quelle autre raison colporte-t-on des feuilles d'exordes, sinon parce qu'on est persuadé qu'une partie peut avoir sa perfection, indépendamment du reste ? Je me suis laissé entraîner trop loin par le plaisir de causer avec vous. Je finis vite, pour ne pas excéder dans une lettre la mesure, que je conseille de garder même dans les discours. Adieu.

VI. – C. PLINE SALUE SON CHER AVITUS.

Le magnifique parcimonieux.

Il serait trop long de revenir sur le passé, et la chose n'en vaut pas la peine, pour vous dire comment, malgré mon peu de familiarité avec lui, je me suis trouvé à dîner chez un homme, selon lui, magnifique et économe, selon moi, avare et prodigue. À lui et à quelques privilégiés il faisait servir des mets excellents, aux autres des plats grossiers et réduits. Pour les vins aussi il les avait répartis en trois catégories dans de petites bouteilles, non pour laisser la liberté de choisir, mais afin d'ôter le droit de refuser ; la première était pour lui et pour nous, la seconde pour les amis de moindre importance (car il y a des degrés dans son amitié), la dernière pour ses affranchis et pour les nôtres. Mon voisin de table remarqua cette ordonnance du repas et me demanda si je l'approuvais. « Nullement, répondis-je. » – « Et vous, ajouta-t-il, quelle est donc votre habitude ? » – « Je fais servir tout le monde de même ; j'invite à un repas, non à une offense ; et je veux que tout aille de pair entre ceux que j'ai admis de pair à ma table et

sur mon divan. » – « Même les affranchis ? » – « Oui ; ils ne sont plus alors à nos yeux des affranchis, mais des convives. » – « Cela vous coûte beaucoup, ajouta-t-il ? » – « Point du tout. » – « Est-il possible ? » – « Très possible, pour la bonne raison que mes affranchis ne boivent pas le même vin que moi, c'est moi qui bois le même vin que mes affranchis. » Eh ! parbleu, si vous modérez votre gourmandise, il ne vous en coûte jamais bien cher de partager avec plusieurs ce dont vous vous contentez vous-même. C'est notre propre sensualité qu'il faut réprimer, et pour ainsi dire, rappeler à l'ordre, si l'on veut ménager la dépense, qu'il est plus convenable d'épargner par sa propre tempérance que par l'humiliation d'autrui.

À quoi tend ce discours ? À ce que vous, qui êtes jeune et d'un excellent naturel, vous ne vous en laissiez pas imposer par le luxe de la table qu'étaient certaines personnes sous l'apparence de l'économie. L'affection que je vous porte me fait un devoir, chaque fois qu'une occasion semblable se présente, d'en profiter pour vous avertir par un exemple de ce que vous devez éviter. Souvenez-vous donc que l'on ne saurait trop fuir cet hypocrite mélange de prodigalité et d'avarice tout récent et que si ces deux vices pris isolément sont honteux, leur réunion en augmente encore la honte. Adieu.

VII. – C. PLINE SALUE SON CHER MACRINUS.

La statue élevée à Spurinna et à son fils Cottius.

Hier le sénat, sur la proposition de l'empereur, a décidé d'élever une statue triomphale à Vestricius Spurinna, non comme à tant d'autres, qui ne se sont jamais trouvés dans une bataille, qui n'ont jamais vu de camp, jamais entendu la trompette que dans les théâtres, mais comme à ceux qui ont acheté cet honneur au prix de leurs fatigues, de leur sang et de leurs exploits. En effet Spurinna, par la force des armes, a rétabli le roi des Bructères dans ses états ; il lui a suffi de paraître en armes (et c'est sans doute la plus glorieuse de toutes les victoires), pour dompter par la terreur une nation si belliqueuse. En même temps qu'on a ainsi récompensé son courage, on a consolé sa douleur, en accordant aussi à son fils Cottius, qu'il a perdu pendant son absence, l'honneur d'une statue. C'est une gloire rare pour un jeune homme ; mais le père l'avait bien méritée aussi, et il ne fallait rien moins qu'un si puissant remède pour une blessure si cruelle. D'ailleurs Cottius lui-même

brillait déjà de tant de vertus, que sa vie courte et modeste méritait d'être prolongée par une sorte d'immortalité. La pureté de ses mœurs, son sérieux, son ascendant même lui permettaient de disputer de mérite avec les vieillards auxquels cette distinction l'a égalé. Une telle distinction, si je ne me trompe, vise non seulement à la gloire du défunt, à la consolation du père, mais encore à l'exemple. Les jeunes gens animés par l'espoir de si nobles récompenses, offertes même à leur jeunesse, pourvu qu'elle en soit digne, se distingueront à l'envi dans l'exercice des vertus ; les citoyens du plus haut rang brûleront d'élever des enfants pour avoir les joies qu'ils leur donneront s'ils vivent, ou pour recevoir de si glorieuses consolations, s'ils les perdent.

Voilà pourquoi je me réjouis au nom de l'état, mais aussi de l'amitié, qu'on ait érigé une statue à Cottius. Mon affection pour ce jeune homme accompli a été aussi vive que sont maintenant inconsolables mes regrets ; et je serai heureux de contempler de temps en temps cette statue de lui, de me retourner quelquefois pour la voir, de m'arrêter à ses pieds, de passer devant elle. Si les images des morts placées dans nos demeures allègent notre douleur, combien elles nous consolent davantage celles qui, dressées dans un lieu fréquenté, nous retracent non seulement la stature et les traits des disparus, mais leurs honneurs et leur gloire. Adieu.

VIII. – C. PLINE SALUE SON CHER CANINIUS.

Les affaires et les plaisirs.

Vous livrez-vous à l'étude, à la pêche, à la chasse, ou à toutes ces distractions à la fois ? Car on peut les goûter toutes à la fois sur les bords de notre cher Larius. Le lac procure en abondance du poisson, les forêts qui l'environnent du gibier, et votre profonde retraite éveille en foule les pensées. Mais que vous jouissiez de tous ces plaisirs ou de quelqu'autre, je ne puis vous dire : « Je vous envie. » Je souffre pourtant de ne pouvoir profiter ainsi que vous de ces délassements après lesquels je soupire comme les malades après le vin, les bains et les sources. Ne romprai-je donc jamais les liens qui m'attachent si étroitement, puisqu'il m'est impossible de les dénouer ? Jamais, je crois, car aux vieilles affaires de nouvelles se joignent, sans que les premières soient terminées. Chaque jour ajoute un nœud, un anneau à la longue chaîne de mes occupations. Adieu.

IX. – C. PLINE SALUE SON CHER APOLLINARIS.

Sollicitation.

Je suis dans une grande perplexité et dans un grand souci au sujet des démarches de mon ami Erucius. Je ressens pour cet autre moi-même des tourments et des angoisses qu'en pareille occasion je n'ai point éprouvés pour moi ; et d'autre part mon honneur, ma réputation, mon crédit courent des risques. C'est moi qui ai obtenu de notre César le laticlave pour Sextus et la charge de questeur ; il doit à mon appui le droit de poser sa candidature au tribunat, et s'il ne l'obtient du Sénat, je crains de paraître avoir abusé le prince. Je ne dois donc rien négliger pour que le jugement public confirme l'opinion que l'empereur, sur ma parole, a bien voulu concevoir de ses mérites. Quand je n'aurais pas ce motif pressant de m'intéresser à lui, je n'en désirerais pas moins venir en aide à un jeune homme plein de probité, de sérieux, de savoir, digne enfin de tout éloge, ainsi du reste que sa famille entière. Car son père, Erucius Clarus, est un homme très digne, d'une vertu antique, avocat éloquent et expérimenté, qui plaide avec

une parfaite loyauté, une fermeté égale et non moins de modestie. Il a pour oncle C. Septicius, qui est la vérité, la franchise, la droiture, la sûreté même. Tous rivalisent d'affection pour moi, tout en m'aimant également ; voici une occasion de m'acquitter envers tous en la personne d'un seul. J'arrête donc, je supplie, j'assiège mes amis ; je vais de maison en maison, de réunion en réunion, et j'éprouve par mes prières le degré de crédit ou de considération dont je jouis. Je vous conjure donc à votre tour de vouloir bien vous charger d'une partie des soins que je me suis imposés ; je vous paierai de retour, si vous le demandez, et même sans que vous le demandiez. On vous aime, on vous honore, on vous courtise. Manifestez seulement vos intentions, et il ne manquera pas de gens pour les seconder avec empressement. Adieu.

X. – C. PLINE SALUE SON CHER OCTAVIUS.

Le recueil de Poésies.

Que vous êtes indifférent, ou plutôt dur, et presque cruel, de retenir si longtemps de si beaux ouvrages ! Jusqu'à quand, jaloux et de vous et de moi nous refuserez-vous à vous une gloire éclatante, à moi le plus délicat des plaisirs ? Laissez-les voler de bouche en bouche et se répandre aussi loin que la langue latine. Une attente si vive et déjà si prolongée ne vous permet plus de la tromper ni de différer davantage. Quelques-uns de vos vers ont déjà paru avec éclat, s'échappant malgré vous de leur prison. Si vous ne les ramenez pas au bercail, ces vagabonds trouveront quelque jour un maître. Songez à votre condition mortelle ; ce monument seul peut vous assurer contre elle ; le reste se brise et tombe comme les hommes eux-mêmes meurent et disparaissent.

Vous me direz selon votre habitude : « Cela regarde mes amis. » Je souhaite que vous ayez des amis assez dévoués, assez savants, assez laborieux, pour pouvoir et vouloir se charger d'un tel soin et d'un tel effort, mais

prenez garde qu'il ne soit peu prudent d'espérer d'autrui ce qu'on ne s'accorde pas à soi-même.

Pour la publication, attendons, si vous voulez. Faites au moins une lecture publique, pour vous donner l'envie de publier, pour que vous goûtiez enfin la joie, que je pressens depuis longtemps pour vous non sans raison. Je me représente en effet cette foule d'auditeurs, qui vous attendent, ces transports d'admiration, ces applaudissements, ce silence même, qui, lorsque je plaide ou que je donne une lecture, n'a pas moins de charmes pour moi que les applaudissements, pourvu qu'il soit un silence attentif, ardent, avide d'entendre la suite.

Cessez donc de dérober à vos veilles, par des délais éternels, une jouissance si douce et si assurée ; votre hésitation excessive risquerait d'être taxée de paresse, de négligence ou même de timidité. Adieu.

XI. – C. PLINE SALUE SON CHER ARRIANUS.

L'affaire de Marius Priscus, proconsul en Afrique.

C'est toujours une joie pour vous, quand notre sénat accomplit quelque acte digne de cet ordre auguste. Quoique l'amour de la tranquillité vous ait conduit dans la retraite, vous gardez cependant au fond du cœur le souci de la grandeur de l'état. Apprenez donc l'événement de ces jours derniers, événement fameux par la célébrité du personnage, salutaire par la sévérité de l'exemple, mémorable à jamais par son importance.

Marius Priscus⁽⁴²⁾, accusé par les Africains, dont il a été le proconsul, renonçant à toute défense, se bornait à demander son renvoi devant une commission. Cornélius Tacite et moi invités par ordre du sénat à assister les provinciaux, nous crûmes qu'il était de notre devoir de représenter au sénat que la cruauté et la barbarie de Priscus avaient dépassé la mesure des crimes auxquels on peut accorder le renvoi à une commission. On l'accusait

d'avoir reçu de l'argent pour condamner et même faire égorger des innocents. Catus Fronto répondit en suppliant le sénat de limiter l'affaire à un procès en restitution ; et cet orateur très habile à tirer des larmes, enfla toutes les voiles de sa plaidoirie d'un grand vent de pitié. Grande contestation, grandes clameurs de part et d'autres : selon les uns la compétence du sénat était limitée par la loi, selon les autres elle était dégagée de toute restriction, et quels que fussent les crimes de l'accusé, le sénat avait le droit de les punir. Enfin le consul désigné Julius Ferox, homme droit et intègre, fut d'avis de donner, par provision, des juges à Marius, et en attendant de citer les personnes auxquelles on affirmait qu'il avait vendu le sang innocent. Non seulement cet avis l'emporta, mais il fut presque le seul, après tant de discussions, à réunir un assez grand nombre de voix, et l'on vit par expérience que si les premiers mouvements de l'enthousiasme et de la pitié sont vifs et impétueux, peu à peu la sagesse et la raison éteignent pour ainsi dire leur flamme, et les apaisent. C'est pourquoi ce que beaucoup soutiennent en mêlant leurs cris à ceux de la multitude, personne n'ose plus le proposer, quand tout le monde se tait. La vérité, obscurcie par la foule, se manifeste, dès qu'on s'en sépare.

Bientôt arrivèrent les accusés assignés, Vitellius Honoratus et Flavius Marcianus ; Honoratus était convaincu d'avoir donné trois cent mille sesterces pour l'exil d'un chevalier romain et pour le dernier supplice de sept de ses amis, Marcianus d'avoir acheté sept cent mille sesterces

diverses peines imposées à un seul chevalier romain ; ce malheureux avait été en effet battu de verges, envoyé aux mines, étranglé en prison. Une mort opportune déroba Honoratus à la justice du sénat ; Marcianus fut introduit en l'absence de Priscus. Aussi Tuccius Cerialis, personnage consulaire, usant de son droit de sénateur, demanda-t-il que Priscus en fût informé : il espérait accroître par sa présence soit la compassion soit la haine, ou bien (et je crois plutôt cela) il jugeait équitable que les deux accusés repoussassent en commun une accusation commune, ou s'ils ne pouvaient se justifier, qu'ils fussent punis ensemble.

L'affaire fut renvoyée à la première assemblée du sénat, qui eut une physionomie tout à fait solennelle. Le prince la présidait ; il était en effet consul ; en outre on était en Janvier, mois qui de tous rassemble à Rome le plus de monde et particulièrement de sénateurs ; d'ailleurs l'importance de la cause, l'attente et le bruit qui s'étaient encore accrus de tant de remises, la curiosité naturelle à tous les hommes de voir de près des événements graves et extraordinaires avait attiré de toutes parts un grand concours.

Imaginez-vous quel sujet d'inquiétude et de crainte pour moi qui devais porter la parole dans une si grande affaire, devant une si auguste assemblée, en présence de l'empereur. J'ai bien plaidé plusieurs fois devant le sénat ; nulle part même je ne suis écouté avec plus de bienveillance ; ce jour-là cependant, en présence d'une situation toute nouvelle, j'étais rempli d'une appréhension

nouvelle. Je me représentais outre celles déjà indiquées, la difficulté de la cause ; je voyais devant moi un homme naguère consulaire, naguère septemvir des banquets sacrés^[43] ; maintenant, déchu de ces deux dignités. Il m'était extrêmement pénible d'accuser un homme déjà condamné, qui, chargé d'une part d'une accusation atroce, était d'autre part couvert par cette sorte de pitié qui s'attache à une première condamnation.

Toutefois, lorsque j'eus raffermi mes esprits et mes idées, je commençai mon plaidoyer qui fut écouté avec une bienveillance égale à mon trouble. Je parlai près de cinq heures, car aux douze clepsydres très larges que l'on m'avait d'abord accordées, on en ajouta quatre autres^[44]. Tant les parties mêmes de la cause qui m'avaient paru, avant de parler, épineuses et défavorables, me secondèrent, quand je vins à les traiter. Les bontés de l'empereur pour moi, ses soins, je n'ose dire son souci, allèrent si loin, qu'il me fit avertir plusieurs fois par mon affranchi qui se tenait derrière moi de ménager ma gorge et ma poitrine, quand il craignait que la chaleur de l'action ne m'emportât plus loin que ne le permettait la faiblesse de ma complexion. Claudius Marcellinus, défenseur de Marcianus, me répondit. Ensuite la séance du sénat fut levée et renvoyée au lendemain, car on ne pouvait plus commencer un autre plaidoyer, sans être interrompu par l'arrivée de la nuit.

Le lendemain Salvius Liberalis parla pour Marius : cet orateur a de la finesse, de l'art, de la force, de la facilité. Il

déploya dans cette occasion tous ses avantages. Cornelius Tacitus lui répondit avec beaucoup d'éloquence et avec cette élévation majestueuse qui caractérise ses discours. Catus Fronto parla à son tour pour Marius ; il le fit avec talent, et se conformant à la circonstance, il donna plus de temps aux prières qu'à la défense. Le soir tomba avec la fin de ce plaidoyer sans l'interrompre d'ailleurs. On renvoya donc les preuves au troisième jour. C'est déjà quelque chose de beau et d'antique, de voir le sénat ne se séparer qu'à la nuit, s'assembler trois jours de suite, trois jours de suite siéger sans désespérer. Cornutus Tertullus, consul désigné, homme d'un rare mérite et d'une franchise incorruptible, opina le premier. Il fut d'avis de condamner Marius à verser au trésor public les sept cent mille sesterces, qu'il avait reçus, et à être banni de Rome et de l'Italie, Marcianus à être banni en outre de l'Afrique. Il conclut en disant que, Tacite et moi ayant soutenu avec conscience et courage l'accusation dont nous avons été chargés, le sénat déclarât que nous avons dignement rempli notre mission. Les consuls désignés et même tous les consulaires se rangèrent à cet avis, jusqu'au tour de Pompeius Collega. Celui-ci proposa de verser au trésor public les sept cent mille sesterces qu'avait touchés Marius, d'exiler Marcianus pour cinq ans, et pour Marius de ne rien ajouter à la condamnation en restitution prononcée déjà. Chaque opinion eut de nombreux partisans, la dernière en réunit peut-être même un plus grand nombre, comme plus indulgente ou moins rigoureuse. Car plusieurs de ceux qui semblaient avoir adopté le sentiment de

Cornutus, suivaient maintenant Collega, qui avait opiné après eux. Toutefois lorsqu'on vint à compter les suffrages, les sénateurs placés près des sièges des consuls commencèrent à se ranger du côté de Cornutus. Alors ceux qui avaient autorisé à croire qu'ils étaient de l'avis de Collega repassèrent du côté opposé, laissant Collega presque seul. Plus tard il se plaignit amèrement de ceux qui l'avaient engagé dans ce parti, principalement de Regulus, qui avait trahi un avis dont il était l'auteur. En fait Regulus est un esprit si léger qu'il passe en un moment de l'extrême audace à l'extrême crainte.

Tel fut le dénouement de cette grande affaire. Il nous reste cependant encore un office à remplir qui n'est pas minime : c'est le cas d'Hostilius Firmus, lieutenant de Marius Priscus, qui, impliqué dans cette affaire, a subi de terribles assauts. Il était convaincu par les registres de Marcianus et par le discours qu'il prononça dans le sénat de Leptis d'avoir rendu à Priscus d'infâmes services et de lui avoir fait promettre cinquante mille deniers par Marcianus ; lui-même en outre aurait reçu dix mille sesterces, à titre de parfumeur, titre honteux, qui ne convient pas trop mal cependant à un homme toujours si soigneux de sa coiffure et de la douceur de sa peau. On a décidé sur l'avis de Cornutus, de renvoyer l'affaire à la prochaine séance du sénat ; car, soit hasard, soit conscience de sa culpabilité, Hostilius était absent alors.

Voilà les nouvelles de la ville ; à votre tour donnez-m'en de la campagne. Que deviennent vos arbres fruitiers, vos

vignes, vos blés, vos brebis, si délicatement vêtues ? Bref, si vous ne m'envoyez pas une lettre d'égale longueur, n'en attendez jamais plus de moi que de très courtes. Adieu.

XII. – C. PLINE SALUE SON CHER ARRIANUS.

Suite de cette affaire.

Cet office, qui nous restait du procès de Marius Priscus, ainsi que je vous l'écrivais dernièrement, je ne sais si nous l'avons heureusement rempli, mais enfin nous avons si bien taillé et poli, qu'il est achevé. Firminus comparut devant le sénat et répondit à l'accusation, dont les motifs étaient déjà connus. Puis les avis se partagèrent entre les consuls désignés. Cornutus Tertullus opinait à le chasser du sénat, Acutius Nerva seulement à l'exclure du tirage au sort de la province. Cette opinion prévalut, comme la plus douce, quoiqu'elle soit en réalité plus sévère et plus dure. Qu'y a-t-il de plus déplorable que d'être privé et écarté des honneurs attachés à la fonction de sénateur, sans être dispensé des peines et des ennuis ? Qu'y a-t-il de plus affreux pour un homme frappé d'une telle ignominie que de ne pouvoir pas se cacher au fond d'une solitude, et d'être obligé de rester dans cette situation en vue qui le donne en spectacle à tous les regards ? Bien plus, que peut-on imaginer de plus bizarre

dans un état et de plus indécent, que de voir siéger au sénat un homme que le sénat a flétri ? de le voir l'égal de ceux mêmes qui l'ont flétri ? de le voir, lui exclu du proconsulat pour cause de prévarication, juger des proconsuls, de voir enfin un homme condamné pour des ignominies, condamner ou absoudre les autres ? Mais la majorité en a décidé ainsi. On compte les voix, on ne les pèse pas ; il ne faut attendre rien de mieux de ces assemblées publiques où la plus choquante inégalité est dans l'égalité même, puisque, sans avoir les mêmes lumières, tous les membres ont la même autorité.

J'ai accompli la promesse que je vous avais faite dans ma dernière lettre et tenu ma parole. Si je calcule bien le temps depuis son départ, vous devez l'avoir reçue ; je l'ai remise à un courrier prompt et diligent, s'il n'a point rencontré d'obstacle sur son chemin. C'est à vous maintenant de me récompenser de ma première et de cette seconde lettre, par quelques-unes de ces missives aussi plantureuses que peut les produire votre pays. Adieu.

XIII. – C. PLINE SALUE SON CHER PRISCUS.

Recommandation.

Si vous saisissez avec empressement toutes les occasions de me rendre service, de mon côté il n'est personne à qui j'aime mieux avoir obligation qu'à vous. Ce double motif me détermine à vous demander à vous de préférence un service que je désire vivement obtenir. Vous êtes à la tête d'une puissante armée ; ce poste met à votre disposition un grand nombre de faveurs, et depuis le temps que vous l'occupez, vous avez pu en combler tous vos amis. Tournez vos regards vers les miens, pas vers un grand nombre pourtant. Vous préféreriez, vous, en obliger beaucoup, mais ma discrétion se contentera de vous parler d'un ou de deux, ou plutôt d'un seul.

Ce sera Voconius Romanus. Son père s'était distingué dans l'ordre équestre, son beau-père, ou plutôt son second père (car il avait mérité aussi ce nom par son affection) y avait acquis plus de distinction encore et sa mère tenait aux premières familles. Lui a été l'an dernier choisi pour Flamine par l'Espagne citérieure et vous savez quel est le

bon sens et le sérieux de cette province. Notre intime et tendre amitié a commencé avec nos études ; nous logions ensemble à la ville et à la campagne ; il partage mes occupations et mes plaisirs. Où trouver un ami plus sûr, un compagnon plus agréable ? Quel charme ravissant dans sa conversation, et non moins ravissant dans sa voix même et dans son visage ! Ajoutez-y un naturel noble, un esprit fin, délicat, avec de la facilité et la science du barreau. Il écrit des lettres dans lesquelles on croit entendre les Muses mêmes parler latin. Je l'aime de tout cœur et son amitié ne le cède pas à la mienne. Dès notre jeunesse commune, je lui ai rendu avec passion tous les services que me permettait notre âge, et je viens de lui obtenir de notre bon prince, le privilège que l'on accorde pour trois enfants ; quoique l'empereur ne le donne que rarement et avec choix, il a bien voulu me le concéder avec autant de bonne grâce que s'il l'avait choisi lui-même. Je ne puis mieux soutenir mes premiers bienfaits qu'en y ajoutant, surtout parce qu'il montre une telle reconnaissance, qu'en recevant les uns, il en mérite d'autres.

Vous savez quel est Romanus, combien je l'estime, combien il m'est cher ; procurez-lui, je vous prie, un emploi digne de votre caractère, digne de votre haute situation. Surtout aimez-le ; car même en lui faisant tout le bien qui est en votre pouvoir, vous ne pouvez lui accorder rien de plus précieux que votre amitié. C'est pour vous prouver qu'il la mérite et que vous pouvez même l'admettre dans

votre intimité, que je vous ai dépeint en peu de mots ses goûts, son caractère, et tout son genre de vie. J'allongerais mes recommandations, si je ne savais pas que vous n'aimez pas à vous faire prier longtemps, et si je n'avais fait cela tout le long de ma lettre. Car c'est prier, et prier très efficacement que de donner la raison de ses prières. Adieu.

XIV. – C. PLINE SALUE SON CHER MAXIMUS.

Décadence de l'éloquence judiciaire.

Vous avez deviné, je suis harcelé par les causes que je plaide devant les centumvirs⁽⁴⁵⁾ : la peine passe le plaisir. La plupart sont minces et frivoles ; rarement s'en présente-t-il une, qui, par le rang des parties, ou l'importance de l'affaire, attire l'attention. En outre bien peu d'adversaires avec qui il soit agréable de plaider ; le reste se compose de gens audacieux, même en grande partie de jeunes gens obscurs qui ne viennent là que pour déclamer, avec si peu de respect et de retenue que notre cher Attilius a eu parfaitement raison de dire : « Les enfants font leurs premiers pas au barreau dans les causes des centumvirs, comme à l'école dans la lecture d'Homère. » Car dans l'un et l'autre cas on commence par le plus difficile. Tandis que, sur ma foi, dans l'ancien temps, comme disent les vieillards, les jeunes gens, même de la plus haute naissance, n'étaient point admis devant les centumvirs, s'ils n'étaient présentés par quelque consulaire, tant on avait alors de vénération pour une si noble tâche.

Maintenant on a brisé les barrières de la discrétion et de la retenue et tout s'ouvre à tous ; on n'entre plus au barreau, on y fait irruption.

Viennent ensuite des auditeurs, pareils aux avocats, loués et achetés à prix d'argent ; on entoure l'agent d'embauchage⁽⁴⁶⁾ ; et là en pleine basilique, aussi librement que dans une salle à manger, il distribue les sportules. D'un procès on passe au suivant pour un salaire égal. Aussi les a-t-on nommés assez plaisamment en grec σοφοχλείς qui crient bravo ! et en latin laudiceni (qui applaudissent pour un dîner). Et pourtant cette indignité grandit de jour en jour, quoique flétrie dans les deux langues. Hier deux de mes nomenclateurs (ils ont bien l'âge des jeunes gens qui viennent de prendre la toge) consentaient à applaudir pour trois deniers chacun. Il n'en coûte pas plus pour être éloquent ; à ce prix n'importe quel nombre de bancs se remplissent, à ce prix on rassemble un vaste cercle d'auditeurs, à ce prix on soulève des applaudissements sans fin, au signal du Coryphée. Il faut bien en effet un signal pour des gens qui ne comprennent pas, qui n'écoutent même pas ; car la plupart n'écoutent pas, mais n'en applaudissent que plus énergiquement. S'il vous arrive de traverser la basilique et si vous désirez connaître la valeur de chaque avocat nul besoin de monter sur l'estrade du tribunal, nul besoin de prêter votre attention ; il vous sera facile de le deviner ; sachez que le pire des orateurs sera celui qui recueillera le plus d'applaudissements.

Le premier qui amena cette mode fut Larcus Licinius, mais il se contentait d'inviter des auditeurs. C'est du moins ce qu'il me souvient d'avoir entendu raconter à mon maître Quintilien^[47]. Il disait : « J'accompagnais Domitius Afer un jour qu'il plaidait devant les centumvirs avec gravité et avec lenteur (c'était sa manière) ; il entend dans le voisinage des cris formidables et extraordinaires. Surpris, il se tut ; le silence revenu, il reprit son discours interrompu. Les clameurs se renouvelèrent, il se tut de nouveau et, le silence rétabli, il reprit la parole. Même interruption pour la troisième fois. Enfin il demanda qui plaidait. On lui répondit : Licinius. Alors abandonnant sa cause : « Centumvirs, dit-il, notre art est perdu. » Pourtant cet art commençait à se perdre, quand Afer le croyait déjà perdu ; mais aujourd'hui il est presque entièrement éteint et anéanti. Je rougis de vous dire quels discours on tient et avec quelle molle prononciation ; quelles acclamations prodiguées par quelles bouches efféminées les accueillent. Il ne manque à ces psalmodies que les battements de mains ou plutôt que les cymbales et les tambourins ; pour les hurlements (on ne peut exprimer par un autre terme ces acclamations indécentes même pour un théâtre) nous en avons de reste. Pour moi cependant l'intérêt de mes amis et la considération de mon âge m'arrêtent et me retiennent encore. Je crains que l'on ne me soupçonne moins d'abandonner ces procédés indignes, que de fuir le travail. Toutefois je parais plus rarement qu'autrefois, inaugurant ainsi ma retraite graduelle. Adieu.

XV. – C. PLINE SALUE SON CHER VALERIANUS

Les propriétés acquises.

Êtes-vous toujours content de votre ancienne propriété des Marses ? Et votre nouvelle acquisition ? Un domaine garde-t-il ses charmes, après qu'il est entré en votre possession ? Ce serait bien étonnant, car rien ne plaît autant à celui qui possède qu'à celui qui désire. Moi je n'ai pas trop à me louer des domaines hérités de ma mère ; je les aime pourtant parce qu'ils me viennent d'elle, et d'ailleurs une longue patience m'a endurci. Ainsi se terminent les plaintes perpétuelles : à la fin on a honte de se plaindre. Adieu.

XVI. – C. PLINE SALUE SON CHER ANNIANUS.

Le respect dû aux volontés dernières.

Vous voulez bien avec votre zèle ordinaire, m'avertir que les codicilles⁽⁴⁸⁾ d'Acilianus qui m'a institué son héritier pour moitié, doivent être regardés comme nuls, parce que le testament ne les confirme pas. Je n'ignore pas ce point de droit, connu même de ceux qui ne savent pas autre chose. Mais je me suis fait une loi toute particulière de respecter les volontés des morts, même au cas où elles pécheraient en droit, comme si elles remplissaient toutes les conditions. Or il est certain que ces codicilles dont vous me parlez sont écrits de la main d'Acilianus. Quoiqu'ils n'aient pas été confirmés par le testament, je les observerai, comme s'ils l'étaient, surtout n'ayant rien à craindre de la délation. Car si l'on devait appréhender que mes libéralités ne fussent confisquées par le trésor, je devrais peut-être me montrer plus circonspect et plus prudent. Mais comme il est permis à un héritier de disposer à son gré des biens d'une succession, je ne vois rien qui fasse obstacle à l'exécution de ma loi particulière à

laquelle ne s'opposent pas les lois publiques. Adieu.

XVII. – C. PLINE SALUE SON CHER GALLUS.

La ville de Pline à Laurente.

Vous êtes surpris que je trouve tant de charmes à ma villa du Laurentin, ou si vous préférez, des Laurentes^[49]. Votre surprise cessera, quand vous connaîtrez l'agrément de cette demeure, son heureuse situation, la largeur de sa plage. Située à dix-sept mille pas de Rome, elle est juste assez retirée pour que, après avoir achevé ses affaires, on puisse, sans rien prendre sur sa journée bien remplie, venir y passer la nuit. On y arrive par plus d'une route, car la voie Laurentine et celle d'Ostie y conduisent ; mais on doit quitter la première au quatorzième milliaire, et la seconde au onzième. De chacune d'elles se détache un chemin en partie sablonneux, où les attelages roulent avec assez de peine et de lenteur, mais court et souple pour un cavalier. De tous côtés ce ne sont que paysages variés. Tantôt la route traverse des bois qui la resserrent, tantôt elle s'étend au milieu de vastes prairies, largement découverte. Là de nombreux troupeaux de brebis, de chevaux et de boeufs, dès que l'hiver les chasse des montagnes, s'engraissent

en paissant dans une tiédeur printanière.

La maison est assez grande et commode, sans être d'un entretien dispendieux. On entre dans un atrium d'une simplicité qui ne manque pas d'élégance ; il est suivi d'un portique dont la colonnade arrondie en forme de D entoure une cour toute petite, mais charmante. C'est une retraite excellente contre le mauvais temps, car on y est protégé par des vitres⁽⁵⁰⁾ et surtout par les saillies des toits. Vers le milieu de la colonnade s'ouvre une cour intérieure fort gaie, de là on passe dans une assez belle salle à manger qui s'avance sur la plage, et que les vagues, quand la mer est soulevée par le vent d'Afrique viennent, de leurs flots brisés déjà et mourants, baigner doucement. De tous les côtés elle est garnie de portes à deux battants, et de fenêtres aussi grandes que les portes, de manière que de deux côtés et de face on découvre comme trois mers différentes ; par derrière la vue s'étend sur la cour intérieure, le portique, la petite cour, le portique encore, puis l'atrium, enfin les bois et, dans le lointain, les montagnes.

À gauche de cette salle à manger et un peu en retrait est une grande chambre, puis une plus petite, qui, d'une fenêtre reçoit les premiers rayons du soleil, de l'autre retient les derniers ; celle-ci donne aussi sur la mer, que l'on voit de plus loin, mais avec plus de sécurité. L'angle que forme la salle à manger avec le mur de la chambre semble fait pour réunir et pour concentrer les plus chauds rayons du soleil. C'est l'appartement d'hiver, et aussi le

gymnase de mes gens. Là se taisent tous les vents, excepté ceux qui couvrent le ciel de nuages et nuisent à la lumière sans empêcher de jouir de ce lieu abrité. À cet angle est annexée une chambre en forme de demi-rotonde dont les fenêtres reçoivent successivement le soleil toute la journée. On a ménagé dans le mur une armoire qui me sert de bibliothèque, et qui contient non les livres qu'on lit une fois, mais ceux qu'on relit souvent. À côté se trouve l'aile des chambres à coucher, séparée de la bibliothèque par un étroit couloir garni de tuyaux suspendus qui répandent et distribuent de tous côtés une douce chaleur. Le reste de ce corps de logis est réservé à l'usage des esclaves et des affranchis ; cependant la plupart de ces pièces sont tenues si proprement, qu'on pourrait y loger des maîtres.

À droite de la salle à manger est une chambre fort élégante, ensuite une pièce qui peut servir soit de grande chambre, soit de petite salle à manger, et que l'éclat du soleil et de la mer égayent à l'envi. Puis on passe dans une chambre à laquelle est jointe une antichambre ; elle est fraîche en été à cause de son élévation, tiède en hiver à cause des abris qui la préservent de tous les vents. Une autre chambre avec son antichambre est attenante à celle-ci. De là on arrive à la salle des bains froide spacieuse et vaste ; des parois opposées sortent pour ainsi dire et s'arrondissent deux baignoires, bien assez grandes, si l'on songe que la mer est toute proche. Près de là est le cabinet de toilette, la chambre de chauffage, et l'étuve du bain ; puis deux pièces plus élégantes que somptueuses ;

la piscine chaude y fait suite, si merveilleuse, que les nageurs peuvent apercevoir la mer. Non loin est le jeu de paume, qui, dans les jours les plus chauds ne reçoit le soleil qu'à son déclin. Là s'élève une tour, qui a deux cabinets en bas, deux au milieu, et en outre une salle à manger, dont la vue embrasse une vaste étendue de mer, une grande longueur de côtes, et de délicieuses villas. Il y a encore une autre tour, qui contient une chambre, où le soleil entre à son lever et à son coucher ; après viennent un vaste cellier et un grenier ; au-dessous une salle à manger où n'arrive, quand la mer est grosse, que le fracas de ses bruits, et encore affaibli et amorti ; elle donne sur le jardin et sur l'allée pour la promenade en litière qui entoure ce jardin.

Cette allée est bordée de buis ou de romarin, là où le buis manque ; car dans les endroits où le buis est abrité par les bâtiments, il se pare d'une belle verdure, mais à découvert et exposé au vent, les éclaboussures de l'eau de mer le dessèchent, même si elles ne l'atteignent que de loin. Le long de cette allée et suivant son circuit intérieur court une tonnelle de vigne jeune et touffue dont le sol est doux et souple même sous les pieds nus. Le jardin est couvert de nombreux mûriers et figuiers, auxquels le terrain est aussi favorable qu'il est contraire à tous les autres arbres. Telle est la vue dont on jouit de cette salle à manger : elle n'est guère moins agréable que celle de la mer, dont la pièce est éloignée. Derrière elle se trouvent deux salles dont les fenêtres dominant le vestibule de la

villa et un autre jardin rustique mais de rapport.

De là s'étend une galerie voûtée qu'on prendrait pour un monument public. Elle est percée de fenêtres des deux côtés ; mais sur la mer le nombre en est double ; une seule sur le jardin répond à deux sur la mer. Quand le temps est serein et calme, on les ouvre toutes ; quand il est troublé par quelque vent, on les ouvre du côté où il ne souffle pas. Devant cette galerie une terrasse répand le parfum de ses violettes. Elle reçoit les rayons du soleil dont elle augmente la force par la réflexion, et, tout en concentrant la chaleur, elle arrête et repousse l'aquilon ; la température est donc aussi chaude devant la galerie que fraîche derrière. Elle défend de même contre le vent d'Afrique et ainsi brise et abat les deux vents opposés l'un d'un côté l'autre de l'autre. Voilà ses agréments en hiver, ils augmentent encore en été. Car son ombre, avant midi, rafraîchit la terrasse, après midi, la partie de l'allée et du jardin qui la borde, et à mesure que les jours deviennent plus courts ou plus longs, elle décroît ou s'allonge d'un côté puis de l'autre. Quant à la galerie elle ne ressent jamais moins les effets du soleil qu'au moment où ses rayons les plus ardents tombent d'aplomb sur la voûte. De plus par ses fenêtres ouvertes elle reçoit et laisse passer les brises de sorte que l'air se renouvelant n'y devient jamais lourd et enfermé.

Au delà de la terrasse, de la galerie, et du jardin s'élève un pavillon que j'appelle mes délices, mes vraies délices. J'ai choisi moi-même l'emplacement. Là j'ai une salle de

bains solaires qui d'un côté regarde la terrasse, de l'autre la mer, et de tous les deux reçoit le soleil ; puis une chambre qui a vue par sa porte à deux battants sur la galerie et par la fenêtre sur la mer. Au milieu d'une paroi s'enfonce un boudoir charmant au possible, qui, au moyen de vitrages et de rideaux que l'on ouvre ou que l'on ferme, peut à volonté se joindre à la chambre ou en être séparé. Il y a place pour un lit de repos et deux chaises. À ses pieds on a la mer, derrière soi des villas, à sa tête des forêts. Autant de paysages, autant de fenêtres pour les distinguer et les réunir à la fois. Une chambre pour la nuit et le sommeil y est attenante. On n'y perçoit ni la voix des esclaves, ni le roulement de la mer, ni le fracas des tempêtes, ni la lueur des éclairs, pas même le jour, à moins d'ouvrir les fenêtres. Ce qui rend le calme de cette retraite si profond, c'est qu'entre le mur de la chambre et celui du jardin il existe un couloir dont le vide absorbe tous les bruits. À cette chambre tient une salle de chauffage toute petite, qui par une bouche étroite répand ou arrête, selon les besoins, la chaleur qu'elle reçoit par-dessous. Plus loin on trouve une antichambre et une chambre bien exposées au soleil, qui les dore dès son lever, et qui les frappe encore après midi de ses rayons, obliques il est vrai. Quand je suis retiré dans ce pavillon, je crois être bien loin même de ma villa et j'en goûte le charme singulier, surtout au temps des Saturnales, quand le reste de la maison retentit de la licence des cris de joie autorisés en ces jours. Ainsi je ne suis pas plus un obstacle aux amusements de mes esclaves qu'eux à mes études.

Ce qui manque à tant d'avantages, à tant d'agrément ce sont des eaux courantes ; à leur défaut nous avons des puits ou plutôt des sources, car ils sont peu profonds. La nature de ce rivage est de tous points merveilleuse ; en quelque endroit que vous creusiez la terre, on trouve aussitôt de l'eau à souhait ; mais de l'eau pure et dont la douceur n'est nullement altérée par la proximité de la mer. Les forêts voisines fournissent du bois en abondance, et toutes les autres ressources se trouvent à la ville d'Ostie. Du reste pour les besoins d'un homme frugal le village même suffit, et je n'en suis séparé que par une villa. On y trouve jusqu'à trois bains publics, précieuse commodité, quand par hasard une arrivée imprévue ou un délai trop court vous dissuade de chauffer votre bain chez vous.

Le rivage est bordé de villas, d'une délicieuse variété, tantôt contiguës, tantôt séparées ; on les prendrait pour plusieurs villes, qu'on aille par mer ou par terre le long du rivage ; celui-ci offre, parfois, après un long calme, un sol friable ; plus souvent le va-et-vient des vagues le durcit. La mer n'abonde pas, il est vrai, en poissons délicats, cependant elle fournit des soles et des squilles excellentes. Ma propriété produit encore toutes les richesses de la terre, et surtout du lait, car c'est là que les troupeaux se rendent en quittant les pâturages, quand ils cherchent l'eau et les ombrages frais.

N'ai-je pas raison à vos yeux, maintenant, d'habiter, de ne pas quitter, d'adorer cette retraite ? Vous êtes trop

citadin, si elle ne vous fait pas envie. Puisse-t-elle vous faire envie ? Venez ajouter à tous les charmes de ma petite villa le prix inestimable de votre présence. Adieu.

XVIII. – C. PLINE SALUE SON CHER MAURICUS.

Le choix d'un précepteur.

Quelle commission plus agréable pourriez-vous me donner que celle de chercher un précepteur pour les fils de votre frère ? Grâce à vous je reviens à l'école et je recommence, en quelque sorte, ces années si douces ; je m'assieds, comme autrefois, au milieu des jeunes gens et j'éprouve même combien mes travaux littéraires me donnent de considération auprès d'eux. Dernièrement, au milieu d'un nombreux auditoire, en présence de plusieurs sénateurs, ils plaisantaient entre eux à haute voix ; j'entrai ; ils se turent ; je ne vous rapporterais pas ce détail, s'il ne leur faisait plus d'honneur qu'à moi, et si je ne voulais vous promettre une heureuse éducation pour vos neveux.

Il me reste maintenant à vous mander ce que je pense de chacun des professeurs, quand je les aurai entendus tous ; je tâcherai, autant du moins qu'une lettre me le permettra, de vous faire croire que vous les avez tous entendus vous-même. Je vous dois à vous, je dois à la mémoire de votre frère cette preuve de fidélité et de zèle,

surtout dans une affaire de cette importance. Car que pouvez-vous avoir plus à cœur, que de rendre ces enfants, (je dirais vos enfants, si ceux-ci ne vous inspiraient maintenant une plus grande affection) dignes d'un tel père, dignes d'un oncle tel que vous ? Quand vous ne m'auriez pas confié ce soin, je l'aurais réclamé pour moi. Je n'ignore pas que le choix d'un maître va m'exposer à des mécontentements, mais pour l'intérêt de vos neveux, ce n'est pas seulement les mécontentements, mais même des rancunes que je dois affronter avec autant de courage qu'un père le ferait pour ses propres enfants. Adieu.

XIX. – C. PLINE SALUE SON CHER CÉRIALIS.

La lecture d'un plaidoyer.

Vous m'engagez à lire mon discours à une réunion d'amis⁽⁵¹⁾. Je le ferai, puisque vous m'y engagez, malgré mes vives hésitations. Car je n'ignore pas qu'à la lecture les plaidoyers perdent leur véhémence et leur chaleur, et ne méritent presque plus leur nom ; rien en effet ne leur donne ordinairement tant d'intérêt et de feu que la présence de juges, l'affluence des avocats, l'attente du résultat, la réputation non d'un, mais de plusieurs orateurs, les passions diverses qui partagent l'auditoire ; ajoutez-y le geste de l'orateur, sa démarche, ses allées et venues, enfin sa vigueur physique conspirant avec tous les sentiments de son âme. De là vient que l'action de ceux qui plaident assis, quoiqu'ils conservent une grande partie des avantages qu'ils auraient eus debout, a, du fait même d'être assis, quelque chose de faible et de languissant. Quant à ceux qui lisent, ils perdent le secours des yeux et des mains, ces puissants auxiliaires de la déclamation. Aussi ne faut-il pas s'étonner que l'attention des auditeurs

se refroidisse, lorsque aucune séduction extérieure ne l'entraîne, lorsque aucun aiguillon ne la réveille.

En outre le plaidoyer en question est rempli de débats subtils et, je dirais presque, de chicanes. Or il est naturel de croire qu'un discours écrit avec peine sera pénible à entendre pour les auditeurs. Et combien y en a-t-il d'assez raisonnables pour ne pas préférer un discours agréable et harmonieux à un discours grave et serré ? C'est un désaccord bien peu honorable, mais réel, que celui qui se produit souvent entre les juges et les auditeurs, les uns n'aimant pas ce qu'approuvent les autres, alors que l'auditeur ne devrait être ému que de ce qui le toucherait aussi, s'il était juge. Cependant, malgré tant d'obstacles, la nouveauté pourra donner de l'attrait à l'ouvrage qui vous intéresse. J'entends sa nouveauté parmi nos compatriotes ; car les Grecs ont un genre d'éloquence qui, quoique très différent, offre quelque ressemblance avec celui-ci. C'était leur habitude, quand ils reprochaient à une loi d'être en contradiction avec des lois antérieures, d'en tirer la preuve de la comparaison avec d'autres lois ; ainsi moi, pour prouver qu'il y a dans la loi de restitution la disposition que je prétendais y trouver, j'ai ajouté à l'autorité de cette loi celles de plusieurs autres. Cette recherche n'a rien de flatteur pour les oreilles des ignorants, mais elle doit obtenir d'autant plus de faveur auprès des gens cultivés, qu'elle en trouve moins chez les personnes sans culture. Pour moi, si je me décide à cette lecture, je me composerai un auditoire des plus savants.

Mais examinez bien encore si je dois m'engager dans cette lecture ; additionnez toutes les raisons que je vous ai apportées pour ou contre ; et choisissez le total qui l'emportera dans votre compte. De vous en effet on exigera des comptes ; moi je trouverai mon excuse dans ma complaisance. Adieu.

XX. – C. PLINE SALUE SON CHER CALVISIUS.

La chasse aux testaments.

Préparez votre obole et vous aurez un conte qui vaut son pesant d'or ; ou plutôt des contes, car le dernier m'en a rappelé de précédents ; et peu importe celui par lequel je commencerai.

Véranie, femme de Pison, celui qui fut adopté par Galba, était alitée gravement atteinte. Regulus^{52} vint la voir. Quelle impudence, d'abord, de venir chez une femme malade, alors qu'il avait toujours été l'ennemi déclaré du mari, et qu'il s'était acharné contre elle-même. Passe encore, pour une simple visite ! mais il s'assied tout près de son lit, lui demande le jour, l'heure de sa naissance. À peine a-t-il entendu la réponse, qu'il compose son visage, tient les yeux fixes, remue les lèvres, compte sur ses doigts ; sans rien dire ; après avoir longuement tenu en suspens l'esprit de la pauvre malade : « Vous êtes, dit-il, dans votre année critique^{53}, mais vous en réchapperez. Pour vous donner plus de certitude, je vais consulter un haruspice, dont j'ai souvent reconnu la science. » Sans

retard, il fait un sacrifice, et affirme que les entrailles des victimes sont d'accord avec le témoignage des astres. Elle, crédule comme on l'est dans le danger, demande des codicilles, et assure un legs à Regulus. Peu après le mal s'aggrave, et sur son lit de mort elle crie : « Le scélérat, le perfide qui enchérit même sur le parjure, puisqu'il lui a fait un faux serment sur les jours de son fils ! » C'est chez Regulus une pratique aussi criminelle que familière, d'appeler la colère des Dieux, qu'il trompe tous les jours, sur la tête de son malheureux enfant.

Velleius Blesus, le riche consulaire, aux prises avec sa dernière maladie, désirait modifier son testament. Régulus, qui se promettait quelque profit de la nouvelle rédaction, parce qu'il avait su depuis peu gagner les bonnes grâces du malade, demande aux médecins, les conjure de prolonger à tout prix la vie de notre homme ; aussitôt le testament signé, il lève le masque, et change de ton à l'égard des mêmes médecins : « Combien de temps encore tourmenterez-vous ce malheureux ? Pourquoi envier une douce mort à qui vous ne pouvez donner la vie ? » Blesus meurt et comme s'il eût tout entendu, pas une obole à Régulus.

C'est bien assez de deux contes. M'en demandez-vous un troisième, selon le précepte de l'école ? Il est tout prêt. Aurélie, femme d'un rang élevé, allait sceller son testament. Elle se pare de ses plus beaux habits ; Regulus s'étant rendu à la cérémonie : « Je vous demande, dit-il, de me léguer ces vêtements. » Aurélie croit qu'il plaisante ; lui

insiste sérieusement. Bref il la contraint d'ouvrir son testament et de lui léguer les robes qu'elle portait ; non content de la regarder écrire, il vérifia si elle avait écrit. Du reste Aurélie est vivante, mais il l'a forcée à cela comptant qu'elle allait mourir. Et un tel homme ne laisse pas de recueillir des héritages, de recevoir des legs, comme s'il les méritait.

Mais pourquoi m'en indigner dans une ville où depuis longtemps la perversité et la fraude sont autant ou même plus noblement récompensées que l'honneur et la vertu ? Voyez Regulus ! il était pauvre et humble ; il est devenu si riche à force d'infamies, qu'un jour, il me l'a dit lui-même, consultant les dieux pour savoir s'il arrondirait bientôt ses soixante millions de sesterces, il avait trouvé des entrailles doubles, qui lui en prédirent cent vingt millions. Et il les aura, si seulement il continue à dicter ainsi des testaments (la plus malhonnête de toutes les manières de commettre un faux) à ceux-là qui les possèdent. Adieu.

LIVRE TROISIÈME

I. – C. PLINE SALUE SON CHER CALVISIUS RUFUS.

La vieillesse d'un sage.

Je ne crois pas avoir jamais vécu de jours plus agréables que ceux que je viens de passer chez Spurinna, au point que, dans ma vieillesse, s'il m'est donné de vieillir, il n'est personne à qui je voudrais davantage ressembler. Il n'y a pas en effet de manière de vivre plus ordonnée que la sienne, et j'aime, ainsi que le cours fixe des astres, une vie bien réglée chez les hommes, surtout chez les vieillards. Car si aux jeunes gens ne messied pas encore un peu d'abandon et presque de négligence, la tranquillité et l'ordre conviennent aux vieillards, pour qui l'activité paraît hors de raison et l'ambition déplacée.

Spurinna observe scrupuleusement cette règle ; je dis plus : il accomplit ces menus actes, menus, si leur retour quotidien ne leur donnait du prix, en une succession fixe et comme en une révolution périodique. Le matin il ne quitte pas son divan ; à la deuxième heure il demande ses chaussures, fait une marche de trois milles, ne donnant pas moins d'exercice à son esprit qu'à son corps. S'il reçoit

des amis, ce sont de longues conversations sur les sujets les plus élevés ; s'il est seul, on lui lit quelque livre ; cette lecture a lieu quelquefois même lorsqu'il y a des amis, si cela ne leur déplaît pas. Ensuite un repos ; puis il reprend un livre ou la conversation qu'il préfère aux livres ; après il monte en voiture, emmène avec lui sa femme, personne d'une vertu exemplaire, ou quelqu'un de ses amis, comme moi dernièrement. Quelle douceur, quel charme dans ce tête-à-tête ! Quelle simplicité antique ! Quelles belles actions, quels hommes éminents font le sujet de ces entretiens ! De quelles hautes leçons on se sent pénétré, bien qu'il ait imposé cette règle à sa modestie, d'éviter les airs dogmatiques ! Quand on a parcouru sept milles, il en fait encore un à pied, prend un nouveau repos ou revient à son cabinet et à sa plume. Car il écrit, et même en grec aussi bien qu'en latin, des poésies lyriques très savantes. Ses vers ont une douceur, une grâce, une gaieté merveilleuses, dont l'agrément est rehaussé par la vie si pure de l'auteur. Quand on lui annonce l'heure du bain (c'est la neuvième en hiver, la huitième en été), s'il n'y a pas de vent, il se déshabille et se promène un moment au soleil ; puis il joue à la balle longtemps et avec ardeur ; c'est encore un genre d'exercice qui lui sert à combattre la vieillesse. En sortant du bain, il se met au lit et diffère un moment son repas ; en l'attendant, il écoute une lecture moins grave et reposante. Pendant tout ce temps, ses amis ont la liberté soit d'en faire autant, soit de s'occuper autrement, à leur choix. On sert le dîner aussi soigné que frugal dans de l'argenterie vraie et ancienne ; il se sert

aussi de vaisselle de Corinthe^{54}, qui l'amuse sans l'attacher. Souvent le dîner est entremêlé de comédies, afin d'assaisonner les plaisirs du goût par les joies de l'esprit. Le repas empiète un peu sur la nuit, même en été ; et personne ne se plaint de sa longueur, tant il y règne d'affabilité. C'est ainsi qu'après soixante-dix-sept ans il conserve intactes la vue et l'ouïe, c'est ainsi qu'il garde un corps agile et vigoureux et n'a d'un vieillard que la sagesse.

Voilà le genre de vie que je souhaite, dont je jouis d'avance en imagination, et que j'adopterai avec joie, aussitôt que l'âge me permettra de sonner la retraite. En attendant je suis harassé de mille travaux, auxquels l'exemple de Spurrinna apporte encore et consolation et encouragement. Car lui aussi, tant que le devoir l'a exigé, a rempli des charges publiques, exercé des magistratures, gouverné des provinces et par un long labeur acheté ses loisirs présents. Je me propose donc la même carrière, le même but ; j'en prends dès aujourd'hui l'engagement devant vous ; si vous voyez que jamais je me laisse emporter plus loin, citez-moi, en vertu de cette lettre, à votre barre et condamnez-moi au repos, quand je n'encourrai plus le reproche de paresse. Adieu.

II. – C. PLINE SALUE SON CHER VIBIUS MAXIMUS.

Éloge d'Arrianus Maturus.

Ce que j'aurais offert volontiers à vos amis, si j'en avais les mêmes moyens que vous, je crois être en droit aujourd'hui de vous le demander pour les miens. Arrianus Maturus tient le premier rang parmi les Altinates^[55]. Quand je dis le premier rang, je ne parle pas de la fortune dont il est comblé, mais de son honnêteté, de sa justice, de sa dignité, de sa sagesse. Ses conseils dirigent mes affaires, et son goût mes études. Il a toute la droiture, toute la sincérité, toute l'intelligence que l'on peut désirer. Son affection pour moi, égale, je ne puis dire plus, la vôtre. Comme il n'a point d'ambition, il s'est tenu dans l'ordre des chevaliers, quoiqu'il eût pu parvenir aux plus hautes dignités. Je n'en regarde pas moins comme un devoir pour moi de le pousser, de l'élever aux honneurs. Je serais donc très heureux de lui obtenir quelque distinction, sans qu'il y songeât, à son insu et peut-être même malgré lui ; mais une distinction qui eût de l'éclat, sans causer d'embarras. C'est une faveur de ce genre que je vous demande pour

lui, à la première occasion qui se présentera à vous. Vous aurez en moi, vous aurez en lui un débiteur plein de reconnaissance ; car, quoiqu'il n'ambitionne pas ces sortes de grâces, il les accueille comme s'il les convoitait. Adieu.

III. – C. PLINE SALUE SA CHÈRE CORELLIA HISPULLA.

Le bon précepteur.

J'avais pour votre père, homme d'une dignité et d'une vertu parfaites, peut-être autant de vénération que d'attachement ; je vous ai donné à vous, en souvenir de cette amitié et à cause de votre mérite, mon entière affection. Il est donc impossible que tous mes vœux et même, autant qu'il sera en mon pouvoir, que tous mes efforts ne visent pas à rendre votre fils semblable à son grand-père, je dis à son grand-père maternel, quoique, par un bonheur singulier, son aïeul paternel lui aussi ait joui de la réputation et du respect, et que son père et son oncle aient brillé d'une gloire éclatante. Votre fils se formera à leur image à tous à condition qu'on lui enseigne les principes de la vertu ; et le choix de celui qui les lui donnera est de la plus haute importance. Jusqu'ici son jeune âge l'a retenu près de vous, ses maîtres l'ont instruit à la maison, où les erreurs étaient peu ou même pas du tout à craindre. Aujourd'hui les études de l'enfant doivent dépasser le seuil domestique ; aujourd'hui il faut chercher avec soin un

maître d'éloquence latine, dont l'école ait une réputation d'austérité, de réserve, et surtout de moralité bien établie⁽⁵⁶⁾. Notre cher enfant a reçu de la nature et du sort, outre tous les autres dons, une exquise beauté physique, qui exige, pour cet âge si exposé, non seulement un maître, mais encore un gardien et un guide.

Je crois donc pouvoir vous recommander Julius Genitor. Il est mon ami ; cependant mon jugement n'est pas obscurci par mon affection, qui est née de mon jugement ; c'est un homme irréprochable et sérieux, peut-être même un peu austère et un peu rude, pour le laisser-aller de notre temps. Quant à la valeur de son éloquence, vous pouvez en croire de nombreux témoignages ; car le talent oratoire se manifeste de lui-même au grand jour et on l'apprécie sur-le-champ ; mais pour la vie privée, elle a des retraites profondes et des abîmes ténébreux. Sous ce rapport, acceptez-moi comme caution de Génitor ; votre fils ne lui entendra rien dire dont il ne puisse tirer profit, n'apprendra rien, qu'il eût été mieux d'ignorer ; ce maître ne lui rappellera pas moins souvent que vous et moi de quels titres de noblesse il a reçu le lourd héritage, de quels noms, de quels noms illustres il doit soutenir la gloire. Confiez-le donc, avec la protection des dieux, à un précepteur, qui lui enseignera d'abord les bonnes mœurs et ensuite l'éloquence, dont l'étude ne va pas sans les bonnes mœurs. Adieu.

IV. – C. PLINE SALUE SON CHER CECILIUS MACRINUS.

2^e Plaidoyer en faveur des habitants de la Bétique.

Quoique mes amis alors présents et les propos du public semblent avoir approuvé ma conduite, j'ai cependant le plus vif désir de connaître votre sentiment à vous. Car autant avant d'agir j'aurais souhaité requérir votre avis, autant même après le fait accompli, je désire ardemment d'avoir votre appréciation. Voulant entreprendre à mes frais un monument public en Toscane⁽⁵⁷⁾, j'y avais fait un saut, après avoir obtenu un congé à titre de préfet du trésor, quand des députés de la province de Bétique venant porter plainte contre le proconsulat de Cecilius Classicus me demandèrent au Sénat comme avocat. Mes excellents et tout dévoués collègues⁽⁵⁸⁾ s'étant entretenus auparavant des besoins de notre charge commune tentèrent de m'excuser et de me faire dispenser. On prit un sénatus-consulte infiniment honorable pour moi, décidant que les provinciaux m'auraient pour défenseur, s'ils obtenaient mon propre

consentement. Les députés rappelés devant le Sénat me demandèrent de nouveau, et cette fois à moi en personne, d'être leur avocat, implorant mon dévouement, dont ils avaient fait l'épreuve contre Massa Bebius^{59} et alléguant le pacte scellé entre eux et moi par leur défense. Le Sénat accueillit leur prière avec ces marques d'approbation manifeste qui précèdent d'ordinaire ses décrets. Alors moi : « Je cesse, dis-je, pères conscrits, de croire que j'aie apporté de bonnes raisons de mon refus. » On loua et la modestie et la formule de cette réponse.

J'ai été amené à cette décision non seulement par l'accord unanime du Sénat, quoique ce motif soit le plus puissant de tous, mais encore par quelques autres raisons d'ordre inférieur, qui sont pourtant des raisons. Je me remémorais que nos ancêtres vengeaient même des hôtes privés, en déposant des accusations de leur propre initiative ; et il ne me paraissait que plus honteux de manquer aux lois de l'hospitalité publique. De plus en me rappelant à quels dangers même je m'étais exposé dans ma première assistance prêtée à ces mêmes peuples de la Bétique, je me croyais obligé de conserver le mérite du premier service par un second. Car ainsi vont les choses, que l'on annule les anciens bienfaits, si l'on n'y met le comble par de nouveaux. Vous avez beau obliger cent fois, si vous refusez une, c'est de ce refus seul qu'on se souviendra. J'étais invité encore par la mort de Classicus qui écartait ce que ce genre d'affaires offre de plus affligeant, le danger que court un sénateur. Je voyais donc

mon assistance bénéficier d'autant de reconnaissance que s'il vivait, sans encourir aucun ressentiment. Enfin je faisais le compte que, en m'acquittant de ce ministère encore cette fois, qui était la troisième, il me serait plus facile de me récuser, si le hasard me présentait quelque accusation que je ne dusse pas soutenir ; car toute obligation ayant des bornes, notre complaisance prépare la meilleure excuse à la liberté de nos refus.

Vous connaissez les motifs de ma décision ; il vous reste à vous prononcer pour ou contre ; votre sincérité, si vous ne partagez pas mon avis, ne me fera pas moins de plaisir que votre suffrage, si vous m'approuvez. Adieu.

V. – C. PLINE SALUE SON CHER BÉBIUS MACER.

Pline l'Ancien et ses ouvrages.

Je suis très heureux que la lecture des livres de mon oncle vous passionne au point de vouloir les posséder tous et d'en réclamer la liste complète. Je remplirai le rôle de catalogue et même je vous indiquerai l'ordre de leur composition, car cette connaissance ne déplaît pas non plus aux curieux de lettres^{60}.

L'art de lancer le javelot à cheval, un livre ; il l'a composé avec autant de talent que de soin, lorsqu'il était aux armées comme commandant d'une aile de cavalerie.

La vie de Pomponius Secundus, deux livres ; il en était particulièrement aimé ; il écrivit cet ouvrage comme pour s'acquitter d'une dette envers la mémoire de son ami.

Les guerres de Germanie, vingt livres ; il y a raconté toutes les guerres que nous avons soutenues contre les Germains. Il les commença pendant son service en Germanie ; un songe lui en donna l'idée ; pendant son sommeil il vit debout devant lui le fantôme de Drusus

Néron, qui, après avoir soumis une grande partie de la Germanie, y mourut ; il lui recommandait de veiller sur sa mémoire et le pria de le sauver d'un injurieux oubli.

L'homme de lettres, trois livres, divisés en six volumes à cause de leur étendue ; il y prend l'orateur au berceau et le conduit à sa perfection.

Les difficultés de la grammaire, huit livres, qu'il écrivit pendant les dernières années du règne de Néron, quand tous les genres d'études un peu libres et un peu sérieuses eurent été rendues périlleuses par la servitude.

La suite d'Aufidius Bassus, trente et un livres.

L'histoire naturelle, trente-sept livres ; ouvrage étendu, savant, presque aussi varié que la nature elle-même.

Vous êtes surpris que tant de volumes et tant de recherches minutieuses aient été menés à bonne fin par un homme si occupé ; vous serez plus étonné encore, quand vous saurez qu'il a plaidé pendant quelque temps, qu'il est mort à cinquante-six ans, et que, dans la période comprise entre ces deux moments, il a été tiraillé et accaparé, tant par les plus hautes fonctions, que par l'amitié des princes. Mais il avait un esprit vigoureux, une ardeur incroyable, une grande puissance de veille. Il commençait ces veilles aux fêtes de Vulcain^[61], non pour les placer sous d'heureux auspices, mais pour allonger le temps de l'étude, et aussitôt la nuit complète ; en hiver dès la septième heure, ou au plus tard dès la huitième, souvent dès la sixième (il est vrai qu'il se livrait à volonté au sommeil, qui venait ou

s'interrompait parfois au milieu même de son travail). Avant le jour, il se rendait auprès de l'empereur Vespasien, qui, lui aussi, travaillait la nuit, et de là à ses fonctions officielles^[62]. Revenu chez lui, il donnait à l'étude le reste de son temps. Souvent après son repas, qu'il prenait dans la journée toujours léger et simple à la manière des anciens, en été, s'il avait quelque moment de loisir, il s'étendait au soleil, se faisait lire un livre, prenait des notes, en tirait des extraits. Car il n'a jamais lu, sans extraire des citations ; il disait qu'aucun livre n'était assez mauvais pour ne pas contenir quelque partie utile. Après sa pause au soleil, il prenait d'ordinaire un bain froid, puis faisait une collation et un petit somme ; ensuite, comme s'il commençait une nouvelle journée, il étudiait jusqu'au repas du soir ; pendant ce repas, nouvelle lecture, nouvelles notes prises en courant. Je me souviens qu'un de ses amis, le lecteur ayant mal prononcé quelques mots, le reprit et le fit recommencer, alors mon oncle lui dit : « Mais vous aviez compris ? » L'autre dit oui d'un signe de tête : « Pourquoi donc le faire recommencer ? Nous avons perdu plus de dix lignes par votre interruption. » Tant il était avare de son temps. Il se levait de table en été encore de jour, en hiver dans le courant de la première heure de nuit, avec la régularité d'une loi imposée. Voilà sa vie au milieu des occupations et du tumulte de la ville ; dans la retraite seul le temps du bain était pris aux études ; quand je dis du bain, j'entends le temps qu'il passait dans l'eau, car pendant qu'on le frictionnait et l'essuyait, il écoutait une lecture ou dictait. En voyage comme s'il eût été libéré de tout autre

soin, il s'adonnait à l'étude seule ; à ses côtés, il avait son secrétaire muni d'un livre et de tablettes, et les mains protégées en hiver par des manches tombant sur les mains, pour que la rigueur même de la température ne dérobât pas un instant au travail. C'est pourquoi même à Rome, il allait en litière. Il me revient qu'un jour, il me blâma de me promener à pied : « Vous auriez pu ne pas perdre ces heures-là, » car c'était du temps perdu, à ses yeux, que celui qu'on ne consacrait pas à l'étude. C'est grâce à cette activité qu'il a pu achever tous ces volumes que je viens de vous citer et qu'il m'a laissé cent soixante cahiers d'extraits écrits sur les deux faces de la feuille d'une écriture très menue, ce qui en accroît le nombre. Il racontait lui-même que, pendant sa procuration d'Espagne, il aurait pu vendre ces cahiers à Larcius Licinius quatre cent mille sesterces et encore alors ils étaient un peu moins abondants. Ne vous semble-t-il pas, quand vous songez à toutes ses lectures, à tous ses écrits, qu'il n'a pas pu participer aux fonctions publiques ni aux devoirs qu'impose l'amitié du souverain ? Inversement, quand vous apprenez combien il a dépensé de temps à l'étude, ne trouvez-vous pas qu'il aurait pu écrire et lire davantage ? Car quels travaux n'auraient rencontré un obstacle dans ces fonctions, ou n'auraient pu être accomplis par une si constante application ? Aussi ne puis-je m'empêcher de rire, quand on m'appelle laborieux, moi qui, comparé à lui, suis la paresse même. Mais suis-je le seul, alors que mon temps est accaparé tantôt par les services publics, tantôt par ceux de l'amitié ? Parmi ceux qui consacrent toute leur

vie aux lettres, quel est celui qui, mis en parallèle avec mon oncle, ne rougirait, comme s'il s'était livré au sommeil et à la mollesse ?

J'ai allongé ma lettre, malgré ma résolution de répondre seulement à votre requête, en vous disant quels livres il avait laissés. J'espère cependant que ces détails ne vous seront pas moins agréables que ses livres eux-mêmes, car ils peuvent vous inciter non seulement à les lire, mais, en vous piquant d'émulation, à produire quelque œuvre qui les égale. Adieu.

VI. – C. PLINE SALUE SON CHER ANNIUS SEVERUS.

La statuette en bronze de Corinthe.

D'un héritage qui m'est échu, je viens d'acheter une statue en bronze de Corinthe, petite, il est vrai, mais jolie et expressive, autant que je m'y connais, moi qui, en toute chose et en celle-ci surtout, ne suis qu'un bien médiocre connaisseur ; cependant cette statuette je la comprends moi-même. Elle est nue, aussi ne cache-t-elle pas ses défauts, si elle en a, et étale-t-elle toutes ses beautés. Elle représente un vieillard debout ; les os, les muscles, les nerfs, les veines, les rides même semblent vivre ; les cheveux sont rares et tout en arrière, le front large, le visage ratatiné, le cou maigre ; les muscles des bras sont détendus, les seins flasques, le ventre rentré. De dos aussi il montre le même âge, autant que le dos peut l'indiquer. Quant au bronze, à en juger par sa vraie couleur, il est vieux et antique. Enfin tous les détails sont tels qu'ils peuvent retenir les regards des connaisseurs, charmer ceux des profanes. Voilà ce qui m'a engagé, quoique bien novice, à l'acheter. D'ailleurs je l'ai achetée, non pour la garder chez

moi, car je n'ai encore chez moi aucun bronze de Corinthe, mais pour l'exposer dans ma ville natale en un lieu fréquenté, et de préférence dans le temple de Jupiter. Elle paraît en effet un don digne d'un temple, digne d'un dieu.

Veillez donc vous charger, comme vous le faites pour toutes mes commissions, de ce soin, et dès maintenant commandez un piédestal, du marbre qui vous plaira ; on y inscrira mon nom et mes titres, si vous croyez convenable de les y ajouter. Quant à la statuette, je vous l'enverrai par la première personne que cela ne gênera pas trop, ou plutôt, si vous préférez, je vous l'apporterai moi-même. Car je me propose, pourvu que les devoirs de ma charge me le permettent, de faire un saut chez vous. Vous vous réjouissez de la promesse de ma venue, mais vous allez froncer le sourcil, quand j'ajouterai « Ce n'est que pour peu de jours » ; les mêmes raisons qui retardent mon départ ne me permettent pas une longue absence. Adieu.

VII. – C. PLINE SALUE SON CHER CANINIUS RUFUS.

La vie et la mort du poète Silius Italicus.

On a annoncé récemment que Silius Italicus⁽⁶³⁾ s'est laissé mourir de faim dans sa campagne de Naples. La cause de sa mort est la mauvaise santé. Il lui était venu une tumeur incurable, dont l'ennui l'a poussé à chercher la mort avec une fermeté inébranlable ; il avait été du reste, jusqu'à ce jour, heureux et favorisé du sort, sauf qu'il perdit le plus jeune de ses deux fils ; mais il a laissé l'aîné et le meilleur en pleine prospérité et même consulaire. Il avait compromis sa réputation sous Néron (on le soupçonnait d'avoir assumé spontanément le rôle d'accusateur), mais il avait usé en homme sage et obligeant de la faveur de Vitellius ; il avait rapporté de la gloire de son proconsulat d'Asie, et avait lavé la tache de ses anciens agissements par une retraite honorable. Il s'est mêlé aux premiers citoyens de Rome sans exercer de pouvoir, sans exciter l'envie. On venait le saluer, on lui rendait des hommages et souvent, étendu sur son lit de repos, dans une chambre toujours pleine d'amis, que n'attirait pas sa fortune, il

passait les jours à de doctes entretiens, quand il n'avait pas à écrire. Il composait des vers avec plus d'application que de talent et parfois il les soumettait au jugement de ses contemporains par des lectures publiques. À la fin, averti par l'âge, il quitta Rome pour se fixer en Campanie ; et pas même l'avènement d'un nouvel empereur ne l'en fit bouger. C'est un grand honneur pour le prince qui a laissé cette liberté, un grand honneur pour celui qui a osé en profiter. Il aimait tout ce qui est beau, au point qu'on lui reprochait la manie d'acheter. Il possédait plusieurs villas dans la même région, et, passionné pour les nouvelles, il se dégoûtait des anciennes. Dans toutes il avait beaucoup de livres, beaucoup de statues, beaucoup de portraits. Pour ces derniers, non content de les posséder, il leur rendait encore un culte, surtout à celui de Virgile, dont il célébrait l'anniversaire plus religieusement que le sien propre, surtout à Naples, où il ne manquait pas de visiter son tombeau aussi pieusement qu'un temple.

C'est dans cette tranquillité qu'il vécut plus de soixante-quinze ans, avec une santé plus délicate que malade, et, dernier consul créé par Néron, il mourut aussi le dernier de ceux que Néron avait nommés consuls. Chose encore remarquable, il mourut le dernier des anciens consuls créés par Néron, et c'est sous son consulat que Néron périt. Cette pensée me remplit de pitié pour la fragilité humaine. Y a-t-il en effet rien de si limité, de si bref que la vie humaine la plus longue ? Ne vous semble-t-il pas que Néron vivait hier ? Et pourtant de tous ceux qui ont exercé

le consulat sous son règne, il n'en reste plus un seul. Mais pourquoi m'en étonner ? Naguère L. Pison, père de ce Pison qui, en Afrique, périt de la main de Valerius Festus, victime du crime le plus abominable, disait souvent qu'il ne voyait plus dans le sénat aucun de ceux dont il avait pris l'avis étant consul. Malgré la multitude des hommes, la longévité a des bornes si étroites, que je crois non seulement excusables, mais plutôt louables, les larmes fameuses versées par un roi. Xerxès, dit-on, après avoir contemplé son immense armée, pleura, à la pensée qu'une fin si prochaine était suspendue sur tant de milliers d'hommes. Mais c'est une raison de plus pour que ces instants fugitifs et périssables, nous les prolongions, sinon par des actions d'éclat (l'occasion en est en d'autres mains), du moins par nos travaux littéraires et, puisqu'il ne nous est pas donné de vivre longtemps, laissons des œuvres qui attestent que nous avons vécu. Vous n'avez pas besoin, je le sais, d'aiguillon ; cependant mon affection pour vous m'invite à vous stimuler même dans votre course, comme vous le faites pour moi. Noble émulation, quand deux amis rivalisent d'exhortations mutuelles pour s'enflammer du désir de l'immortalité. Adieu.

VIII. – C. PLINE SALUE SON CHER SUÉTONE.

La cession officieuse.

Vous montrez votre déférence habituelle envers moi, quand vous mettez tant de circonspection à me prier de transférer le tribunat, que j'ai obtenu pour vous de l'illustre Neratius Marcellus, à Cesennius Silvanus, votre parent. Or si j'étais heureux de vous voir vous-même tribun, je ne le serai pas moins de voir un autre, le devenir grâce à vous. Il ne me paraît guère logique d'envier à celui pour lequel on désire les honneurs le titre de bienfaiteur de sa famille, qui est de tous les honneurs le plus beau.

J'y vois encore cet avantage : puisqu'il est louable soit de mériter, soit de répandre des faveurs, vous allez gagner cette double gloire, du même coup, en conférant à un autre ce que vous avez vous-même mérité. Bien plus ma vanité elle-même y trouvera son compte, je crois, si, grâce à votre exemple, nul n'ignore que mes amis sont en état non seulement d'exercer le tribunat, mais même de le donner. Je consens donc volontiers à votre désir si honorable. Votre nom n'a pas encore été porté sur le rôle ; ainsi il

nous est loisible d'y substituer celui de Silvanus. Et je souhaite que votre présent lui fasse autant de plaisir, que le mien vous en a fait. Adieu.

IX. – C. PLINE SALUE SON CHER CORNELIUS MINICIANUS.

Compte-rendu du second procès des habitants de la Bétique.

Je peux enfin vous donner ici le détail de toute la peine que m'a coûté l'affaire de la province de Bétique. Car elle était multiple, aussi les plaidoiries furent-elles nombreuses et diverses. Pourquoi cette diversité, pourquoi plusieurs plaidoiries ? Cecilius Classicus, homme vil et ouvertement pervers, y avait exercé le proconsulat avec autant de cruauté que d'avidité la même année que Marius Priscus l'exerçait en Afrique. Or, Priscus était originaire de la Bétique et Classicus de l'Afrique. D'où ce mot que colportaient les habitants de la Bétique (car souvent la douleur même donne de l'esprit) et qui n'était pas sans saveur : « J'ai prêté la peste, on m'a rendu la peste. » Mais Marius fut poursuivi publiquement par une seule ville et par de nombreux particuliers, tandis que toute une province fondit sur Classicus. Il prévint le procès par une mort fortuite ou volontaire, car cette mort, malgré un mauvais renom, laisse cependant des doutes. Si en effet il paraît

vraisemblable qu'il ait voulu quitter la vie, devant l'impossibilité de se justifier, on s'étonne d'autre part qu'il ait cherché à éviter par la mort la honte d'une condamnation, puisqu'il n'avait pas eu honte de commettre des actes condamnables.

La Bétique n'en persistait pas moins à le mettre en accusation, même après sa mort. La loi avait prévu le cas ; mais elle était tombée en désuétude ; on la restaura alors après un long abandon. Les peuples de la Bétique allèrent plus loin : ils accusèrent en même temps que Classicus ses complices et ses agents, et réclamèrent une instruction distincte contre chacun d'eux.

Je plaçais pour la Bétique et j'avais à mes côtés Luceius Albinus, orateur à la parole abondante et fleurie ; nous étions déjà liés d'une amitié mutuelle ; cette mission partagée a rendu plus vive encore mon affection pour lui. La gloire, il est vrai, surtout celle qui tient aux lettres, a quelque chose d'*égoïste* ; entre nous cependant nulle rivalité, nulle jalousie, mais tous deux liés au même joug nous mettions nos efforts au service non de notre amour propre, mais de notre cause. Son importance et son succès nous ont paru exiger que nous n'assumions pas un tel fardeau chacun en un seul plaidoyer. Nous craignons que le temps, que la voix, que les forces ne nous fissent défaut, si nous voulions rassembler, comme en un seul faisceau, tant d'accusations, tant de prévenus ; que l'attention des juges ne vînt à être lassée et même brouillée par cette foule de noms et de causes ; et puis, que le crédit

de chaque accusé s'ajoutant et s'associant à celui des autres, chacun ne bénéficiât des forces de tous ; enfin, que le plus puissant ne livrât le plus faible, comme victime expiatoire, et ne se sauvât en sacrifiant les autres. En effet, la faveur et la brigue ne triomphent jamais mieux que lorsqu'elles peuvent s'abriter sous le masque de la sévérité : nous avons présent à l'esprit l'exemple fameux de Sertorius qui invita le plus vigoureux et le plus faible des soldats à arracher la queue d'un cheval... Vous savez le reste. Nous aussi nous pensions que nous ne viendrions à bout d'une troupe si nombreuse d'accusés, qu'en les attaquant l'un après l'autre. Nous avons jugé bon d'établir d'abord la culpabilité de leur chef Classicus. C'était la meilleure préparation à l'accusation de ses complices et de ses agents, car complices et agents ne pouvaient être convaincus d'un crime dont, lui, il aurait été innocent. Nous en avons tout de suite adjoint deux à Classicus, Bebius Probus et Fabius Hispanus, l'un et l'autre puissants par leur influence, Hispanus même par son talent oratoire. L'affaire de Classicus fut expédiée brièvement et sans peine. Il avait laissé un mémoire écrit de sa propre main, relatant les sommes, qu'il avait reçues pour chaque motif, pour chaque procès. Il avait même adressé à Rome, à une petite amie, des lettres pleines de vantardises et de fanfaronnades telles que : « Triomphe ! triomphe ! libéré de mes dettes j'accours auprès de toi ; j'ai dès maintenant ramassé quatre millions de sesterces par la vente d'une partie des habitants de la Bétique. »

Le cas d'Hispanus et de Probus nous a coûté beaucoup de sueur ; avant d'aborder leur accusation, j'ai cru nécessaire de m'appliquer à établir que l'exécution d'un ordre était un crime ; car sans cela, il aurait été vain de prouver qu'il y avait eu des exécuteurs. D'ailleurs leur système de défense ne consistait pas à nier, mais à invoquer l'excuse de la contrainte : ils étaient des provinciaux et obligés de céder par crainte à toute injonction des proconsuls. Claudius Restitutus, qui me répondit, et qui a la pratique du barreau, l'esprit vif, toujours prêt à la riposte, déclare volontiers que jamais il ne fut si troublé ni si déconcerté que lorsqu'il se vit d'avance enlever et arracher les armes dans lesquelles il mettait toute sa confiance.

Voici le succès de notre tactique : le sénat décida que les biens possédés par Classicus avant son gouvernement seraient séparés des autres ; et que les premiers seraient laissés à sa fille, les autres rendus aux peuples dépouillés. De plus les sommes qu'il avait payées à ses créanciers seraient restituées ; Hispanus et Probus furent exilés pour cinq ans ; tant on reconnut de gravité à des faits dont on se demandait d'abord s'ils étaient réellement coupables.

Peu de jours après ce furent Clavius Fuscus, gendre de Classicus, et Stilonius Priscus, tribun de cohorte^{64} sous Classicus, que nous accusâmes avec un succès inégal : Priscus se vit interdire l'Italie pour deux ans, Fuscus fut absous.

Dans la troisième audience nous avons jugé préférable de réunir plusieurs accusés, afin d'éviter qu'une durée excessive des débats ne produisît un peu de lassitude et d'ennui chez les juges et que leur rigueur n'en fût éternée. Il ne restait d'ailleurs que des accusés de moindre importance, réservés à dessein pour ce moment, à l'exception toutefois de la femme de Classicus, contre laquelle on avait assez d'indices pour la soupçonner, mais pas assez de preuves pour la convaincre. Quant à sa fille, qui se trouvait aussi parmi les accusés, les soupçons mêmes étaient sans fondement. Aussi, quand, au terme de cette audience, j'en vins à son nom (comme il n'y avait plus lieu de craindre à la fin des débats comme au début de diminuer par là le poids de toute l'accusation) je crus de mon devoir de ne pas opprimer l'innocence et je le déclarai librement et sur tous les tons. Tantôt j'interrogeais les députés : m'avaient-ils apporté un fait qu'ils pussent se promettre de prouver contre elle ? tantôt je demandais conseil au sénat : pensait-il que je dusse, si j'avais quelque talent d'orateur, en menacer comme d'un poignard la gorge d'une innocente ? Je terminai toute la tirade par cette conclusion : « On dira peut-être : vous vous érigez donc en juge ? Non vraiment, je ne juge pas, mais je n'oublie pas que j'ai été choisi parmi des juges pour remplir le rôle d'avocat. »

Telle a été la fin de cette vaste affaire : quelques acquittements, un plus grand nombre de condamnations, même quelques exils, les uns temporaires, les autres à

perpétuité. Le même sénatus-consulte a pleinement rendu hommage à notre zèle, à notre conscience, à notre fermeté, seul prix digne et juste pour une si lourde tâche. Vous pouvez vous imaginer notre fatigue, après tant de plaidoiries, tant de discussions, tant de témoins à interroger, à encourager, à réfuter. Représentez-vous d'autre part la difficulté et l'ennui de résister à toutes les sollicitations secrètes des amis des accusés, de lutter contre leur opposition déclarée. Je veux vous citer une seule de mes répliques. Quelques-uns des juges eux-mêmes se récriaient contre moi en faveur d'un accusé fort en crédit : « Son innocence, m'écriai-je, ne sera pas diminuée, si je dis tout. »

Imaginez d'après cet exemple quels combats, quelles inimitiés même j'ai dû affronter ; mais pour peu de temps, car la droiture blesse sur le moment ceux à qui elle résiste, mais ensuite elle recueille leur respect et leurs louanges. Je ne pouvais mieux vous rendre toute cette affaire présente.

Vous direz : « Elle n'en valait pas la peine ; qu'ai-je besoin d'une si longue lettre ? » Alors ne me demandez pas sans cesse ce qui se passe à Rome ; et souvenez-vous qu'une lettre n'est pas longue, lorsqu'elle embrasse tant de journées, tant d'audiences, tant d'accusés et de causes enfin. Je crois vous avoir rapporté tout cela avec autant de brièveté que d'exactitude.

J'ai dit trop vite : « Avec exactitude », car il me revient

une circonstance que j'ai omise ; c'est un peu tard, cependant même hors de sa place, vous l'aurez. Homère en use ainsi et beaucoup d'autres à son exemple ; c'est du reste fort beau ; quant à moi je n'y ai pas mis cette adroite intention ; l'un des témoins, ou mécontent d'avoir été cité malgré lui, ou suborné par quelque prévenu, afin de désarmer l'accusation, se porta partie contre Norbanus Licinianus, l'un des députés de la province et commissaire enquêteur, prétendant que dans l'affaire de Casta (c'était la femme de Classicus) il s'était laissé acheter. La loi veut que l'on termine l'accusation principale avant de poursuivre la prévarication, parce que les débats mêmes de l'accusation sont le meilleur moyen d'apprécier la bonne foi de l'accusateur. Et pourtant Norbanus n'a été garanti ni par les dispositions de la loi, ni par son titre de député, ni par sa fonction de commissaire ; tant était violente l'indignation qu'avait allumée cet homme, un vrai scélérat d'ailleurs, qui avait profité des temps de Domitien ainsi que beaucoup d'autres, et avait été choisi par sa province comme commissaire non pour son honnêteté et sa conscience, mais à cause de sa haine contre Classicus, qui l'avait banni. Il demandait qu'on lui accordât un délai et que les chefs d'accusation lui fussent communiqués. Il n'obtint ni l'un ni l'autre et fut obligé de répondre sur-le-champ ; il répondit ; son naturel méchant et pervers m'amène à douter, s'il le fit avec audace ou avec fermeté, mais il est certain que ce fut avec une grande présence d'esprit. On lui reprocha beaucoup de faits qui lui nuisirent plus que la prévarication, et même deux consulaires, Pomponius

Rufus et Libo Frugi l'accablèrent en venant témoigner que sous Domitien il avait soutenu en justice les accusateurs de Salvus Liberalis. Il fut condamné et relégué dans une île. Aussi dans mon accusation contre Casta, ai-je insisté principalement sur le fait que son accusateur avait succombé sous l'accusation de prévarication ; mais j'ai insisté vainement ; car on vit une chose contradictoire et extraordinaire, l'accusateur fut condamné pour prévarication, et l'accusée absoute. Vous désirez connaître ma conduite dans cette conjoncture ? Je représentai au sénat que Norbanus seul m'avait fourni tous mes documents sur l'affaire de la province, et que je devais reprendre l'instruction à fond, si lui était reconnu prévaricateur ; par conséquent, pendant toute la durée de son procès, je demeurai tranquille. Après cela, Norbanus continua d'assister à toutes les séances et conserva jusqu'à la fin ou la même fermeté ou la même audace.

Je me demande si je ne commets pas encore quelque omission ; justement, j'allais en commettre une nouvelle. Le dernier jour, Salvus Liberalis se fâcha vivement contre tous les autres députés, leur reprochant de n'avoir pas poursuivi tous les accusés que la province leur avait désignés et, comme il a du feu et de l'éloquence, il les mit dans l'embarras. J'ai défendu ces hommes pleins de dignité, et aussi de reconnaissance. Ils proclament qu'ils me doivent sûrement d'avoir échappé à cette terrible tempête.

Ce sera ici la fin de ma lettre, la fin pour tout de bon ; je n'ajouterai pas une syllabe, même si je m'aperçois encore

de quelque oubli. Adieu.

X. – C. PLINE SALUE SON CHER SPURINNA ET COTTIA.

Envoi d'un ouvrage consacré à la mémoire du fils de Spurinna.

Oui, j'avais composé un ouvrage sur votre fils^[65], et, je ne vous en ai pas parlé, pendant mon dernier séjour chez vous, parce que d'abord je ne l'avais pas écrit pour vous en parler, mais pour satisfaire à ma tendresse et à mon affliction, ensuite, parce que je pensais qu'en apprenant, Spurinna, comme vous me l'avez dit, que j'avais donné une lecture publique, vous apprendriez aussi le sujet de cette lecture. J'ai craint en outre de vous gâter ces jours de fête, en y mêlant le souvenir de ce deuil si cruel. Maintenant encore je me demande si je vous enverrai, pour répondre à votre insistance, seulement ce que j'ai lu, ou si j'y joindrai encore d'autres écrits que j'ai l'intention de réserver pour un autre volume. Il ne suffit pas à mon affection, de consacrer un seul petit livre à cette mémoire qui m'est si chère et si sacrée, car sa gloire, sera sauvegardée et répandue plus loin, si on a soin de la diviser et de la distribuer. Mais tandis que j'hésitais pour savoir si je vous

montrerais tout ce que j'ai composé ou si j'en réserverais encore quelques parties, il m'a semblé plus franc et plus amical de vous livrer tout ; d'autant plus que vous me promettez de garder ces écrits chez vous, jusqu'à ce qu'il me plaise de les publier. Il me reste à vous prier d'user de la même franchise, si vous jugez quelques additions, changements, ou suppressions à faire, pour me les signaler. Il est bien difficile dans le chagrin d'appliquer son attention à ces détails, oui, bien difficile ; pourtant au graveur, au peintre, qui ferait le portrait de votre fils, vous indiqueriez les traits qu'il devrait rendre, ou retoucher ; agissez de même avec moi, instruisez-moi, dirigez-moi, car je m'efforce de tracer une image non pas fragile et périssable, mais immortelle, comme vous le pensez du moins ; or elle sera d'autant plus durable, qu'elle aura plus de vérité, plus de beauté, plus de perfection. Adieu.

XI. – C. PLINE SALUE SON CHER JULIUS GÉNITOR.

Le bienfaiteur reconnaissant.

La nature a donné à notre cher Artémidore^[66] tant de bonté, qu'il exagère toujours les services de ses amis. Ainsi il publie partout celui que je lui ai rendu, en l'accompagnant d'éloges vrais, mais qui dépassent mon mérite.

La vérité est que, au temps où les philosophes furent chassés de Rome, j'allai le trouver dans sa campagne de la banlieue, et, circonstance qui rendait ma visite plus marquante, c'est-à-dire plus périlleuse, j'étais préteur. Bien mieux, il avait alors besoin d'une somme assez ronde, pour solder des dettes contractées pour les plus nobles motifs ; des amis puissants et riches tergiversaient ; je l'empruntai moi-même et la lui donnai sans intérêt. Je fis même cela, alors que sept de mes amis avaient été ou mis à mort ou exilés, mis à mort Senecion, Rusticus, Helvidius, exilés Mauricus, Gratilla, Arria, Fannia, alors que, à demi consumé par la foudre tombée si souvent autour moi, je prévoyais à des indices sûrs que j'étais menacé aussi de

la même fin.

Je ne crois pas cependant pour ces motifs avoir mérité les louanges exagérées, dont il me comble, mais avoir seulement évité le déshonneur. Car j'ai d'abord aimé et admiré, autant que la différence d'âge me le permettait, C. Musonius, son beau-père ; quant à Artémidore, dès le temps où je servais, en Syrie, comme tribun militaire, je me suis attaché à lui par une intime camaraderie, et j'ai donné ce premier gage d'assez heureuses dispositions, que j'ai paru comprendre un sage ou l'homme qui approche le plus d'un sage et lui ressemble le plus. Parmi tous ceux qui de nos jours prennent le titre de philosophes on en trouverait à peine un ou deux aussi sincères, aussi vrais. Je passe sur son endurance à supporter également les hivers et les étés, sur sa puissance de travail qui ne le cède à personne, sur sa sobriété ennemie de tout plaisir dans sa nourriture comme dans sa boisson, sur la réserve qu'il impose à ses yeux comme à ses désirs. Ce sont de grandes qualités, chez d'autres ; chez lui, bien minimes, comparées à ses autres vertus, qui lui ont valu l'honneur d'être choisi pour gendre par C. Musonius parmi une foule de rivaux des plus hautes conditions.

Je ne puis rappeler ces souvenirs, sans être flatté des éloges dont il me comble, soit dans le monde, soit auprès de vous ; mais je crains qu'il ne dépasse la mesure ; car sa bonté (me voilà revenu à mon début), ne la garde pas d'habitude. La seule erreur en effet dans laquelle tombe parfois cet homme pour tout le reste si sensé, erreur

d'ailleurs honorable, mais erreur cependant, c'est qu'il estime ses amis au delà de leur valeur. Adieu.

XII. – C. PLINE SALUE SON CHER CATILIUS SEVERUS.

L'ivresse de Caton.

J'irai dîner chez vous ; mais voici dès maintenant mes conditions pour ce repas : qu'il y règne la simplicité et l'économie ; seule l'abondance de propos socratiques y sera permise et même en cela qu'on use de modération. Gare aux salutations de clients dès l'aube ; Caton lui-même ne les a pas rencontrés impunément, quoique C. César lui adresse des reproches qui enveloppent un compliment⁽⁶⁷⁾. Il dépeint en effet les clients rencontrés découvrant la tête de Caton, et rougissant de le voir ivre, puis il ajoute : « On eût dit non pas que Caton avait été pris en faute par eux, mais qu'eux avaient été surpris par Caton. » Pouvait-on reconnaître plus de dignité à Caton, qu'en le représentant respectable encore, malgré son ivresse ? Pour notre dîner donc que la mesure en soit la règle dans les apprêts, et la dépense, mais aussi la durée. Nous ne sommes pas en effet de ceux, que même des ennemis ne sauraient blâmer, sans les louer en même temps. Adieu.

XIII. – C. PLINE SALUE SON CHER VOCONIUS ROMANUS.

Opinion de Pline sur son Panégyrique de Trajan.

Voici le discours que j'ai adressé naguère au meilleur des princes^[68] pour le remercier de mon consulat, je vous l'envoie sur votre demande expresse, mais je vous l'aurais envoyé, même si vous ne l'aviez pas demandé ; ne considérez pas moins, je vous prie, la difficulté que la beauté du sujet. Dans les autres en effet l'attention du lecteur est soutenue par la nouveauté même, dans celui-ci tout est connu, banal, rebattu. Dès lors, le lecteur ayant pour ainsi dire tout loisir et toute tranquillité, ne s'occupe que du style, où il est plus difficile de donner satisfaction, quand il est seul l'objet de la critique. Plût aux dieux que l'on s'arrêtât du moins en même temps au plan, aux transitions, aux figures. Car une invention brillante, un style magnifique sont quelquefois le fait même des ignorants, mais une disposition judicieuse, des figures variées n'appartiennent qu'aux esprits cultivés. D'ailleurs on ne doit pas toujours viser à l'élévation et au sublime ; car, comme

dans la peinture rien ne donne plus d'éclat à la lumière que les ombres, de même dans le discours il convient de baisser aussi bien que de hausser le ton. Mais que vais-je dire à un maître ? Ceci, bien plutôt : annotez ce qui, à votre goût, demande correction. Ce sera le moyen de mieux me persuader que vous approuvez le reste, si je vois que quelques parties encourent votre désapprobation. Adieu.

XIV. – C. PLINE SALUE SON CHER ACILIUS.

Un maître assassiné par ses esclaves.

Voici un attentat horrible et qui mériterait mieux qu'une lettre ; Larcius Macedo, ancien préteur, a été assassiné par ses esclaves. C'était, il est vrai, un maître hautain et cruel, qui ne se souvenait pas assez, ou plutôt qui se souvenait trop que son propre père avait été esclave. Il prenait un bain dans sa villa de Formies ; tout à coup ses esclaves l'entourent, l'un le saisit à la gorge, l'autre le frappe au visage, un autre lui meurtrit de coups la poitrine, le ventre et même, j'ai honte de le dire, les parties. Quand ils le croient mort, ils le jettent sur les dalles brûlantes, pour s'assurer s'il vivait. Lui, soit qu'il eût perdu le sentiment, soit qu'il feignît de ne rien sentir, restant étendu immobile, leur fit croire qu'il était bien mort. Alors seulement, prétendant qu'il avait été suffoqué par la chaleur, ils l'emportent ; des esclaves restés fidèles le reçoivent, les concubines accourent avec des cris et des hurlements. Alors à la fois réveillé par le bruit et ranimé par la fraîcheur du lieu, il entr'ouvre les yeux, fait quelques mouvements,

avouant ainsi (il ne risquait plus rien) qu'il vit. Les esclaves fuient de tous côtés ; on en arrête un grand nombre, on recherche les autres. Le maître, ranimé avec peine pour quelques jours, mourut, non sans avoir eu la consolation de voir les coupables punis, vengé de son vivant, comme on venge les morts. Voyez à quels périls, à quels affronts, à quelles moqueries nous sommes exposés ! Et il n'y a pas lieu de se croire en sûreté, parce qu'on a été indulgent et humain ; car ce n'est point par raison, mais par folie criminelle que les esclaves égorgent leurs maîtres.

Mais en voilà assez. Ce qu'il y a encore de nouveau ? Vous le demandez ? Rien. Sinon je l'ajouterais volontiers, car ma page n'est pas pleine, et ce jour de fête permet de broder plus longuement. J'ajouterai un détail qui me vient à propos à l'esprit au sujet de ce même Macedo. Un jour qu'il se baignait dans un bain public à Rome, il lui arriva une aventure curieuse, et même, ainsi que l'événement l'a montré, prophétique. Un esclave de Macedo avait légèrement poussé un chevalier romain pour l'inviter à livrer passage ; celui-ci se retourna et donna, non pas à l'esclave, qui l'avait touché, mais à Macedo lui-même, un soufflet si violent, qu'il faillit tomber. Ainsi le bain a été pour lui, avec une certaine gradation, l'occasion d'abord d'un outrage, puis de la mort. Adieu.

XV. – C. PLINE SALUE SON CHER SILIUS PROCULUS.

Les poésies de Proculus.

Vous me demandez de lire vos ouvrages dans ma retraite et d'examiner s'ils méritent d'être publiés, vous employez la prière, vous alléguez des exemples, et vous me suppliez de dérober à mes études quelque peu de mes loisirs, pour les consacrer aux vôtres ; vous ajoutez que M. Tullius encourageait avec une admirable bonté les talents des poètes. Mais vous n'avez besoin ni de prières ni d'exhortations, car j'ai pour la poésie elle-même la plus religieuse vénération, et pour vous l'affection la plus vive. Je satisferai donc à vos désirs, avec autant de diligence que de plaisir. Je crois dès maintenant pouvoir vous répondre que votre livre est beau, qu'il ne mérite pas l'oubli, autant qu'il m'a été donné d'en juger par les parties que vous avez lues devant moi, si pourtant votre débit ne m'en a point imposé, car vous lisez d'une manière ravissante et parfaite. Je me flatte cependant que mes oreilles ne me séduisent pas au point de détruire chez moi toute finesse de goût par leurs enchantements ; elles

peuvent bien en émousser un peu et en tordre la pointe, mais non l'arracher et la supprimer. Ce n'est donc pas à la légère que dès maintenant je décide de l'ensemble, quant aux parties j'en jugerai en les lisant. Adieu.

XVI. – C. PLINE SALUE SON CHER NEPOS.

Héroïsme d'Arria.

J'ai remarqué, je crois, que parmi les actions et les paroles des hommes et des femmes illustres, les unes ont plus de renommée, les autres plus de vraie grandeur. Je viens d'être confirmé dans cette opinion, par l'entretien que j'eus hier avec Fannia⁽⁶⁹⁾. C'est la petite-fille de cette noble Arria, qui fut pour son mari, condamné à mourir, une consolation et un exemple. Fannia me rapportait de sa grand'mère beaucoup d'autres traits non moins grands que celui-là, mais moins connus ; je pense que vous éprouverez, en les lisant, autant d'admiration, que j'en ai ressenti en les entendant raconter.

Cecina Petus, mari d'Arria, était malade, son fils aussi, tous deux en danger de mort, à ce qu'il semblait. Le fils mourut ; il était d'une rare beauté, d'une réserve égale, et plus cher encore à ses parents par ses qualités que par le titre de fils. La mère prépara les funérailles et conduisit les obsèques si secrètement que son mari n'en sut rien. Bien plus, chaque fois qu'elle entrait dans sa chambre, elle

feignait que son fils vivait et même qu'il se portait mieux ; à son mari qui lui demandait souvent comment allait l'enfant, elle répondait : « Il a bien reposé, il a pris volontiers de la nourriture. » Puis, quand les larmes longtemps contenues l'emportaient et lui échappaient, elle sortait ; alors elle s'abandonnait à sa douleur ; rassasiée de pleurs, elle séchait ses yeux, composait son visage et rentrait, comme si elle eût laissé au dehors son deuil. Il est beau certes de saisir, comme elle, un poignard, de s'en percer la poitrine, de retirer le fer, de le tendre à son mari, avec ces paroles immortelles et presque divines : « Cela ne fait pas mal, Petus. » Mais pourtant dans cet acte, dans ces paroles, elle était soutenue par la perspective de la gloire et de l'immortalité. N'est-il pas plus grand, sans espoir d'immortalité, sans récompense de gloire, de retenir ses larmes, de cacher son deuil, et de soutenir le rôle de mère, après avoir perdu son fils ?

Scribonianus avait pris les armes en Syrie contre l'empereur Claude ; Petus avait suivi son parti et après la mort de Scribonianus, on le traînait à Rome. On allait l'embarquer ; Arria suppliait les soldats de l'emmener avec lui « Vous devez bien, disait-elle, donner à un homme consulaire quelques modestes esclaves pour le servir à table, l'habiller, le chausser ; je remplirai seule tous ces offices. » Sur leur refus, elle loua une petite barque de pêcheur et suivit le grand navire avec sa frêle embarcation.

Il est d'elle encore ce mot à la femme de Scribonianus ; celle-ci en présence de l'empereur se décidait à dénoncer

les complices : « Moi ! dit Arria, vous écouter ! vous qui avez vu Scribonianus égorgé dans vos bras, et qui vivez ! » Il est clair par là qu'elle ne s'était pas décidée à l'improviste à sa glorieuse mort. Bien plus, comme Thraseas, son gendre, cherchait par ses prières à la dissuader de mourir et lui disait entre autres choses : « Voulez-vous donc que votre fille, si un jour je suis obligé de me donner la mort, se sacrifie avec moi ? » – « Si elle a vécu avec vous, répondit-il, aussi longtemps et dans une aussi parfaite union que moi avec Petus, j'y consens. » Cette réponse avait accru les craintes de sa famille, et on redoublait la surveillance autour d'elle ; elle le comprit et dit : « Vous perdez votre temps, car vous pouvez m'obliger à une mort pénible, mais non pas m'empêcher de mourir. En disant ces mots elle bondit de son siège et se précipita tête baissée contre le mur de la pièce d'un tel élan qu'elle s'écroula. Ranimée, elle déclara : « Je vous avais bien avertis que je trouverais un moyen, quelque dur qu'il fût, de mourir, si vous m'en refusiez un plus facile. » Ces paroles ne vous paraissent-elles pas plus fortes encore que le : « Cela ne fait pas mal, Petus, » auquel elles ont préparé la voie ? Et pourtant celle-ci jouit d'une grande renommée, celles-là ne sont connues nulle part. Ma conclusion confirmera mes prémices parmi : les actions des hommes les unes ont plus de renommée, les autres plus de vraie grandeur. Adieu.

XVII. – C. PLINE SALUE SON CHER JULIUS SERVIANUS.

Les nouvelles.

Tout va-t-il bien, qu'aucune lettre de vous ne me soit arrivée depuis longtemps ? Peut-être tout va-t-il bien, mais êtes-vous fort occupé ? Peut-être n'êtes-vous pas occupé, mais les occasions d'écrire sont-elles rares ou nulles ? Ôtez-moi de cette inquiétude, que je ne puis plus supporter ; rassurez-moi, même en prenant la peine de m'envoyer un courrier. Je lui paierai son voyage, je lui donnerai même un pourboire, mais qu'il m'apporte les nouvelles que je souhaite. Moi, ma santé est bonne, si l'on peut appeler bonne santé vivre dans l'incertitude et l'anxiété, attendre sans cesse et craindre pour la tête la plus chère tous les malheurs qui menacent l'homme. Adieu.

XVIII. – C. PLINE SALUE SON CHER VIBIUS SEVERUS.

Lecture publique du Panégyrique de Trajan.

Les devoirs d'un nouveau consul m'obligeaient à remercier le prince au nom de l'État ; après m'en être acquitté dans le sénat selon la coutume et les règles du lieu et du moment, j'ai pensé qu'en bon citoyen il me convenait de reprendre ce discours en un ouvrage plus étendu et plus copieux^[70]. Mon intention était d'abord, par un sincère éloge, de rendre à notre cher empereur ses vertus plus précieuses, et ensuite de tracer aux princes futurs non par des leçons, mais par l'exemple, la route la plus sûre pour atteindre à la même gloire. Car enseigner aux princes leurs devoirs est une noble tâche, mais lourde et quelque peu présomptueuse ; tandis que vanter les vertus d'un excellent prince et par cet éloge montrer, comme du haut d'un phare, la lumière qui doit les guider, c'est rendre le même service sans aucune prétention.

Voici d'autre part une circonstance qui m'a causé un

sensible plaisir : quand j'ai voulu lire ce livre à mes amis ce n'est pas avec des billets, ni des programmes, mais par des formules : « Si cela ne vous gêne pas, » « si vous êtes tout à fait libre » (jamais en effet à Rome on n'est tout à fait libre ni débarrassé de toute gêne, quand il s'agit d'entendre une lecture), que je les ai invités ; cependant ils sont venus nombreux deux jours de suite, même par le temps le plus affreux ; et quand, par discrétion, je voulus arrêter ma lecture, ils me forcèrent d'ajouter une troisième journée. Dois-je attribuer cet honneur à mes mérites ou au goût des lettres ? Aux belles-lettres plutôt, qui, presque éteintes, se raniment. Mais pour quel sujet a-t-on montré tant d'empressement ? chose admirable ! Les sujets que, même dans le sénat, où il fallait bien les subir, nous avons tant de peine à écouter même un court instant, aujourd'hui trouvent des lecteurs et des auditeurs qui ne se lassent pas de trois jours, et cela non parce que ces discours sont plus éloquents qu'autrefois, mais écrits avec plus de liberté et par suite aussi avec plus de plaisir. Il faut donc ajouter encore ce titre à la louange de notre cher empereur, que ces harangues, aussi odieuses que fausses, sont devenues sous son règne aussi agréables que sincères. Pour moi, je n'ai pas moins admiré le goût des auditeurs que leur empressement ; j'ai remarqué en effet que les passages les moins fleuris obtenaient le plus d'estime. Je me souviens du reste que j'ai lu à peu de personnes ce que j'ai écrit pour tout le monde ; je ne me réjouis pas moins cependant de cette sévérité des auditeurs, me flattant que leur jugement sera partagé par le public ; et si

autrefois dans les théâtres les spectateurs ont appris aux acteurs à mal chanter, aujourd'hui je commence à espérer que ces mêmes spectateurs leur enseigneront à bien chanter. Tous ceux en effet qui écrivent pour plaire, prendront pour règle ce qui plaît. Et j'ai confiance que dans un pareil sujet il m'était permis d'employer un style plus fleuri, puisque ce sont les parties de mon ouvrage les plus sobres, et les plus concises plutôt que les parties plus ornées et plus brillantes qui peuvent paraître empruntées et peu naturelles. Je n'en souhaite pas moins ardemment qu'il vienne enfin le jour (puisse-t-il être déjà arrivé !) où le style mâle et sévère chassera ces recherches agréables et jolies des sujets mêmes où elles ont un droit de propriété bien établi.

Voilà mes faits et gestes de trois jours ; en vous en rendant compte, j'ai voulu que, malgré votre absence, vous goûtiez le même plaisir au nom des belles-lettres et au mien que si vous aviez été présent. Adieu.

XIX. – C. PLINE SALUE SON CHER CALVISIUS RUFUS.

L'achat d'une terre.

Je vous prends, selon mon habitude, pour conseiller au sujet de ma fortune. Une propriété voisine et même enclavée dans mes terres est à vendre. Bien des raisons me tentent, d'autres non moins fortes m'en détournent. Je suis sollicité d'abord par le bel effet que produirait la réunion, ensuite, l'économie jointe à l'agrément de pouvoir visiter les deux domaines d'un seul effet, d'un seul voyage, les confier à un seul intendant, presque aux mêmes exploitants, de soigner et d'embellir l'une des deux villas, d'entretenir seulement l'autre. Je fais entrer dans ce calcul la dépense pour le mobilier, la dépense des portiers, des jardiniers, des ouvriers et même des équipages de chasse, frais dont l'importance varie beaucoup, si on les réunit en un seul endroit ou si on les disperse en plusieurs. En revanche je crains qu'il n'y ait quelque imprudence à exposer une si vaste propriété aux mêmes variations de climat, aux mêmes hasards. Il semble plus sûr de se précautionner contre les caprices de la fortune par la

diversité de situation de nos biens. N'y a-t-il pas aussi beaucoup de charme à changer de pays et d'air et à voyager d'un de ses domaines à l'autre ?

Et puis, voici le point capital de ma délibération : la terre est fertile, grasse, bien arrosée ; le bien se compose de terres labourables, de vignobles, de forêts, dont le bois fournit un revenu modique, mais assuré ; mais l'indigence des cultivateurs épuise cette fécondité du sol. Le propriétaire précédent a vendu plusieurs instruments de travail et tout en diminuant pour le présent les dettes des fermiers, il a tari les forces productives pour l'avenir, et l'absence de production a de nouveau grossi les dettes. Il faudra donc que je leur fournisse des esclaves, d'autant plus chers, que je les veux bons ; car je n'emploie nulle part d'esclaves enchaînés, et personne ne le fait ici.

Je n'ai plus à vous instruire que du prix auquel on peut acheter ce domaine, trois millions de sesterces ; ce n'est pas qu'il n'en ait valu jadis cinq, mais la rareté actuelle des fermiers et la misère des temps ont fait baisser d'abord les revenus et ensuite les prix des terres. Vous vous demandez si je puis réunir facilement même ces trois millions. Il est vrai que la plus grande partie de ma fortune est en terres. J'ai pourtant quelque argent prêté à intérêts, et je ne me gênerai pas pour emprunter ; je puiserai dans la bourse de ma belle-mère, dont j'use comme de la mienne. D'ailleurs, ne vous en faites pas de souci, pourvu que les autres considérations ne vous arrêtent pas ; examinez-les donc, je vous prie avec la plus grande

attention. Car dans la gestion d'une fortune, comme en toutes choses, vous avez infiniment d'expérience et de sagesse. Adieu.

XX. – C. PLINE SALUE SON CHER MESIUS MAXIMUS.

Le scrutin secret.

Vous avez lu souvent (vous en souvenez-vous) quelles luttes provoqua la loi sur le vote secret^[71] et combien d'honneur et de blâme, elle apporta à son auteur. Eh bien, le sénat vient, sans aucun débat, d'adopter cette même mesure comme la meilleure. Tous, le jour des comices, ont réclamé des tablettes. Il est certain que par les derniers votes exprimés publiquement et à haute voix nous avons dépassé les abus des assemblées du peuple. On ne savait ni parler à son tour, ni garder un silence réservé, ni enfin se tenir avec dignité à sa place. C'était partout des clameurs discordantes ; chacun s'élançait vers son candidat préféré ; des cortèges, des rassemblements sans nombre s'agitaient dans l'espace vide avec la plus indécente confusion ; tant nous nous étions écartés des habitudes de nos pères, chez qui l'ordre, la réserve, le calme répondaient à la majesté du lieu et au respect qu'il exige.

Quelques vieillards, encore vivants, m'ont souvent décrit l'ordre des comices, le voici : proclamation du nom du

candidat suivie d'un profond silence ; ensuite le candidat se présentait lui-même ; il racontait sa vie, citait, pour obtenir leurs témoignages ou leurs éloges, soit le chef sous qui il avait servi comme légat, soit celui dont il avait été questeur, soit les deux, s'il le pouvait, et il y ajoutait quelques-uns de ses protecteurs ; ceux-là disaient quelques mots graves et brefs, qui produisaient plus d'effet que des prières. Quelquefois le candidat attaquait la naissance, l'âge ou même la moralité de son concurrent, le sénat l'écoutait avec la gravité austère des censeurs ; et le mérite l'emportait ainsi plus souvent que la faveur.

Ces coutumes aujourd'hui corrompues par l'excès de la brigue ont conduit à chercher un remède dans le vote secret ; ce fut en effet pendant quelque temps un remède efficace, parce qu'il était nouveau et imprévu. Mais je crains qu'avec le temps le remède même ne donne naissance à des maux nouveaux. N'y a-t-il pas danger que dans le secret du scrutin l'impudence ne se glisse ? car combien de personnes gardent-elles le même souci de l'honneur eu secret qu'en public ? Bien des gens ont des égards pour l'opinion, peu pour leur conscience. Mais je m'inquiète trop vite de l'avenir ; en attendant, grâce au scrutin secret nous aurons les magistrats les plus dignes de l'être.

Car il en a été dans ces comices comme dans les procès jugés par les récupérateurs⁽⁷²⁾ ; pris pour ainsi dire au dépourvu, nous avons décidé en toute sincérité.

Je vous écris cela d'abord pour vous apprendre quelque nouvelle, ensuite pour vous entretenir quelquefois des affaires publiques ; l'occasion d'en parler est plus rare pour nous que pour les anciens ; nous devons d'autant moins la négliger quand elle se présente. Et puis en serons-nous toujours, grands dieux, à ces questions banales : « Que devenez-vous ? Vous portez-vous bien ? » Mettons aussi dans nos lettres des préoccupations moins communes, moins mesquines, moins bornées à nos intérêts privés. Il est vrai que tout ne dépend que de la volonté d'un homme qui dans l'intérêt public s'est chargé seul des soucis et des peines de tous. Cependant, par une heureuse combinaison, de cette source généreuse découlent jusqu'à nous quelques ruisseaux, où nous pouvons boire nous-mêmes et dont nos lettres doivent, si j'ose dire, présenter la coupe à nos amis éloignés. Adieu.

XXI. – C. PLINE SALUE SON CHER CORNELIUS PRISCUS.

Regrets sur la mort du poète Martial.

J'apprends la mort de Valerius Martial^[73] et j'en suis affligé : c'était un écrivain plein de talent, d'esprit et de verve dont le style a beaucoup de finesse, de malice, et non moins de sincérité. Je lui avais fait hommage, à son départ de l'argent du voyage ; je devais cela à l'amitié, je le devais aussi aux petits vers, qu'il a composés sur moi. C'était un usage chez les anciens d'accorder ou des honneurs ou de l'argent à ceux qui avaient écrit l'éloge soit de quelque particulier soit d'une ville ; de notre temps, hélas, avec d'autres coutumes belles et nobles, celle-là s'est perdue la première. Car depuis que nous avons cessé de faire des actions louables, nous considérons la louange aussi comme déplacée.

Vous me demandez quels sont les petits vers dont je me suis montré reconnaissant ? Je vous renverrais au volume lui-même, si je n'en savais quelques-uns par cœur ; au cas où ils vous plairaient, vous chercherez les autres dans le recueil. Le poète s'adresse à la Muse ; il lui

recommande de chercher ma maison des Esquilles et de s'y présenter avec respect : « Ne va pas, Muse, choisissant mal ton temps, frapper, dans l'ivresse du matin, à cette porte savante, garde-t'en bien. Il consacre ses jours entiers à l'austère Minerve, s'appliquant, pour plaire aux oreilles des cent juges, à des discours dignes d'être comparés par les générations futures à ceux de l'orateur d'Arpinum. Il est plus sûr de t'y rendre aux flambeaux du soir ; c'est ton heure, l'heure du délire de Bacchus, l'heure des roses et des cheveux parfumés. C'est l'heure où me lisent même les rigides Catons. » Ne devais-je pas à celui qui a parlé de moi en ces termes les marques de mon affection à son départ et de ma douleur à sa mort, comme à celle d'un ami très cher ? Il m'a donné tout ce qui était en son pouvoir, prêt à me donner davantage, s'il l'avait pu. D'ailleurs, que peut-on donner à l'homme de plus précieux que la renommée, la gloire, et l'immortalité ? Mais, dira-t-on, les poésies de Martial ne seront pas immortelles ; peut-être, mais il les a écrites dans la pensée qu'elles le seraient. Adieu.

LIVRE QUATRIÈME

I. – C. PLINE SALUE SON CHER GRAND-PÈRE PAR ALLIANCE FABATUS.

Le départ.

Vous désirez depuis longtemps nous revoir ensemble, votre petite-fille^[74] et moi. Votre désir nous touche l'un et l'autre, et nous le partageons. Car nous sommes, nous aussi, dans la plus vive impatience de vous retrouver, et nous ne différerons pas davantage ce plaisir ; nous sommes déjà en train de boucler nos bagages, et nous hâterons notre marche autant que les chemins le permettront.

Nous ne nous attarderons qu'une fois, mais peu de temps ; nous ferons un détour par la Toscane, non pour visiter mes terres et mon domaine (cela peut passer après), mais pour accomplir un devoir urgent. Près de ma propriété est un bourg, appelé Tifernium Tiberinum ; j'étais presque encore un enfant, quand ses habitants me choisirent pour protecteur avec un empressement d'autant plus grand qu'il était moins raisonné.

Ils fêtent chaque fois mon arrivée, s'affligent de mes

départs, se réjouissent de mes honneurs. Pour leur témoigner ma reconnaissance (car il est honteux de se laisser surpasser en affection), j'ai fait bâtir dans ce bourg un temple à mes frais. Comme il est achevé, je ne pourrais en différer la dédicace sans impiété. Nous y passerons donc le jour de la dédicace, que j'ai résolu de fêter par un festin. Peut-être resterons-nous encore le jour suivant, mais nous n'en ferons ensuite que plus de diligence.

Puissions-nous seulement vous trouver, vous et votre fille, en excellente santé, car, pour la joie, elle est assurée, si nous arrivons chez vous en parfait état. Adieu.

II. – C. PLINE SALUE SON CHER ATTIUS CLEMENS.

L'amour paternel dans un méchant homme.

Regulus a perdu son fils^[75] ; c'est le seul malheur qu'il ne méritait pas, parce qu'il ne le regarde peut-être pas comme un malheur. C'était un enfant d'un esprit vif, mais équivoque ; il aurait pu cependant suivre la bonne voie, s'il n'eût ressemblé à son père. Regulus l'émancipa pour qu'il pût recueillir la succession de sa mère.

Après l'avoir ainsi acheté (c'est le mot que suggérait à chacun le caractère de l'homme), il le courtisait en vue de son héritage en affectant une indulgence aussi indigne que rare chez des parents. C'est incroyable, direz-vous ? Mais songez qu'il s'agit de Regulus. Cependant maintenant qu'il l'a perdu, il le pleure follement. L'enfant avait un grand nombre de poneys gaulois pour le char et la selle ; il avait des chiens grands et petits, il avait des rossignols, des perroquets et des merles ; Regulus a tout fait égorger sur le bûcher. Ce n'était pas douleur, mais étalage de la douleur.

Une foule incroyable s'empresse autour de lui. Tous le maudissent, le détestent, et pourtant, comme s'ils l'estimaient, comme s'ils l'aimaient, ils accourent, se pressent ; pour dire en un mot toute ma pensée, afin de faire sa cour à Regulus, on imite Regulus. Il s'est retiré au delà du Tibre dans ses jardins, où il a pris un vaste espace pour ses immenses portiques, la rive pour ses statues, car il sait unir la magnificence à la lésine et la vanité à l'extrême infamie. Il dérange tout le monde dans la saison la plus malsaine, et déranger est pour lui une consolation. Il dit qu'il veut se remarier : nouvelle inconséquence à joindre à tant d'autres. Bientôt on apprendra les noces d'un homme en deuil, les noces d'un vieillard, quoique ce soit se marier et trop tôt et trop tard. D'où je tire cette prévision, demandez-vous ? Non de sa propre affirmation, car c'est le plus menteur des hommes, mais de cette certitude que Regulus fera tout ce qu'il ne devrait pas. Adieu.

III. – C. PLINE SALUE SON CHER ARRIUS ANTONINUS.

Beautés des poésies d'Antonin.

Que vous vous soyez montré dans un et même deux consulats digne des anciens, que vous ayez été en Asie un proconsul tel qu'il n'y en eut ou tel qu'il n'y en aura peut-être pas plus d'un ou deux (votre modestie m'interdit de dire aucun), que votre intégrité, votre autorité, votre âge même vous élève au premier rang de la cité, cela mérite certes notre respect et notre admiration ; pour moi cependant c'est dans vos délassements que je vous admire le plus. Car tempérer votre austérité par une aménité égale, associer à la plus grande dignité autant d'affabilité n'est pas moins difficile que beau.

Vous y réussissez par le charme merveilleux de vos entretiens et plus encore par votre façon d'écrire. Car dans votre conversation les paroles coulent plus douces que le miel, comme celles du vieillard dont parle Homère ; et dans vos écrits les abeilles semblent distiller tous les parfums des fleurs. C'est du moins l'impression que m'ont laissée vos épigrammes grecques et vos iambes, quand je les ai

lus dernièrement. Quelle culture, quelle grâce ; qu'ils sont doux, passionnés, dignes des anciens ; quelle finesse et quelle simplicité ! Je croyais lire Callimaque, Hérode, ou même quelque auteur plus parfait. Car ni l'un ni l'autre de ces poètes n'a excellé ou ne s'est exercé dans ces deux genres. Un Romain peut-il parler si finement le grec ? Athènes même, en vérité, était, si j'ose dire, moins attique ! Bref, j'envie aux Grecs la préférence que vous avez donnée à leur langue, car il est aisé de deviner ce que vous pourriez produire dans votre idiome national, quand vous avez écrit dans un idiome étranger et emprunté des œuvres si belles. Adieu.

IV. – C. PLINE SALUE SON CHER SOSIUS SENECIO.

Lettre de recommandation.

J'ai une vive amitié pour Varisidius Nepos ; il est actif, loyal, éloquent, qualité qui a pour moi presque le plus de prix. Il est aussi lié à C. Calvisius, mon familier, et votre ami, par une étroite parenté, car il est le fils de sa sœur. Faites-le, je vous prie, tribun pour six mois, accordez cet honneur à lui-même et à son oncle. Vous m'obligerez, vous obligerez notre ami commun Calvisius, vous obligerez Nepos lui-même, qui est un débiteur non moins solvable que vous ne me jugez moi-même. Vous avez rendu des services à bien des gens ; j'ose affirmer que vous n'en avez jamais placé mieux aucun, et aussi bien un ou deux au plus. Adieu.

V. – C. PLINE SALUE SON CHER JULIUS SPARSUS.

Approbation donnée au Panégyrique de Trajan.

On dit qu'un jour Eschine, à la prière des Rhodiens, leur lut d'abord son discours, puis celui de Démosthène, et que tous les deux furent vivement acclamés. Je ne m'étonne pas que cet honneur soit échu aux ouvrages de si grands orateurs, alors que tout dernièrement les hommes les plus instruits ont écouté mon propre discours deux jours de suite avec une telle bienveillance, un tel assentiment, et même une telle constance, quoique leur attention ne fût piquée par aucun parallèle entre deux ouvrages, par aucune sorte de joute oratoire. Les Rhodiens en effet étaient animés non seulement par les mérites propres des deux discours, mais encore par le stimulant de la comparaison. Mon discours à moi plaisait sans le bénéfice d'aucune émulation. Le méritait-il ? Vous en jugerez, quand vous lirez le livre, dont l'étendue m'interdit d'y ajouter la préface d'une plus longue lettre. Il convient que je sois bref là où je le puis, afin de rendre plus excusable le

développement que j'ai donné au livre même, sans dépasser toutefois l'ampleur du sujet. Adieu.

VI. – C. PLINE SALUE SON CHER JULIUS NASO.

La récolte assurée.

Ma propriété de Toscane saccagée par la grêle, une récolte très abondante dans la région située au delà du Pô, mais des prix bas en proportion, voilà les nouvelles ; seul mon domaine des Laurentes me donne un revenu. Je n'ai là, il est vrai, qu'une maison et un jardin, et puis c'est le sable ; pourtant voilà ma seule source de revenu. Car j'y écris beaucoup, et à la place de la terre, que je n'ai pas, c'est moi-même que j'y cultive par l'étude ; et je peux même déjà vous montrer, comme ailleurs des granges pleines, ici une boîte à manuscrits bien garnie. Ainsi donc vous aussi si vous convoitez un fonds d'un produit sûr et abondant, procurez-vous-en un sur ce rivage. Adieu.

VII. – C. PLINE SALUE SON CHER CATIUS LEPIDUS.

L'oraison funèbre d'un enfant.

Je vous le dis souvent : Regulus a de la volonté. Il obtient des résultats merveilleux, quand il se donne à une affaire. Il s'est mis en tête de pleurer son fils, il le fait comme personne. Il s'est mis en tête d'avoir de lui des statues, des portraits, il occupe tous les ateliers de ce travail ; couleurs, cire, bronze, argent, or, ivoire, marbre, tout est mis en œuvre pour le représenter. Il se fait même auteur et récemment, devant un nombreux auditoire, il a lu une biographie de son fils, une biographie d'un enfant, mais il l'a lue quand même. Il l'a reproduite en mille exemplaires et l'a répandue dans toute l'Italie, dans toutes les provinces. Il a écrit officiellement aux décurions de choisir parmi eux celui qui a la voix la plus belle, pour la lire au peuple ; c'est fait.

Cette volonté, ou de quelque nom qu'on l'appelle, cette opiniâtreté à atteindre son but, que de bien elle eût pu accomplir, s'il l'avait tournée vers des fins meilleures. Malheureusement les bons ont toujours moins de volonté

que les méchants, et *comme l'ignorance rend hardi, et la réflexion timide*^[76], ainsi pour les âmes honnêtes la circonspection est de la faiblesse et pour les cœurs pervers l'audace une force nouvelle. Témoin Regulus. Des poumons délicats, un air embarrassé, la voix hésitante, aucun à propos, nulle mémoire, rien enfin qu'un esprit mal équilibré, et cependant à force d'effronterie et grâce à cette extravagance même il est parvenu à passer aux yeux de bien des gens pour un orateur. Aussi Herennius Senecio lui applique-t-il avec une adresse infinie la fameuse définition que Caton a donnée de l'orateur, mais en la retournant : « l'orateur est un méchant homme qui ignore l'art de la parole. » Vraiment Caton lui-même n'a pas mieux défini le véritable orateur que Senecio n'a caractérisé Regulus.

Avez-vous de quoi payer cette lettre de retour ? Sans aucun doute, si vous m'écrivez que dans votre ville quelqu'un de mes amis, vous-même peut-être, a lu cette complainte de Regulus, à la manière d'un charlatan, sur la place publique, « *en criant*, selon l'expression de Démosthène, *d'une voix aussi joyeuse que puissante* ». Car elle est d'une telle ineptie, qu'elle doit plutôt exciter le rire que les larmes ; on la croirait composée non sur un enfant, mais par un enfant. Adieu.

VIII. – C. PLINE SALUE SON CHER MATURUS ARRIANUS.

Promotion de Pline à la dignité d'augure.

Vous me félicitez de mon élévation à l'augurat⁽⁷⁷⁾, et vous me félicitez avec raison, d'abord parce qu'il est beau d'obtenir, même dans de petites choses, l'estime d'un prince si sage, ensuite parce que le sacerdoce lui-même est antique et auguste et qu'en outre entre tous il jouit d'un caractère sacré et privilégié, puisqu'il dure autant que la vie. D'autres dignités jouissent d'une considération à peu près égale ; mais comme on les accorde, on peut les retirer ; dans celle-ci au contraire, la fortune n'a qu'un pouvoir, celui de donner. Une circonstance encore me paraît mériter vos félicitations, c'est que je succède à Julius Frontinus, homme du premier rang, qui chaque année depuis longtemps, le jour de l'élection, m'a toujours présenté pour ce sacerdoce, paraissant ainsi me désigner comme son successeur. Aujourd'hui l'événement a si bien approuvé ce choix, qu'il semble ne rien devoir au hasard. Quant à vous, d'après votre lettre, ce qui vous cause le plus de plaisir dans mon augurat, c'est que M. Tullius Cicéron

fut augure. Vous vous réjouissez de me voir suivre dans la carrière des honneurs les traces de celui que je rêve d'égaliser dans les lettres. Mais fasse le ciel qu'après avoir obtenu, beaucoup plus jeune que lui, le même sacerdoce et le consulat, je puisse, au moins dans ma vieillesse, posséder un peu de son génie. Mais, prenons garde ! Les biens dont disposent les hommes me sont échus à moi et à bien d'autres, tandis qu'il est difficile d'atteindre et même présomptueux d'espérer ce que les Dieux seuls peuvent donner. Adieu.

IX. – C. PLINE SALUE SON CHER CORNELIUS URSUS.

Le procès de Junius Bassus.

Ces jours derniers a été jugé le procès de Julius Bassus⁽⁷⁸⁾ ; c'est un homme célèbre par ses épreuves et par ses malheurs. Il fut accusé sous Vespasien par deux particuliers ; renvoyé devant le sénat, son affaire y resta longtemps en suspens ; il a été enfin absous et pleinement mis hors de cause.

Il craignit Titus, à titre d'ami de Domitien, et Domitien le bannit ; rappelé par Nerva, il obtint du sort la Bithynie et en revint accusé ; il fut aussi violemment poursuivi que fidèlement défendu. Les juges varièrent d'avis, la majorité cependant adopta celui qui parut le plus doux. Contre lui parla Pomponius Rufus, avec sa facilité et sa véhémence ordinaires. Après Rufus, vint Theophanes, l'un des députés, le brandon et l'instigateur de l'accusation. Je répondis, car Bassus m'avait chargé de jeter les fondements de toute sa défense, d'exposer ses titres à la considération, qui provenant soit de sa haute naissance, soit de ses dangers mêmes, offraient une ample matière,

de dévoiler la conspiration des délateurs, qui en faisaient leur gagne-pain, d'expliquer les motifs pour lesquels il s'était exposé à la haine des gens les plus factieux et en particulier de Theophanes lui-même. C'est à moi encore qu'il avait demandé de réfuter l'accusation la plus grave pour lui. Car pour les autres griefs, quoique plus sérieux en apparence, il méritait non seulement d'être acquitté, mais même félicité. La charge la plus forte contre lui, c'était qu'en toute simplicité et sans prendre garde, il avait accepté, à titre d'ami, quelques dons de certains habitants de sa province, car il avait déjà été questeur dans cette même province. Voilà ce que ses accusateurs appelaient des larcins et des rapines, et lui des présents.

Mais la loi interdit d'accepter même des présents. Que pouvais-je faire là ? Quel système de défense adopter ? Nier ? Je craignais de donner l'apparence d'un vol réel à un acte que je n'osais avouer ; de plus, contester un fait manifeste, c'était augmenter la faute, loin de l'amoinrir, surtout que l'accusé lui-même n'en avait pas laissé la liberté aux avocats. Il avait dit en effet à beaucoup de gens et même au prince qu'il avait reçu de menus présents seulement à son anniversaire et aux saturnales et que la plupart du temps il en avait renvoyé lui aussi. Devais-je demander l'indulgence ? C'était égorger mon client, en reconnaissant qu'il était coupable au point de ne pouvoir espérer de salut que de la clémence ; fallait-il soutenir que son action était innocente ? Sans lui être utile, je passais pour un homme impudent. Dans cet embarras, je me

décidai à chercher un moyen terme, et je crois l'avoir trouvé.

La nuit, comme elle fait pour les combats, interrompit ma plaidoirie. J'avais parlé pendant trois heures et demie, il me restait une heure et demie, car la loi accordant six heures à l'accusateur, et neuf à l'accusé, celui-ci avait réparti le temps entre moi et l'avocat qui devait plaider après moi, de façon que je disposais de cinq heures, lui du reste. Pour moi le succès de ma plaidoirie me conseillait de me taire et de terminer. Il est téméraire en effet de ne pas savoir se contenter d'un heureux résultat. De plus je craignais que les forces ne me fissent défaut, si je renouvelais mon effort, car il est plus difficile de le reprendre que de le poursuivre. Je courais encore le risque de refroidir le reste de mon plaidoyer par une interruption, et de lasser par une reprise. Si en effet une torche continuellement agitée reste bien enflammée, mais une fois abandonnée, se rallume difficilement, ainsi la chaleur de l'orateur et l'attention des auditeurs se soutiennent par la continuité, tandis que la remise et la détente les énervent. Mais Bassus me pria et, presque les larmes aux yeux, me suppliait d'employer tout mon temps. Je cédai, faisant passer son intérêt avant le mien ; tout alla bien ; je trouvai l'attention des sénateurs si éveillée, si fraîche, qu'ils semblaient plutôt stimulés que lassés par une première plaidoirie.

Lucceius Albinus parla après moi, avec tant d'habileté, que nos discours offraient la variété de deux plaidoiries et

l'enchaînement d'une seule. Herennius Pollion répondit avec force et vigueur, puis Theophanes revint à la charge. Il se conduisit cette fois encore, comme toujours, avec la dernière impudence, en osant, après deux avocats et consulaires et éloquents, réclamer son temps de parole et même en user largement. Il parla jusqu'à la nuit et même on dut apporter des lampes. Le lendemain Homullus et Fronton prononcèrent pour Bassus des plaidoiries admirables ; le quatrième jour fut occupé par l'examen des preuves.

Bebius Macer, consul désigné, déclara que Bassus était coupable en vertu de la loi de restitution, Cepio Hispo qu'il devait conserver son rang de sénateur et être renvoyé devant la commission. Tous deux avaient raison. Comment, direz-vous, pouvaient-ils avoir raison tous les deux, alors que leurs avis étaient si opposés ? Eh bien, parce que pour Macer, qui s'en tenait à la lettre de la loi, il était logique de condamner celui qui avait reçu des présents, en violation de la loi ; quant à Cepio, qui reconnaissait au Sénat le droit, qu'il a en effet, d'adoucir et d'élargir la loi, il excusait non sans raison un acte interdit sans doute, mais non sans exemple. L'avis de Cepio l'emporta, et même on l'acclama, quand il se levait pour opiner, ce qui n'a lieu d'ordinaire qu'au moment où on se rassoit. Jugez par là des applaudissements qui accueillirent sa déclaration, alors qu'elle en recueillit d'aussi vifs avant même d'être faite. Il reste pourtant dans la population comme au sénat deux partis qui se partagent

l'opinion. Les uns se rangeant à l'avis de Cepio, accusent Macer de raideur et de dureté ; les autres, approuvant Macer, reprochent à Cepio de donner dans le relâchement et même de manquer de logique ; car il n'est pas logique, disent-ils, de maintenir au rang de sénateur celui que l'on a renvoyé devant la commission. Il y eut même un troisième avis : Valérius Paulinus adopta celui de Cepio en y ajoutant ceci, qu'une information serait ouverte contre Theophanes, quand il aurait rendu ses comptes, après sa mission. Il lui reprochait d'avoir lui-même, au cours de l'accusation, violé plusieurs fois la loi même, qu'il avait invoquée contre Bassus. Mais les consuls ne donnèrent pas suite à cette proposition, quoique la plus grande partie du sénat l'approuvât vivement. Paulinus y a gagné une réputation de justice et de courage. La séance du sénat terminée, Bassus fut accueilli par une foule énorme, au milieu des acclamations et de la joie. Ce qui avait éveillé l'intérêt en sa faveur, c'était le souvenir de ses anciennes disgrâces que le procès avait rappelées, un nom fameux par les épreuves, la tristesse et le deuil d'un vieillard, d'ailleurs imposant par sa haute taille. Recevez ce message *avant-coureur*, et attendez le discours gonflé et lourd ; vous l'attendrez longtemps, car je ne veux mettre ni légèreté ni hâte à reviser un travail de cette importance. Adieu.

X. – C. PLINE SALUE SON CHER STATIUS SABINUS.

Le legs de liberté.

Vous m'informez que Sabine, qui nous a institués ses héritiers, n'a ordonné nulle part dans son testament d'affranchir Modestus, son esclave, et que pourtant elle lui a fait un legs en ces termes : « Pour Modestus, que j'ai ordonné d'affranchir. » Vous me demandez ce que j'en pense. J'en ai parlé avec des jurisconsultes. Tous ont été d'accord qu'il n'a droit ni à la liberté, qui ne lui a pas été donnée, ni au legs, qui a été fait à un esclave. Mais c'est à mes yeux une erreur évidente de Sabine et je crois donc que notre devoir est d'agir, comme si Sabine avait écrit ce qu'elle-même a cru avoir écrit. Je suis sûr que vous abonderez dans mon sens, selon votre habitude de respecter religieusement la volonté des morts, qui, pour d'honnêtes héritiers, tient lieu de loi, dès qu'elle est comprise. Car pour nous l'honneur n'a pas moins de force que pour d'autres la nécessité. Que Modestus reste donc libre grâce à notre consentement, qu'il jouisse de son legs, comme si Sabine avait pris elle-même toutes les

précautions. Elle les a prises d'ailleurs, puisqu'elle a bien choisi ses héritiers. Adieu.

XI. – C. PLINE SALUE SON CHER CORNELIUS MINICIANUS.

Le supplice d'une vestale.

Avez-vous entendu dire que Valerius Licinianus enseigne la rhétorique en Sicile ? Vous ne le savez pas encore, je pense, car la nouvelle est toute fraîche. Ancien préteur, il passait naguère pour un de nos avocats les plus éloquents ; aujourd'hui, quelle déchéance ! de sénateur le voilà exilé, d'orateur le voilà rhéteur ! Aussi a-t-il dit lui-même dans le discours d'ouverture de son cours ces paroles tristes et graves : « À quels jeux tu te plais, ô Fortune ! Des sénateurs tu fais des professeurs, des professeurs des sénateurs. » Il y a dans ce trait tant d'amertume, tant d'aigreur, qu'il me semble n'avoir donné des leçons, que pour pouvoir le dire. Voici encore un mot de lui : il entrait vêtu d'un pallium grec (car ceux à qui on a interdit l'eau et le feu^[79] n'ont pas droit à la toge) ; quand il eut composé son maintien et promené ses yeux sur son vêtement : « C'est en latin, dit-il, que je vais professer. » Vous direz que c'est un sort bien triste et bien digne de pitié, bien mérité cependant par celui qui a déshonoré sa

noble profession d'avocat par des relations sacrilèges avec une vestale^[80]. Il avoue, il est vrai, ce sacrilège, mais on se demande si cet aveu lui a été arraché par la vérité, ou par la crainte d'aggraver son cas, s'il niait. Domitien en effet frémissait et bouillait de rage de se voir impuissant au milieu de la haine universelle. Il désirait ardemment faire enterrer vivante Cornélie, la grande Vestale fameuse, croyant illustrer son siècle par de tels exemples ; en vertu de son droit de grand Pontife ou plutôt poussé par sa cruauté de tyran, et usant de la toute puissance du maître, il convoqua les autres pontifes non pas dans le palais du Roi des Sacrifices, mais dans sa villa d'Albe. Là, par un crime aussi grand que celui qu'il semblait punir, il la condamna en son absence et sans l'entendre, pour impureté, alors que lui-même non content d'avoir souillé d'un inceste la fille de son frère, avait encore causé sa mort, car étant veuve elle périt dans un avortement.

Aussitôt les pontifes furent envoyés pour la faire enterrer et mettre à mort. La malheureuse, tendant les mains tantôt vers Vesta, tantôt vers les autres dieux, répétait surtout parmi toutes ses supplications : « C'est moi que César croit impure, moi, dont les sacrifices lui ont donné la victoire, lui ont donné le triomphe ! » Parlait-elle ainsi par flatterie, ou par dérision, par conscience de son innocence ou par mépris du prince, on ne sait ; mais elle ne cessa de le dire, jusqu'au moment où on la conduisit au supplice, peut-être innocente, certainement considérée comme innocente. Bien plus, tandis qu'on la faisait

descendre dans cette fatale chambre souterraine, son manteau s'étant accroché, elle se retourna et le ramena autour d'elle, et comme le bourreau lui tendait la main, elle se détourna avec un sursaut et se rejeta en arrière, repoussant, dans un suprême geste de délicatesse, ce contact qu'elle regardait comme une souillure pour son corps chaste et pur, et observant toutes les règles de la pudeur, *elle met tous ses soins à tomber avec décence*. Ajoutez ceci : Celer, chevalier romain, qu'on accusait de complicité avec Cornélie, pendant qu'on le battait de verges dans le Comitium, n'avait cessé de répéter : « Qu'ai-je fait ? je n'ai rien fait. »

Ainsi donc l'infamie, méritée par sa cruauté et son injustice, consumait Domitien. Il se rejeta sur Licinianus, sous prétexte qu'il avait caché dans son domaine une affranchie de Cornélie. Ceux qui s'intéressaient à lui l'avertissent, s'il veut éviter le comitium et les verges d'avoir recours à l'aveu pour obtenir sa grâce ; il le fait. En son absence Herennius Senecio parla pour lui en termes à peu près semblables au fameux : Patrocle est mort, d'Homère. Il dit en effet : « D'avocat je deviens messenger ; Licinianus a renoncé à se défendre. » Cette déclaration plut si fort à Domitien, qu'il se trahit de joie et s'écria : « Licinianus m'a absous. » Il ajouta même qu'il ne fallait pas abuser de la soumission de Licinianus ; il lui permit, s'il en trouvait le moyen, de soustraire quelque peu de ses biens, avant qu'ils fussent confisqués, et lui donna en récompense un lieu d'exil agréable. De là plus tard la

clémence du divin Nerva le transféra en Sicile, où il tient maintenant école et où il se venge de la fortune dans ses exordes.

Vous voyez avec quelle docilité je vous obéis, puisque je vous raconte et les nouvelles de la ville, et celles de l'étranger avec tant de zèle que je remonte même dans le passé. J'ai bien pensé, qu'en raison de votre absence, à ce moment, vous n'aviez appris sur Licinianus que son exil pour cause de mauvaises mœurs. La renommée rapporte les choses en bloc, non en détail. Je mérite qu'à votre tour vous m'écriviez par le menu ce qui se passe dans votre ville, ou dans le voisinage (car il s'y produit souvent des événements notables) ; enfin écrivez tout ce qu'il vous plaira, pourvu que votre lettre soit aussi longue que la mienne. Je compterai non seulement les pages, mais les lignes et même les syllabes. Adieu.

XII. – C. PLINE SALUE SON CHER MATURUS ARRIANUS.

Le désintéressement.

Vous aimez Egnatius Marcellinus et même vous me le vantez souvent ; vous l'aimerez et le vanterez encore davantage, quand vous saurez ce qu'il vient de faire. Comme il était allé exercer la charge de questeur dans une province, le secrétaire, que le sort lui avait donné, mourut avant que ses appointements fussent échus ; Marcellinus comprit et décida qu'il ne devait pas garder la somme qu'il avait reçue pour son secrétaire. Aussi à son retour, consulta-t-il César, puis, sur le conseil de César, le sénat, leur demandant ce qu'il fallait faire de ces gages. Question peu importante, mais question tout de même. Les héritiers du secrétaire les réclamaient pour eux, les préfets du trésor pour l'état. L'affaire fut plaidée, l'avocat des héritiers d'abord, celui de l'état ensuite parlèrent, tous deux en fort bons termes. Cecilius Strabon fut d'avis de verser au fisc, Bebius Macer de donner aux héritiers ; Strabon l'emporta.

Vous pouvez féliciter Marcellinus, comme je l'ai fait sur-le-champ. Bien qu'il lui suffise amplement d'avoir été

approuvé par le prince et par le sénat, votre témoignage lui sera agréable. Car tous ceux que guide l'amour de la gloire et de la renommée, sont très sensibles à l'approbation et aux louanges même quand elles viennent des inférieurs. Mais le respect que Marcellinus a pour vous, lui inspire la plus grande considération pour votre jugement. De plus, quand il saura que sa conduite a pénétré jusque dans votre pays, il ne manquera pas d'être enchanté de tout le chemin que sa réputation aura fait en si peu de temps et même à l'étranger. Car je ne sais pourquoi les hommes sont plus touchés de l'étendue que de la grandeur de la gloire. Adieu.

XIII. – C. PLINE SALUE SON CHER CORNELIUS TACITE.

L'école municipale.

Votre arrivée à Rome en bonne santé me remplit de joie ; et si votre venue a jamais été désirée par moi, c'est bien aujourd'hui. Moi, je ne resterai que fort peu de jours encore dans cette villa de Tusculum^{81} pour y achever un opusculé, qui est sur le chantier. Je crains en effet, si je relâche, tout près de la fin, mon élan, si je l'interromps, d'avoir de la peine à le reprendre. En attendant, afin que mon impatience n'y perde rien, je vous adresse par ce message précurseur, si j'ose dire, la demande que je compte vous faire de vive voix. Mais auparavant voici les motifs de ma prière.

Dernièrement pendant un séjour dans mon pays natal, je reçus la visite du fils d'un de mes compatriotes, enfant encore vêtu de la robe prétexte^{82}. « Vous faites vos études ? » lui dis-je. – « Oui » – « Où ? » – « À Milan. » – « Pourquoi pas ici ? » Alors le père (car il était présent et avait lui-même amené son fils) : « Parce que nous n'avons pas de maîtres ici. » – « Pourquoi cela ? Car il était du plus

haut intérêt pour vous, qui êtes pères de famille (et fort à propos plusieurs pères m'écoutaient), que vos enfants fissent leurs études ici de préférence. Où trouveraient-ils un séjour plus agréable que dans leur patrie, une éducation plus irréprochable que sous les yeux de leurs parents, avec moins de frais qu'à la maison ? Qu'en coûterait-il donc de réunir les fonds pour engager des maîtres ? Et ce que vous dépensez maintenant pour le logement de vos enfants, pour les voyages, pour tous vos achats hors de chez vous (car hors de chez soi tout s'achète) s'ajouterait aux traitements. Eh bien ! moi, qui n'ai pas encore d'enfants je suis prêt à donner pour votre cité, comme pour une fille ou pour une mère, le tiers de la somme que vous voudrez bien rassembler. Je vous promettrais même le tout, si je ne craignais que cette libéralité ne fût quelque jour gâtée par le favoritisme, comme je le vois arriver en bien des lieux, où les maîtres sont engagés par la municipalité. Il n'y a qu'un remède à ce mal, c'est de réserver aux parents seuls le choix des maîtres, et de leur inspirer en outre le scrupule d'un choix judicieux en les obligeant à apporter leur contribution. Car tels qui prendraient peut-être peu de soin du bien d'autrui, seront certainement attentifs au leur et veilleront à ce que mon argent soit distribué selon la justice, s'ils doivent y joindre leurs propres deniers. Mettez-vous donc d'accord, unissez-vous, réglez votre courage sur le mien ; car je souhaite de tout cœur que ma contribution soit le plus considérable possible. Vous ne pouvez rien faire de plus convenable pour vos enfants, de plus agréable pour votre patrie. Élevons ici ceux qui naissent ici

et accoutumons-les dès leur plus tendre enfance à aimer, à habiter leur pays natal. Et puissiez-vous y amener des maîtres assez illustres, pour que les cités voisines viennent y briguer leurs leçons, et, comme aujourd'hui vos enfants vont étudier chez les étrangers, puissent bientôt les étrangers accourir en foule chez nous ! »

J'ai jugé bon de remonter très haut et comme à la source, pour que vous sentiez mieux combien je vous serais reconnaissant si vous accueilliez ma requête. Or je vous demande et, en raison de l'importance de cette affaire, je vous prie instamment de rechercher, dans la foule des lettrés, qu'attire autour de vous l'admiration de votre talent, des maîtres, auxquels je puisse m'adresser, à cette condition cependant, de ne donner ma parole à personne. Je veux en effet conserver toute liberté aux parents ; à eux de juger, de choisir ; je ne me réserve que la peine et la dépense. Si donc il se trouve quelqu'un qui se fie à ses talents, qu'il aille se présenter là-bas, sachant bien qu'il n'emporte d'ici rien de plus que sa confiance en lui. Adieu.

XIV. – C. PLINE SALUE SON CHER PATERNUS.

Les hendécasyllabes de Pline.

C'est peut-être un discours que, selon votre habitude vous réclamez et attendez ; mais moi j'extrais comme d'un magasin de curiosités étrangères et raffinées, mes divertissements et je vous les envoie. Vous recevrez avec cette lettre mes hendécasyllabes^[83], que j'ai composés en voiture, au bain, à table, pour amuser mes loisirs. J'y ai mis des plaisanteries, de l'esprit, de l'amour, du chagrin, des plaintes, du dépit, des descriptions parfois sobres, parfois plus amples, et j'ai essayé à force de variété de plaire tantôt aux uns tantôt aux autres, et quelquefois peut-être à tous. Si par hasard vous y trouvez quelques endroits un peu plus libres, votre érudition saura bien se rappeler que les hommes éminents et graves, qui ont écrit dans ce genre, n'ont pas reculé devant la licence des sujets ni même devant la crudité de l'expression, que j'ai évitées moi, non que je sois plus austère (de quel droit ?), mais, parce que je suis plus timide. Nous savons d'ailleurs que la véritable règle de ces œuvres légères a été donnée par Catulle :

« La réserve convient au poète vertueux dans sa vie, mais n'est point exigée de ses petits vers ; ils ne sauraient avoir ni piquant, ni grâce sans un peu de galanterie et de libertinage. »

Voyez quel prix j'attache à votre jugement ! J'ai préféré votre critique sur l'ensemble à vos éloges sur quelques poèmes choisis, et pourtant les pièces les plus agréables cessent de le paraître, quand on les rapproche d'autres semblables. De plus un lecteur d'esprit et de goût ne doit pas comparer des poésies de caractère différents, mais peser chaque pièce en soi, et ne pas juger inférieure à une autre celle qui est achevée en son genre.

Mais pourquoi m'étendre davantage ? chercher par un long préambule à excuser ou à recommander des sottises est la pire de toutes les sottises. Je crois seulement devoir vous prévenir, que j'ai songé à intituler ces bagatelles, hendécasyllabes, titre qui ne s'applique qu'à la mesure des vers. Vous pouvez donc les appeler épigrammes, idylles, églogues, ou, comme beaucoup le font, poèmes, ou de quelqu'autre nom que vous préférerez ; moi, je ne prends la responsabilité que de « hendécasyllabes ». Je demande seulement à votre franchise de me dire à moi sur mon recueil ce que vous en diriez à d'autres ; et je n'exige rien de bien difficile. Car si cet opuscule était ma meilleure ou ma seule production, il pourrait peut-être vous sembler dur de me dire « cherchez quelque autre occupation », mais la bienveillance et la bonté vous permettent de me dire « vous avez mieux à faire ». Adieu.

XV. – C. PLINE SALUE SON CHER MINICIUS FUNDANUS.

Sollicitation.

Si je montre quelque discernement c'est bien en aimant d'une affection toute particulière Asinius Rufus. C'est un homme excellent et qui adore les gens de bien comme moi. Pourquoi ne pas me compter dans leur nombre ? Il est lié aussi par la plus étroite intimité avec Cornelius Tacite, dont vous appréciez le mérite. Si donc nous obtenons tous deux votre estime, il faut que au sujet de Rufus aussi, vous partagiez notre sentiment puisque pour nouer des amitiés il n'y a pas de lien plus solide que la ressemblance de caractères. Il a plusieurs enfants. Car il a rempli aussi ce devoir d'un bon citoyen de donner de nombreux enfants à la patrie, dans un siècle où la plupart regardent même un fils unique comme une charge, en comparaison des avantages réservés aux familles sans enfants. Lui, a méprisé ces profits et n'a pas craint d'assumer le nom d'aïeul. Car il est grand-père et grand-père de Saturius Firmus, que vous aimerez autant que je l'aime, quand vous le connaîtrez aussi intimement que moi.

Cela vous prouve quelle importante, quelle nombreuse famille vous allez obliger par un seul bienfait. Et, je suis amené à vous le demander, d'abord par un vœu que je forme, ensuite par je ne sais quel heureux pressentiment. Je vous souhaite en effet, je vous préjuge le consulat pour l'an prochain. Vos mérites et l'estime du prince m'autorisent à vous faire cette prédiction⁽⁸⁴⁾. Or il se rencontre que c'est juste l'année de la questure de l'ainé des fils de Rufus, Asinius Bassus, jeune homme... (dirai-je ce que le père désire que je pense et que je dise, ce que la modestie du fils m'interdit ?) jeune homme encore meilleur que son père. Il vous est difficile de lui croire sur ma parole (quoique vous me croyiez d'ordinaire sur parole) sans le connaître, toute l'activité, la probité, la science, le talent, l'application, la mémoire enfin que vous lui trouverez à l'expérience. Je souhaiterais que notre temps fût si fertile en hommes de talents, que vous eussiez à en préférer plusieurs à Bassus ; alors je vous engagerais tout le premier et vous presserais d'y regarder plus d'une fois et de peser longtemps lequel mérite de fixer votre choix. Par malheur, aujourd'hui... mais je ne veux pas trop vanter mon ami, et je dis seulement que c'est un jeune homme digne d'être accueilli auprès de vous, comme un fils, selon la coutume de nos ancêtres. Des magistrats de votre sagesse doivent demander à l'État des subordonnés, comme si c'étaient des enfants, doués des qualités que nous souhaitons aux enfants donnés par la nature. Il sera flatteur pour vous d'avoir pendant votre consulat, pour questeur, le fils d'un ancien préteur, le parent d'hommes

consulaires, à qui, de leur propre aveu, il rend déjà, malgré sa jeunesse, autant d'honneur qu'il en reçoit.

Soyez donc bienveillant à mes prières, écoutez mes conseils, et surtout, si je vous parais trop pressé, pardonnez-moi ; d'abord parce que l'affection est précipitée dans ses désirs, ensuite parce que dans un État où toutes les charges appartiennent pour ainsi dire au premier occupant, si l'on attend le moment fixé par la loi, elles vous arrivent non à l'heure, mais trop tard ; enfin jouir par avance de l'objet de ses désirs est déjà plein de douceur. Que Bassus vous révère dès maintenant comme son consul ; vous, aimez-le comme votre questeur, et moi, qui vous chéris tous deux, puissé-je goûter une double joie. En effet mon affection pour vous et pour Bassus est si grande que je faciliterai de tout mon pouvoir, de tous mes efforts, de tout mon crédit, l'accès des honneurs et à Bassus auprès de n'importe quel consul et à votre questeur à vous, quel qu'il soit ; j'éprouverai donc la joie la plus douce, si mon amitié et l'occasion de votre consulat rassemblent tous mes vœux sur le même jeune homme, si enfin c'est vous, plutôt que tout autre, qui secondez mes sollicitations, vous dont les recommandations trouvent le plus bienveillant accueil auprès du sénat et dont le témoignage lui inspire le plus de confiance. Adieu.

XVI. – C. PLINE SALUE SON CHER VALERIUS PAULINUS.

Un triomphe oratoire.

Réjouissez-vous pour moi, réjouissez-vous pour vous, réjouissez-vous aussi pour nos contemporains : les lettres sont encore en honneur. Dernièrement je devais plaider devant les centumvirs ; je n'ai pu gagner ma place que par l'estrade des juges et à travers leurs rangs⁽⁸⁵⁾, tant l'assistance était serrée partout ailleurs. Bien mieux, un jeune homme élégant ayant eu sa tunique déchirée, comme cela arrive dans la foule, n'en resta pas moins, vêtu seulement de sa toge, pendant sept heures entières ; car je parlai tout ce temps avec beaucoup d'efforts, avec plus de succès encore. Travaillons donc et n'abritons pas notre paresse derrière celle d'autrui. Il ne manque pas d'auditeurs, il ne manque pas de lecteurs, c'est à nous de produire des œuvres dignes d'être écoutées, dignes d'être confiées aux livres. Adieu.

XVII. – C. PLINE SALUE SON CHER CLUSINIUS GALLUS.

La cause délicate.

Vous m'offrez et vous me priez de prendre la défense de Corellie^[86], en ce moment absente, contre C. Cecilius, consul désigné. Je vous remercie de votre offre ; mais je me plains de votre prière. L'offre est nécessaire, pour que je sois informé ; mais la prière est de reste, pour me pousser à faire ce qu'il serait tout à fait honteux pour moi de négliger. Puis-je hésiter à défendre la fille de Corellius ? Il y a pourtant entre celui contre qui vous m'appelez à plaider et moi des liens non pas d'intimité, mais de quelque amitié. Ajoutez-y son rang élevé, et même la dignité pour laquelle il est désigné, et à laquelle je dois d'autant plus d'égards, que j'en ai été déjà revêtu ; car il est naturel de vouloir inspirer la plus haute estime pour les fonctions qu'on a remplies soi-même. Mais quand je songe que je vais prêter mon aide à la fille de Corellius, toutes ces considérations me paraissent froides et vaines.

Je revois cet homme éminent, le plus sage, le plus vertueux, le plus fin que notre siècle ait produit. Mon

attachement pour lui naquit de l'admiration et il arriva, contre l'ordinaire, que je l'admirai bien plus encore, quand je le connus plus à fond, car je l'ai connu à fond ; il ne me cachait rien, ni ses plaisirs, ni ses occupations sérieuses, ni ses tristesses, ni ses joies. J'étais encore tout jeune, pourtant il me témoignait déjà la considération, et même, j'oserais dire, les égards qu'il aurait eus pour un homme de son âge. Je n'ai brigué aucune dignité, qu'il ne m'ait donné sa voix et son témoignage ; à mon entrée en charge, il m'a toujours accompagné mêlé à mon cortège ; dans l'exercice de mes fonctions, il me conseillait et me guidait ; enfin dans toutes mes cérémonies officielles, c'est lui encore qui, malgré sa faiblesse et son grand âge, se faisait remarquer comme s'il eût été un homme jeune et vigoureux. Quel heureux appui il a été pour ma réputation soit dans le privé, soit dans l'opinion publique, soit même auprès du prince ! Un jour en effet que devant l'empereur Nerva la conversation était tombée sur les jeunes gens bien doués, et que la plupart me comblaient d'éloges, il garda un moment le silence, ce qui ajoutait tant de poids à ses paroles, puis avec cette gravité que vous lui connaissiez : « Je dois, dit-il, user de modération dans l'éloge de Secundus, car il ne fait rien que par mes conseils. » Par ces mots il m'accordait un honneur que la modestie ne m'aurait pas permis de souhaiter, celui de n'agir que selon la plus grande sagesse, puisque je suivais dans toute ma conduite les conseils de l'homme le plus sage. Bien plus, à son lit de mort, il dit à sa fille (c'est elle qui aime à le répéter) : « Je t'ai fait beaucoup d'amis dans

ma longue existence, mais les meilleurs sont Secundus et Cornutus^[87]. »

À ces souvenirs, je comprends la nécessité de travailler, pour que je ne paraisse pas avoir trahi en rien cette confiance que le plus prévoyant des hommes avait placée en moi. Aussi assisterai-je Corellia avec le plus grand empressement, et ne reculerai-je pas devant les mécontentements à prévoir ; et pourtant j'ose espérer non seulement mon pardon, mais encore des éloges de mon adversaire lui-même, qui, dites-vous, hasarde ce procès d'un nouveau genre peut-être dans l'espoir d'avoir affaire seulement à une femme, lorsqu'il m'aura été donné d'exposer ces souvenirs dans mon plaidoyer, avec plus d'ampleur et d'abondance que n'en permettent les limites étroites d'une lettre, soit pour excuser ma conduite, soit même pour m'en féliciter. Adieu.

XVIII. – C. ALINE SALUE SON CHER ARRIUS ANTONINUS.

Envoi d'une traduction.

Pourrais-je vous donner une meilleure preuve de ma vive admiration pour vos épigrammes grecques, que d'avoir essayé d'en imiter quelques-unes et de les traduire en latin ? Imitation qui gâte le modèle, hélas ! Il faut en accuser d'abord la médiocrité de mon talent, ensuite la pauvreté et plutôt, comme dit Lucrèce, « l'indigence de notre langue ». Si toutefois ces essais écrits en latin et de ma main ont à vos yeux quelque grâce, vous pouvez juger combien je trouve de charme aux productions qui viennent de vous et sont en langue grecque. Adieu.

XIX. – C. PLINE SALUE SA CHÈRE CALPURNIA HISPULLA^{88}.

L'heureux mariage.

Vous êtes un modèle d'affection familiale, vous avez chéri un frère excellent d'une tendresse égale à celle dont il vous entourait, vous aimez sa fille comme la vôtre et vous ne lui témoignez pas seulement des sentiments de tante, mais vous lui rendez l'amour d'un père qu'elle a perdu ; aussi éprouverez-vous la plus grande joie, j'en suis certain, d'apprendre qu'elle se montre digne de son père, digne de vous, digne de son grand-père. En elle la plus vive intelligence s'allie à la plus parfaite conduite ; elle m'aime, et c'est une preuve de sa vertu. Elle a de plus le goût des lettres, que lui a inspiré son amour pour moi. Mes écrits sont dans ses mains, elle les lit et les relit, et même les apprend par cœur. Que d'inquiétude dans son cœur, quand je suis sur le point de plaider ! Quelle joie, quand c'est fini ! Elle charge des messagers de lui rapporter les applaudissements, les acclamations que j'ai soulevées, le succès que j'ai obtenu dans mon affaire. Ou bien, si parfois je fais une lecture publique, elle se tient à proximité,

dissimulée derrière une tenture, et recueille d'une oreille avide les louanges que je reçois. Elle chante même mes vers en s'accompagnant de la lyre, instruite non par un artiste, mais par l'amour, le meilleur de tous les maîtres.

C'est pourquoi j'ai le plus ferme espoir que l'accord de nos cœurs durera et se fortifiera de jour en jour. Car ce n'est pas la jeunesse ou la beauté, qui peu à peu passent et s'évanouissent, mais la gloire qu'elle aime en moi. Et l'on ne saurait attendre moins de celle que vos soins ont formée, que vos leçons ont instruite, qui dans votre fréquentation n'a eu sous les yeux que des exemples de vertu et d'honneur, qui enfin a appris à m'aimer en m'entendant louer de votre bouche. Car, respectant ma mère comme la vôtre même, vous ne cessiez, dès mon enfance, de me diriger, de m'encourager par vos éloges, de me présager que je serais un jour tel que ma femme me voit aujourd'hui. Aussi rivalisons-nous de reconnaissance envers vous, moi de me l'avoir donnée, elle de m'avoir donné à elle, nous ayant si bien choisis l'un pour l'autre. Adieu.

XX. – C. PLINE SALUE SON CHER NOVIUS MAXIMUS.

Jugement de Pline sur l'ouvrage de Maxime.

Je vous ai fait connaître mon sentiment sur chacune des parties de votre ouvrage à mesure que je les avais lues. Voici maintenant mon jugement général sur l'ensemble. C'est une belle œuvre, solide, ardente, élevée, variée, élégante, soignée, ornée, dont l'étendue même et l'ampleur vous apporteront beaucoup de gloire ; votre talent et votre douleur ont ensemble déployé toutes leurs voiles pour vous porter au loin, se prêtant un appui réciproque. Car votre talent a donné de la grandeur et de la majesté à votre douleur, et la douleur de la force et de l'amertume à votre talent. Adieu.

XXI. – C. PLINE SALUE SON CHER VELIUS CERIALIS.

Malheur des Helvidies.

Quelle fin déplorable et prématurée que celle des sœurs Helvidia ! Toutes deux sont mortes à la suite de couches, toutes deux après avoir mis au monde une fille. J'en suis profondément affligé, et pourtant ma douleur n'a rien d'excessif, tant il me paraît cruel de voir des jeunes femmes si distinguées enlevées dans la fleur de l'âge par la maternité. Je plains le sort de ces petites filles, privées de leur mère dès l'instant de leur naissance, je plains des maris excellents, je me plains aussi moi-même. Car je garde la plus fidèle amitié au père de ces jeunes femmes même après sa mort, comme l'ont attesté mon plaidoyer et mes écrits⁽⁸⁹⁾ ; de ses trois enfants il n'en reste plus qu'un, laissé seul pour soutenir aujourd'hui sa maison naguère solidement établie sur ses trois piliers. Ce sera cependant un grand adoucissement et un apaisement à ma douleur, si celui-là du moins la fortune nous le conserve fort et vigoureux, et digne de son noble père, digne de son noble aïeul. Mais je tremble d'autant plus pour sa vie et pour son

caractère, qu'il est aujourd'hui l'unique rejeton. Vous qui connaissez la faiblesse de mon cœur, quand il s'agit des personnes que j'aime, vous qui connaissez mes alarmes, vous ne devrez pas être surpris que j'éprouve tant de crainte pour celui en qui j'ai mis tant d'espairs. Adieu.

XXII. – C. PLINE SALUE SON CHER SEMPRONIUS RUFUS.

Suppression des jeux publics à Vienne.

J'ai été appelé à donner mon avis dans l'instruction d'un procès, conduite par notre excellent prince. Un concours d'athlètes avait lieu tous les ans à Vienne, fondé par le testament d'un particulier quelconque ; or, Trebonius Rufinus, homme distingué et mon ami, s'avisa, pendant qu'il était duumvir, de le supprimer et de l'abolir. On soutenait qu'il n'avait pas ce pouvoir. Il plaida lui-même sa cause avec autant de succès que d'éloquence. Ce qui donnait du poids à son argumentation, c'est que dans une affaire personnelle il parlait en Romain, en bon citoyen, avec sagesse et dignité. Lorsqu'on recueillit les avis, Junius Mauricus, dont personne n'égale la fermeté et la franchise, déclara qu'on ne devait pas rendre le concours aux Viennois et il ajouta :

« Je voudrais qu'on pût l'interdire même à Rome^[90]. »

C'est, de l'énergie, direz-vous, et du courage. Sans doute. Mais de la part de Mauricus il n'y a là rien de

nouveau. Déjà devant l'empereur Nerva, il s'était montré aussi hardi. Nerva dînait avec quelques amis : Veiento était tout près de lui et penché même sur sa poitrine. C'est tout dire, que de nommer le personnage. La conversation tomba sur Catullus Messalinus, qui privé de la vue avait joint à un naturel violent les défauts qui proviennent de la cécité. Il ne gardait plus ni respect, ni honte, ni pitié. Aussi était-il souvent entre les mains de Domitien comme un trait, qui frappe aveuglément et à l'improviste, et que cet empereur cruel dardait le plus souvent contre les meilleurs citoyens. Sa perversité et ses avis sanguinaires étaient pendant le repas le sujet de la conversation générale, quand l'empereur lui-même dit : « Que lui serait-il arrivé, à notre avis, s'il vivait encore ? » – « Il dînerait avec nous », répondit Mauricus.

Voilà une longue digression, faite sans déplaisir cependant. On décida la suppression du concours, qui avait corrompu les Viennois, comme le nôtre corrompt l'univers. Car les vices des Viennois restent enfermés chez eux, tandis que les nôtres se répandent au loin, et dans l'empire, comme dans le corps humain les maladies les plus graves sont celles qui de la tête se propagent dans tout l'organisme. Adieu.

XXIII. – C. PLINE SALUE SON CHER POMPONIOUS BASSUS.

L'honorable retraite.

J'ai éprouvé le plus grand plaisir en apprenant par nos amis communs, que, comme il convient à votre sagesse, vous savez arranger et supporter les loisirs de la retraite ; que vous habitez un séjour charmant, que vous faites de l'exercice soit sur terre, soit sur mer, que vous donnez beaucoup de temps aux savants débats, aux conférences, à la lecture, et que malgré votre vaste savoir, il n'est pas de jour que vous n'y ajoutiez quelque connaissance nouvelle. Telle doit être la vieillesse d'un homme qui a rempli les plus hautes magistratures, qui a commandé les armées, et s'est donné tout entier, aussi longtemps qu'il convenait, à l'État. Car le début et le milieu de notre vie nous devons les consacrer à la patrie, et la fin à nous, comme les lois mêmes nous l'indiquent, en nous éloignant des affaires dans notre âge avancé. Quand pourrai-je, quand l'âge me permettra-t-il d'imiter avec convenance votre magnifique exemple de retraite ? Quand donc mes loisirs seront-ils appelés non plus paresse, mais quiétude ? Adieu.

XXIV. – C. PLINE SALUE SON CHER FABIUS VALENS.

La rapidité de la vie.

Ayant parlé dernièrement devant les centumvirs, en présence des quatre sections^[91] réunies, le souvenir me revint d'avoir plaidé déjà dans ma jeunesse devant les quatre sections. Mes réflexions, comme il arrive, m'emportèrent plus loin ; je me mis à penser aux collaborateurs qui, soit lors du récent procès, soit dans celui d'autrefois, m'avaient secondé dans ma tâche. Je restais le seul qui eût parlé dans les deux. Tels sont les changements où se plaisent soit la fragilité des mortels, soit l'instabilité de la fortune. Certains de ceux qui avaient plaidé jadis sont morts, d'autres exilés ; à l'un la vieillesse et la mauvaise santé ont conseillé le silence, l'autre a préféré jouir d'un bienheureux repos, celui-ci commande une armée, celui-là a été enlevé aux devoirs du barreau par l'amitié du prince ; et pour moi-même que de vicissitudes ! Les belles-lettres m'ont d'abord élevé, exposé ensuite au péril, et enfin relevé ; l'amitié des gens de bien m'a d'abord servi, puis m'a été nuisible, et de nouveau me sert ; si l'on

compte les années, c'est un court espace de temps, si l'on compte les revirements du sort, on dirait une éternité. Cela nous enseigne à ne désespérer de rien, à ne compter sur rien, quand nous voyons tant de changements se succéder dans une révolution rapide. Or, j'ai l'habitude de vous faire part de toutes mes pensées, de vous adresser les mêmes leçons, de vous proposer les mêmes exemples qu'à moi-même ; c'est le seul but de cette lettre. Adieu.

XXV. – C. PLINE SALUE SON CHER MESIUS MAXIMUS.

L'impertinence anonyme.

Je vous ai dit dans une lettre^[92] que le scrutin secret risquait d'amener quelque désordre. C'est fait : dans les derniers comices on a trouvé sur certaines tablettes de vote beaucoup de plaisanteries, même des grossièretés, et sur une, au lieu des noms des candidats, les noms de leurs protecteurs. Le Sénat a jeté feu et flamme et a appelé à grands cris la colère du prince sur l'auteur du vote. Lui cependant s'est dérobé et est resté inconnu, peut-être était-il parmi les plus indignés. De quoi peut-on croire capable dans la vie privée celui qui dans une affaire si importante, dans une occasion si sérieuse, se permet de telles bouffonneries, qui enfin en plein Sénat, fait le railleur, le bel esprit, le malin ? Tant les esprits dépravés puisent d'audace dans l'assurance du : « Qui le saura ? » On demande des tablettes, on prend un stylet, on baisse la tête, et, ne respectant personne, se méprisant soi-même, on en vient à ces moqueries dignes de la scène et des tréteaux. Que faire ? Quel remède trouver ? Partout les

vices sont plus forts que les remèdes. Mais ce soin regarde quelqu'un de plus élevé que nous, à qui coûte chaque jour bien des veilles et bien de la peine cette licence stupide, mais effrénée, de notre temps^[93]. Adieu.

XXVI. – C. PLINE SALUE SON CHER MECILIUS NEPOS.

La revue d'un des exemplaires des ouvrages de Pline.

Vous me demandez de m'occuper de la révision et de la correction de mes petits ouvrages, que vous avez mis tant d'empressement à acquérir ; je m'y mettrai ; de quel soin pourrais-je me charger plus volontiers, surtout pour répondre à votre désir ? Car, lorsque un homme si sérieux, si éclairé, si éloquent, et de plus si occupé que vous, partant pour le gouvernement d'une grande province, désire si vivement emporter avec lui mes ouvrages, ne dois-je pas consacrer tous mes soins à éviter que cette partie de ses bagages ne l'embarrasse comme un fardeau inutile ? Je vais donc m'appliquer, d'abord à ce que ces compagnons que vous emmenez vous soient aussi obligeants que possible, ensuite à ce que de retour vous en trouviez d'autres, que vous désiriez joindre aux premiers. Car ce n'est pas un médiocre encouragement à écrire de nouvelles œuvres, qu'un lecteur tel que vous. Adieu.

XXVII. – C. PLINE SALUE SON CHER POMPEIUS FALCO.

Les poésies de Sentius Augurinus.

Voilà trois jours que j'ai assisté à une lecture publique de Sentius Augurinus avec le plus vif plaisir et même avec la plus grande admiration. Il intitule ses vers petits poèmes. Il y en a beaucoup de simples, beaucoup de nobles, de gracieux, de tendres, d'aimables, beaucoup aussi de mordants. Depuis plusieurs années, rien, à mon goût, n'a été écrit de plus parfait en ce genre, à moins que je ne sois induit en erreur par mon amitié pour l'auteur ou par les compliments dont il m'a honoré moi-même dans une de ses pièces. Il y prend pour sujet ma fantaisie de composer parfois des vers. Je vais d'ailleurs vous faire vous-même juge de mon jugement, si je peux retrouver le second vers de cette pièce (car je sais les autres) ; bon ! le voilà retrouvé :

*« Je chante de légers poèmes en vers tout menus,
comme ceux qu'autrefois ciselaient mon cher Catulle et*

Calvus et nos vieux poètes. Mais que m'importent ceux-là ? Pline pour moi vaut à lui seul tous les anciens ; préférant les vers il abandonne le forum et cherche un objet à aimer, un objet à persuader de son amour. Voilà l'illustre Pline, celui qui égale tant de Catons ! Et maintenant, vous tous qui aimez, refusez donc d'aimer ! »

Vous voyez comme tout est spirituel, délicat, achevé^[94]. D'après cet avant-goût je garantis le livre entier, dont je vous enverrai un exemplaire, dès qu'il aura été publié. En attendant aimez ce jeune homme et félicitez notre siècle d'avoir produit ce brillant talent, qu'embellit encore un heureux caractère. Il fréquente Spurinna, il fréquente Antoninus, allié de l'un, commensal de tous les deux. Vous pouvez juger par là de la parfaite correction d'un jeune homme qui a gagné à ce point l'affection de si vénérables vieillards. Car rien n'est plus vrai que ces vers du poète – « *On est tel que les gens qu'on aime à fréquenter*^[95]. » Adieu.

XXVIII. – C. PLINE SALUE SON CHER VIBIUS SEVERUS.

Les deux portraits.

Herennius Severus, homme érudit, tient beaucoup à mettre dans sa bibliothèque les portraits de vos deux compatriotes Cornelius Nepos et Titus Catius et il me demande, s'ils se trouvent dans votre ville, comme c'est probable, d'en faire peindre des copies^{96}. C'est vous que je charge de préférence de ce soin, considérant d'abord l'amitié avec laquelle vous accédez à mes désirs, ensuite votre profond respect pour les lettres, et votre sincère amour pour les lettrés, enfin la vénération et la tendresse que vous inspirent votre patrie et, autant que votre patrie, ceux qui l'ont illustrée. Choisissez donc, je vous prie, un peintre aussi habile que possible. Car s'il est malaisé de rendre la ressemblance d'après l'original, il l'est bien plus encore, quand on imite une imitation ; je vous demande donc de ne pas permettre à l'artiste, que vous choisirez, de s'écarter de cette vérité, même pour l'embellir. Adieu.

XXIX. – C. PLINE SALUE SON CHER ROMATIUS FIRMUS.

L'exactitude.

Allons ! mon cher, lors de la prochaine audience, arrangez-vous pour venir siéger comme juge : ne vous figurez pas de dormir sur vos deux oreilles, vous reposant sur moi. On ne s'en dispense pas impunément, voici que Licinius Nepos, préteur ferme et courageux, vient de condamner à l'amende un sénateur même. L'autre a plaidé sa cause devant le sénat ; sa plaidoirie du reste se borna à demander grâce ; l'amende lui a été remise ; mais il a eu peur, mais il a supplié, mais il a eu besoin de pardon. « Tous les préteurs, direz-vous, ne sont pas aussi sévères. » Erreur, car pour créer ou rétablir un tel précédent, il faut des préteurs sévères, mais quand il a été créé ou rétabli, même les plus indulgents peuvent le suivre. Adieu.

XXX. – C. PLINE SALUE SON CHER LICINIUS SURA.

La fontaine merveilleuse.

Je vous ai rapporté de mon pays, pour cadeau, une question tout à fait digne de votre profond savoir⁽⁹⁷⁾. Une source naît dans la montagne, descend à travers les rochers, arrive à une petite salle à manger creusée de main d'homme, s'y arrête un moment, puis va se jeter dans le lac Larius. *Elle offre une particularité merveilleuse* : trois fois par jour son niveau monte et descend par un flux et un reflux réguliers ; ce phénomène est visible à tous les yeux, et c'est un vrai plaisir de l'observer. On s'assied sur le bord pour dîner et l'on boit l'eau puisée à même la source, car elle est très fraîche, tandis qu'à intervalles fixes et réglés elle se retire ou s'élève. Mettez-y une bague ou quelque autre objet, quand elle est à sec, peu à peu l'eau la baigne, et enfin la couvre ; puis elle la découvre et insensiblement l'abandonne. En prolongeant votre observation, vous pouvez voir le double mouvement se produire deux et trois fois.

Quelque souffle souterrain ouvre-t-il et ferme-t-il

alternativement l'orifice et le canal de la source, selon qu'en s'y engouffrant il les bouche, ou qu'en refluant il les dégage ? Nous constatons le même fait dans de petites amphores ou autres vases de même genre, dont le goulot n'est pas large et ne donne pas tout de suite passage au liquide. Car ces vases aussi, même penchés et renversés, produisent des arrêts dus à la résistance de l'air et suspendent l'effusion du liquide comme par des sanglots répétés. Ou bien la loi qui régit l'océan, commanderait-elle aussi à cette source, et la cause qui produit les marées, obligerait-elle aussi ce mince filet d'eau à s'arrêter ou à couler alternativement ? Ou bien comme les fleuves qui se jettent dans la mer, sous l'effort des vents contraires et la résistance de la marée montante, sont refoulés, y a-t-il de même quelque force qui refoule l'écoulement de cette source ? Peut-être encore les canaux secrets ont-ils une capacité déterminée ; aussi pendant qu'ils recueillent la même quantité d'eau qu'ils viennent de répandre, le ruisseau est-il plus faible et plus lent, après qu'ils l'ont recueillie, plus rapide et plus abondant ? Ou enfin y-a-t-il je ne sais quelle écluse cachée et invisible, qui, une fois vide, réveille et fait jaillir la source, et, une fois pleine, en arrête et en interrompt l'épanchement ? C'est à vous de rechercher les causes (car vous le pouvez) de ce phénomène étrange ; pour moi, je serais bien content, si j'ai réussi à vous dépeindre exactement le phénomène. Adieu.

LIVRE CINQUIÈME

I. – C. PLINE SALUE SON CHER ANNIUS SEVERUS.

L'exhérédé reconnaissant.

Il m'est échu un legs modeste, mais qui m'est plus agréable qu'un très ample. Pourquoi plus agréable qu'un très ample ? Pomponia Galla ayant déshérité son fils Asudius Curianus m'avait institué son héritier, et donné pour cohéritiers Sertorius Severus, l'ancien préteur, ainsi que quelques autres chevaliers romains distingués. Curianus me pressait de lui faire don de ma part et d'établir ainsi en sa faveur un jugement préalable ; mais en même temps, il me promettait, par une convention secrète de me laisser intacte cette part. Je lui objectais que mon caractère répugnait à agir ouvertement d'une façon et en secret d'une autre, qu'en outre il n'était pas très correct de faire une donation à un homme riche et sans enfants, qu'en fin de compte il ne profiterait pas de cette donation, tandis qu'il profiterait d'un désistement, et que j'étais prêt à me désister, s'il était clair à mes yeux qu'il eût été déshérité injustement. « Je vous demande d'en être juge, me dit-il. » Après une courte hésitation : « Je le veux bien, dis-je, car je

ne vois pas pourquoi j'aurais de moi moins bonne opinion que vous-même. Mais dès maintenant sachez bien que j'aurai le courage, si la loyauté l'exige, de prononcer en faveur de votre mère. » – « Comme vous voudrez, dit-il, car vous ne voudrez que ce qui sera juste. » Je m'adjoignis comme conseillers deux hommes qui jouissaient alors dans notre cité de la plus haute estime, Corellius et Frontinus. Assis entre eux deux je donnai audience à Curianus dans ma chambre. Il dit ce qui, à son avis, était en sa faveur. Je répliquai en peu de mots moi-même (car il n'y avait là personne pour défendre l'honneur de la défunte) ; puis je me retirai, et sur l'avis de mon conseil je dis : « Il semble Curianus, que votre mère a eu de justes motifs d'irritation contre vous. »

Peu après, il assigna les autres héritiers devant le tribunal des centumvirs, mais il ne me comprit pas dans l'assignation. Le jour du jugement approchait. Mes cohéritiers désiraient un arrangement et une transaction, non par manque de confiance dans leur cause, mais par crainte des circonstances d'alors. Ils redoutaient ce qu'ils avaient vu arriver à beaucoup d'autres, de sortir du tribunal des centumvirs, chargés d'une accusation capitale. Parmi eux en effet il y en avait plusieurs à qui on pouvait reprocher leur amitié avec Gratilla et Rusticus. Ils me prient d'entrer en pourparlers avec Curianus. Nous nous donnons rendez-vous dans le temple de la Concorde ; là je lui dis : « Si votre mère vous avait légué le quart de son héritage, auriez-vous lieu de vous plaindre ? Et si elle vous avait fait

son unique héritier jusqu'au dernier sou, mais avait en même temps grevé sa succession de tant de legs, qu'il ne vous en serait pas resté plus du quart ? Vous devriez donc vous tenir pour satisfait, si, déshérité par votre mère, vous receviez néanmoins de ses héritiers le quart de sa succession, auquel je veux encore ajouter du mien. Vous savez que vous ne m'avez pas assigné, que deux ans se sont déjà passés et que j'ai pris possession de tout mon lot par droit d'usucapion. Mais pour vous rendre plus conciliant avec mes cohéritiers, pour que votre considération pour moi ne vous nuise en rien, je vous offre une somme égale pour ma part. » J'ai gagné à cette action non seulement la satisfaction du devoir accompli, mais encore de l'honneur. C'est donc ce Curianus qui m'a laissé un legs, rendant ainsi à mon désintéressement, digne, si je ne me flatte trop, des anciens, un éclatant hommage^[98].

Je vous ai écrit tout cela, parce que j'ai coutume de m'entretenir avec vous comme avec moi-même de toutes mes joies et de toutes mes peines, ensuite parce que je trouve cruel, sachant votre grande affection pour moi, de vous frustrer d'un plaisir dont je jouis moi-même. Car ma sagesse ne va point jusqu'à ne compter pour rien, lorsque je crois avoir fait quelque bonne action, cette sorte de récompense qu'est l'approbation des gens de bien. Adieu.

II. – C. PLINE SALUE SON CHER CALPURNIUS FLACCUS.

Les grives.

J'ai reçu vos magnifiques grives, mais je ne peux vous rendre la pareille, n'ayant dans ma propriété des Laurentes ni les ressources de la ville, ni celles de la mer dans cette période de tempêtes. Ma lettre ne vous apportera donc rien que le simple aveu de mon ingratitude, ne sachant pas même imiter l'adresse de Diomède⁽⁹⁹⁾ à échanger des présents, mais je connais votre indulgence ; vous lui accorderez d'autant plus facilement son pardon, qu'elle avoue ne pas le mériter. Adieu.

III. – C. PLINE SALUE SON CHER TITIUS ARISTO.

Les poésies légères.

Vos services répétés me remplissent toujours de plaisir et de joie, mais je compte comme un des plus grands que vous ayez bien voulu ne pas me cacher la longue et abondante conversation qui s'est engagée chez vous sur mes petits vers, et qui s'est longtemps prolongée par suite de la diversité des jugements ; vous me dites que certaines personnes, sans trouver à redire à mes vers en eux-mêmes me blâment cependant, amicalement, et en toute franchise, d'en composer et de les lire en public. Je leur réponds, au risque d'aggraver ma faute, ceci : « J'écris parfois de petits vers peu sévères, j'en conviens ; mais j'écoute bien aussi des comédies, j'assiste à des mimes, je lis les lyriques et je goûte les vers sotadiques^{100} ; enfin, il m'arrive de rire, de plaisanter, de badiner, et pour exprimer d'un mot tous les genres de distractions innocentes, je suis homme^{101} ».

Je ne suis point fâché d'ailleurs que l'on ait de mon caractère une assez haute estime pour que ceux qui

ignorent que les hommes les plus savants, les plus graves, les plus irréprochables ont composé de pareils vers, s'étonnent de m'en voir écrire. Quant à ceux qui savent de quels illustres maîtres je suis le disciple, j'espère obtenir d'eux aisément qu'ils me permettent d'être en faute, mais du moins avec ceux dont il est honorable d'imiter non seulement les occupations sérieuses, mais encore les délassements. Dois-je craindre (je ne nommerai aucun vivant, pour ne pas m'exposer au soupçon de flatterie) dois-je craindre qu'il soit peu digne de moi de faire ce qui a été digne de M. Tullius, de C. Calvus, d'Asinius Pollion, de M. Messala, de Q. Hortensius, de M. Brutus, de L. Sylla, de Q. Catulus, de Q. Scaevola, de Servius Sulpicius, de Varron, de Torquatus, ou plutôt des Torquatus, de C. Memmius, de Lentulus Getulicus, d'Anneus Sénèque, d'Ann. Lucain, et tout près de nous de Verginius Rufus ? et s'il ne suffit pas des exemples de simples particuliers, je citerai encore le divin César, le divin Auguste, le divin Nerva, Tibère César. Je passe en effet Néron, quoique je sache qu'un goût ne devient pas pervers, pour être quelquefois celui des méchants, tandis qu'il reste honorable quand il est généralement celui des gens de bien, parmi lesquels il faut placer au premier rang P. Vergilius, Cornélius Nepos, et avant eux, Ennius et Accius. Ces derniers n'étaient pas, il est vrai, sénateurs, mais la pureté des mœurs ne varie pas selon les classes.

Toutefois, dira-t-on, je lis publiquement mes ouvrages et j'ignore si ceux-là ont lu les leurs. Oui, mais eux pouvaient

se contenter de leur propre jugement ; tandis que je n'ai pas assez de confiance en moi, pour croire parfait ce qui me paraît tel. Je fais donc des lectures et voici pourquoi : d'abord un auteur qui doit lire apporte beaucoup plus de soin à ses ouvrages par respect pour ses auditeurs, ensuite sur les passages dont il n'est pas sûr, il décide comme d'après l'avis d'un conseil. Beaucoup même lui donnent des avertissements et s'ils ne les lui donnent pas, il devine le sentiment de chacun à son air, à ses yeux, à ses signes de tête, à ses gestes, à ses murmures, à son silence ; ce sont des indications assez claires qui permettent de distinguer l'opinion vraie de la politesse. Aussi, quand quelqu'un de ceux qui ont assisté à la lecture prendra envie de lire l'ouvrage, il s'apercevra que j'y ai fait des changements, ou des suppressions, peut-être même d'après son propre goût, quoiqu'il ne m'en ait rien dit. Mais j'en suis à me défendre, comme si j'avais convoqué le public dans une salle de conférence, non pas mes amis dans ma chambre ; or en avoir beaucoup a souvent fait honneur, et n'a jamais attiré de reproche. Adieu.

IV. – C. PLINE SALUE SON CHER JULIUS VALÉRIANUS.

L'affaire des Vicentins.

Petite affaire, mais début d'une grande ; l'ancien préteur Solers a demandé au sénat la permission d'établir un marché sur ses terres. Les députés des Vicentins s'y sont opposés, Tuscilius Nominatus a plaidé pour eux. L'affaire a été renvoyée ; dans une autre séance du sénat les Vicentins sont revenus sans avocat ; ils se plainquirent d'avoir été dupés, soit que ce mot leur fût échappé, soit qu'ils le crussent ainsi ; le préteur Nepos^{102} leur demanda quel avocat ils avaient pris ; ils dirent : « le même que la première fois » ; puis « Ne l'avez-vous pas payé alors ? » « Six mille sesterces », répondirent-ils ; « Ne lui avez-vous plus rien donné ensuite ? » – « Mille deniers ». Nepos a *demandé* l'autorisation de poursuivre Nominatus. Ce fut tout pour ce jour-là, mais d'après mes prévisions, cette affaire ira plus loin. Car bien souvent un simple contact, une légère commotion se propagent au loin. Voilà votre curiosité éveillée. Et maintenant combien il vous faudra de prières, de cajoleries, pour apprendre la suite ! À moins

qu'auparavant vous ne veniez à Rome à cet effet, et ne préférez être spectateur plutôt que lecteur. Adieu.

V. – C. PLINE SALUE SON CHER NOVIUS MAXIMUS.

L'histoire interrompue.

On m'annonce la mort de G. Fannius, et cette nouvelle m'accable d'un profond chagrin ; j'aimais cet homme fin, éloquent et je prenais volontiers ses avis. Il tenait de la nature la pénétration, de la pratique des affaires l'expérience, de la justesse de son esprit la résolution. Je suis affligé aussi de sa propre infortune ; il est mort laissant un vieux testament, dans lequel il a oublié ses meilleurs amis, et comblé d'égards ses pires ennemis ; mais on peut à la rigueur passer là-dessus, le plus grave est qu'il laisse une très belle œuvre inachevée. Quoique fort occupé par ses plaidoiries, il écrivait cependant le récit de la mort des malheureux que Néron avait fait périr ou avait exilés, et déjà il avait achevé trois livres, dont on louait la finesse, l'exactitude, la pureté du latin, et qui tenaient le milieu entre le dialogue philosophique et l'histoire ; et son désir de terminer les autres était d'autant plus vif, qu'on mettait plus d'empressement à lire les premiers. Or elle me paraît toujours précoce et prématurée la mort de ceux qui

travaillent à des œuvres immortelles. Car ceux qui, adonnés aux plaisirs, vivent pour ainsi dire au jour le jour, n'ont plus à la fin de chaque journée de raison de continuer à vivre ; mais ceux qui songent à la postérité et qui veulent éterniser leur mémoire par leurs œuvres, sont toujours surpris par la mort, puisqu'elle interrompt toujours un travail commencé.

D'ailleurs Gaius Fannius a pressenti longtemps d'avance cette triste destinée. Il crut se voir dans le sommeil de la nuit étendu sur son lit de travail, dans l'attitude d'un homme qui étudie, ayant devant lui son portefeuille, selon son habitude ; ensuite il vit dans son rêve Néron arriver, s'asseoir sur son divan, sortir le premier livre, déjà publié, sur ses crimes, le lire jusqu'au bout, en faire autant pour le second livre et le troisième, puis se retirer. Fannius en fut effrayé et se figura que ses écrits auraient le même terme que la lecture de l'empereur ; et en effet ce fut le même.

À ce souvenir j'éprouve une grande pitié pour tant de veilles, tant de peine, dépensées en pure perte. Je songe à ma propre condition mortelle, à mes écrits, et je ne doute pas que la même réflexion ne vous inspire les mêmes alarmes pour les travaux que vous avez encore sur le métier. Ainsi donc, tant que nous jouissons de la vie, tâchons que la mort trouve le moins possible à détruire. Adieu.

VI. – C. PLINE SALUE SON CHER DOMITIUS APOLLINARIS.

La villa de Pline en Toscane.

Je suis très sensible à votre attention pour moi et à votre inquiétude, qui vous ont poussé, en apprenant que je devais l'été me rendre dans ma villa de Toscane^{103}, à me conseiller de n'en rien faire, parce que vous la jugez peu salubre. Il est vrai que le climat est malsain et fiévreux sur la côte de Toscane, qui borde la mer. Mais ma villa en est assez éloignée, et même elle est située au pied de l'Apennin, dont l'air est plus pur que celui d'aucune autre montagne. Du reste, pour vous délivrer de toute crainte à mon sujet, voici quelle est la nature du climat, la situation du pays, l'agrément de la villa ; vous aurez plaisir à lire cette description et moi à vous la faire.

Le climat y est froid en hiver et il y gèle ; aussi n'admet-il ni les myrtes, ni les oliviers, ni les autres plantes qui aiment une température toujours tiède ; elles y sont proscrites ; le laurier y résiste cependant et se couvre même du feuillage le plus luisant ; s'il y périt quelquefois, ce n'est pas plus souvent qu'aux environs de Rome. L'été y

est d'une douceur merveilleuse. Toujours quelque souffle rafraîchissant agite l'air, mais c'est plutôt la brise que le vent. Aussi y a-t-il beaucoup de vieillards ; on peut y voir les grands-pères et les arrière grands-pères d'hommes déjà faits : on peut y entendre de vieux contes et des propos d'ancêtres ; quand on arrive dans ce doux pays, on croit vivre dans un autre siècle.

Le pays est d'une beauté ravissante. Imaginez une sorte d'amphithéâtre immense, tel que la nature seule peut le créer ; la plaine d'une vaste étendue, est entourée de montagnes, les montagnes sont couronnées de hautes et antiques forêts, le gibier y est abondant et varié. Au-dessous, des bois taillis descendent sur la pente de la montagne. Au milieu se mêlent de gras côteaux formés d'humus profond (car il est difficile d'y trouver le rocher, même si on le cherche), qui ne le cèdent pas en fertilité à la plaine la plus égale, et dont les riches moissons, un peu plus tardives seulement, ne parviennent pas moins à leur pleine maturité. Plus bas, sur tous les versants, s'étendent des vignobles, qui tissent de tous côtés un tapis uniforme ; sur leur bord inférieur, formant comme un liseré au pied de la colline, croissent des bouquets d'arbres. Puis ce sont des prairies et des terres de labour, des terres, que seuls des bœufs robustes et de puissantes charrues peuvent fendre. Les mottes de ce sol compact à l'excès se dressent si énormes, quand on l'ouvre pour la première fois, qu'il faut jusqu'à neuf labours pour les rendre friables. Les prairies, émaillées de fleurs, fournissent du trèfle, et

d'autres herbes toujours aussi tendres et aussi fraîches que si c'était le foin nouveau, car toutes sont alimentées par des ruisseaux qui ne tarissent pas. Cependant, malgré l'abondance de l'eau, il n'y a aucun marécage, parce que, grâce à sa pente, la terre écoule dans le Tibre toute l'eau qu'elle reçoit sans pouvoir l'absorber. Ce fleuve traverse la campagne, et comme il est navigable, il transporte à la ville⁽¹⁰⁴⁾ toutes les productions, mais seulement en hiver et au printemps ; en été il baisse tellement que son lit desséché ne mérite plus le nom de grand fleuve ; il le reprend en automne. De la montagne la vue de toute cette région est pleine de charme. Ce ne sont pas des terres, mais un paysage peint d'une grande beauté que l'on croit regarder ; toute cette variété, cette disposition, récréent les yeux, de quelque côté qu'ils se tournent.

La villa, quoique placée au pied d'une colline, jouit de la même vue que si elle était au sommet ; le côteau s'élève par une pente si douce et si insensible, que, sans avoir eu l'impression que l'on montait, on s'aperçoit qu'on est monté. Par derrière, elle a l'Apennin, mais assez loin ; elle en reçoit même par les jours les plus clairs et les plus calmes, de fraîches brises, qui n'ont rien de violent ni d'excessif, toute leur force s'étant amortie et brisée par leur longue course. Elle est en grande partie exposée au midi, et semble inviter le soleil, en été dès la sixième heure, en hiver bien plus tôt, dans un portique légèrement en saillie, large et long à proportion. Il contient plusieurs pièces et même un atrium à la mode ancienne. Devant le portique un

parterre est divisé en plates-bandes par des bordures de buis taillé avec la plus grande fantaisie ; de là descend en pente douce un tapis de verdure, dans lequel le buis dessine des figures d'animaux qui se font vis à vis ; plus bas dans la partie plate se jouent des acanthes souples et je dirais presque ondoyantes. Ce parterre est entouré d'une allée bordée d'arbustes verts, tenus bas et taillés de mille manières. De là part une promenade pour la litière en forme de cirque, qui court autour de massifs de buis aux formes variées et d'arbrisseaux bas que l'on empêche de s'élever. Cet ensemble est enclos d'un mur de pierres sèches, qu'une haie de buis taillée en talus couvre et dérobe à la vue. Ensuite on voit une prairie aussi remarquable par sa beauté naturelle que les objets précédents par les efforts de l'art, puis des champs, et encore des prairies et des bosquets en grand nombre.

À l'extrémité du portique s'avance une salle à manger ; de la porte on voit la fin du parterre et tout de suite les prés et une vaste campagne ; des fenêtres la vue s'étend d'une part sur le côté du parterre et sur la partie de la villa qui fait saillie, de l'autre sur les arbres touffus du manège qui la touche. À peu près en face du milieu du portique, un appartement forme un peu retraits, il entoure une petite cour ombragée de quatre platanes. Au milieu dans un bassin de marbre jaillit une eau qui rafraîchit de sa douce rosée le cercle des platanes et les arbustes qui sont au-dessous. Il y a dans cet appartement une chambre à coucher où ne parviennent ni le jour, ni les voix, ni les bruits, et attenante

une salle à manger de tous les jours et pour les amis ; elle a vue d'un côté sur la petite cour dont je viens de parler, de l'autre sur tout ce que l'on voit du portique. Il y a encore une autre chambre qui jouit de la verdure et de l'ombrage d'un des platanes, tout proche ; elle est revêtue de marbre jusqu'à hauteur d'appui ; et, ce qui ne le cède pas à l'agrément du marbre, une peinture représente un feuillage où sont perchés des oiseaux. Une mignonne fontaine, avec son bassin, et tout autour plusieurs petits tuyaux y répandent, un délicieux murmure.

Au coin du portique une vaste pièce fait face à la salle à manger ; les fenêtres donnent les unes sur le parterre, les autres sur la prairie, mais d'abord sur une piscine, qui, dominée par les fenêtres, charme à la fois les oreilles et les yeux ; car l'eau tombe de haut dans un bassin de marbre, blanchissante d'écume. Cette pièce est aussi très tiède en hiver, parce qu'elle est inondée de soleil. Elle touche au calorifère souterrain, qui, si le temps est nuageux, y envoie de la chaleur et supplée au soleil. De là on passe dans le vestiaire des bains, vaste et gai, puis dans la salle du bain froid, où se trouve un bassin large et frais. Si l'on veut un bain plus vaste pour nager ou plus chaud, il y a dans la cour une piscine, et tout près un puits, pour se rafraîchir, si la chaleur incommode. À côté du bain chaud est le bain tiède, auquel le soleil dispense généreusement ses rayons, mais moins qu'à la salle des bains chauds, qui forme avancement. Celle-ci a trois baignoires où l'on descend par des marches ; deux

reçoivent le soleil ; la troisième est privée de soleil, mais non de lumière. Au dessus du vestiaire est un jeu de paume qui peut contenir plusieurs sortes d'exercices et plusieurs groupes de joueurs. Non loin des bains un escalier conduit à une galerie voûtée et auparavant, dans trois appartements. L'un d'eux a vue sur la petite cour des quatre platanes, l'autre sur les prés, le troisième sur les vignes ; celui-ci jouit de perspectives opposées.

À l'extrémité de la galerie voûtée est une chambre, prise sur la galerie même, qui regarde l'hippodrome, les vignes, les montagnes. Il s'y joint une autre chambre bien exposée au soleil, surtout en hiver. De là se détache un bâtiment qui joint le manège à la villa ; voilà l'aspect, voilà le visage des appartements de la façade ; sur le côté, une galerie voûtée pour l'été est située sur un terrain élevé, d'où l'on croit non pas apercevoir, mais toucher les vignes. Au milieu de cette galerie une salle à manger reçoit des vallées de l'Apennin une brise très saine, et par derrière de larges fenêtres semblent laisser entrer les vignes, de même que la porte, mais à travers la galerie voûtée. Sur le côté de la salle à manger qui n'a point de fenêtres, un escalier dérobé permet le service de la table dans les grands dîners. Au bout de cette galerie est une chambre d'où la perspective de la galerie elle-même n'est pas moins agréable que celle des vignes. Au-dessous règne une galerie voûtée presque souterraine ; en été l'intérieur en est d'une fraîcheur glacée, aussi se contentant de sa température naturelle, ne réclame-t-elle, ni ne reçoit-elle

aucun souffle rafraîchissant. Après ces deux galeries voûtées, du côté où finit la salle à manger, commence un portique bon pour l'hiver le matin, et pour l'été l'après midi. Il conduit à deux appartements, dont l'un a quatre chambres, l'autre trois, et qui, à mesure que le soleil tourne, sont au soleil ou à l'ombre.

Cette heureuse disposition des bâtiments est surpassée et de beaucoup par la beauté de l'hippodrome. Le milieu en est découvert, de sorte que le regard l'embrasse dès l'entrée tout entier ; il est entouré de platanes, qui vêtus de lierre verdoient à leur cime par leur propre feuillage et sur leurs troncs par un feuillage emprunté. Le lierre court capricieusement sur les troncs et les branches et joint de ses guirlandes les platanes rapprochés. Entre eux croissent des buis ; les buis du bord extérieur sont environnés de lauriers dont l'ombre se marie à celle des platanes. L'allée droite qui borde le manège s'incurve à son extrémité en hémicycle et change d'aspect ; elle est alors entourée et couverte de cyprès, dont l'ombre plus épaisse lui donne plus de fraîcheur et d'obscurité ; les allées circulaires de l'intérieur (il y en a en effet plusieurs) reçoivent une lumière très claire. Aussi il y pousse même des roses et ce n'est pas sans agrément que le soleil y contraste avec la fraîcheur des ombres. Après cette infinité de tours et de détours, l'allée redevient droite, mais non plus unique, car elle est partagée en plusieurs chemins séparés par des buis. Tantôt du gazon, tantôt le buis même, forment mille dessins, quelquefois des

lettres, qui disent soit le nom du maître, soit celui du jardinier. Alternativement se dressent de petites pyramides, ou bien sont plantés les arbres fruitiers, et à l'œuvre de la plus fine civilisation succède tout à coup l'apparence de la campagne. Le milieu est orné d'un double rang de petits platanes. Derrière eux se déploie de part et d'autre l'acanthé luisante et flexible, et puis des dessins et des noms. À l'extrémité *un lit de table*⁽¹⁰⁵⁾ en marbre blanc est abrité par une treille, que soutiennent quatre colonnettes en marbre de Caryste. De ce lit s'échappe de l'eau, comme si le poids de ceux qui y sont couchés la faisait jaillir ; de petits tuyaux la versent sur une dalle creusée, un gracieux bassin de marbre la retient, et règle d'une manière invisible son écoulement, de façon qu'il est toujours plein sans déborder. *Le guéridon des entrées*⁽¹⁰⁶⁾ et les mets les plus lourds se mettent sur le bord du bassin, les plus légers flottent dans des corbeilles en forme de barques et d'oiseaux. En face une fontaine verse et recueille l'eau en même temps, car l'eau après s'être élancée retombe sur elle-même, et par deux ouvertures qui se touchent elle est absorbée, puis jaillit tour à tour. En face du lit de table un petit pavillon lui donne autant d'agrément qu'il en reçoit. Il est tout brillant de marbre, sa porte fait un avancement et se termine dans la verdure ; de ses fenêtres supérieures et inférieures il voit d'en bas ou d'en haut d'autres verdure. Puis un boudoir semble s'enfoncer à la fois dans la même chambre et en être séparé. Il a un lit et des fenêtres tout autour ; cependant la lumière y est tamisée par les ombrages qui

l'environnement. Car une treille touffue couvrant le toit, s'élance et monte jusqu'au faite. On croirait être couché là comme dans un bois, sauf qu'on n'y sent pas la pluie ainsi que dans les bois. Là aussi une source naît et se perd aussitôt. En plusieurs endroits de l'hippodrome sont placés des sièges de marbre, qui accueillent, ainsi que le pavillon lui-même, les promeneurs fatigués. Près des sièges jaillissent de petites fontaines ; dans tout le manège murmurent des ruisseaux amenés par des tuyaux et qui s'en vont partout où la main les conduit, arrosant tantôt un massif, tantôt un autre, parfois tous en même temps.

J'aurais depuis longtemps pris soin de ne pas vous paraître trop minutieux, si je ne m'étais proposé de parcourir avec vous dans cette lettre tous les recoins de ma villa. Je n'ai pas craint en effet qu'il vous fût pénible de lire la description de lieux qui ne l'auraient pas été à visiter, surtout puisque vous pouviez à loisir interrompre la lecture, s'il vous plaisait, et, laissant là ma lettre, comme dans la promenade, vous asseoir souvent. De plus j'ai cédé à mon goût ; car j'aime les ouvrages que j'ai en grande partie commencés moi-même ou, s'ils étaient commencés, auxquels j'ai mis la dernière main. En somme (pourquoi en effet ne vous exposerais-je pas mon idée ou si vous voulez, mon erreur ?) je considère que le premier devoir d'un écrivain est de lire son titre, de se demander souvent quel est le sujet qu'il traite, et de savoir que, s'il y reste fidèle, il n'est jamais long, mais que c'est être très long que d'aller chercher bien loin et d'y introduire de force des ornements

étrangers. Voyez combien de vers Homère, combien de vers Virgile emploient à la description des armes, celui-ci d'Énée, celui-là d'Achille. Ils sont brefs cependant tous les deux, parce qu'ils font ce qu'ils se sont proposé. Voyez avec quel soin Aratus poursuit l'énumération des plus infimes étoiles ; il ne dépasse pas pourtant la mesure ; car ce n'est pas là une digression, mais son sujet même. Ainsi de moi (pour comparer le petit au grand) ; quand je m'efforce de mettre sous vos yeux ma villa entière, si je ne m'égare point dans les hors d'œuvre, ce n'est pas ma lettre qui décrit, mais la villa qu'elle décrit, qui a de grandes proportions. Mais je reviens à mon point de départ, pour n'être pas condamné avec justice par mes propres règles, si je prolonge trop cette digression.

Vous savez maintenant pourquoi je préfère ma propriété de Toscane à mes villas de Tusculum, de Tibur, de Préneste. Car outre les avantages que je vous ai apportés, il y règne la tranquillité la plus complète, la plus sûre et par suite la plus exempte de tracas ; aucun besoin de prendre la toge, aucun fâcheux à votre porte ; tout y est paix et silence ; et ce calme ajoute à la salubrité du pays autant que la pureté du ciel et la limpidité de l'air. C'est là que je jouis de la meilleure santé d'esprit et de corps. Car j'y exerce mon esprit par l'étude et mon corps par la chasse. Mes gens aussi ne se portent mieux nulle part ; jusqu'à ce jour, grâce pour cette parole ! je n'y ai perdu, aucun de ceux que j'avais amenés avec moi ; puissent les dieux garder à l'avenir à moi cette joie, au pays ce

privilège. Adieu.

VII. – C. PLINE SALUE SON CHER CALVISIUS RUFUS.

Une question de droit.

Un état ne peut être héritier ni rien prélever sur une succession, c'est un fait assuré ; or Saturninus, qui m'a institué héritier, a légué à notre ville^[107] un quart de son héritage, puis, au lieu de ce quart, un prélèvement de quatre cent mille sesterces. Cette disposition, si l'on consulte le droit, est sans valeur ; si l'on s'en tient à la volonté du défunt, elle est valable et régulière. Or à mes yeux la volonté du testateur (que vont penser de ceci les jurisconsultes ?) est plus sacrée que la loi, surtout quand il s'agit d'un don qu'il a voulu faire à notre patrie commune. Vais-je après lui avoir donné sur mon propre bien un million six cent mille sesterces, lui disputer ce supplément d'un peu plus du tiers de quatre cent mille sesterces ? je sais que vous en jugez comme moi, vous qui aimez notre ville en excellent citoyen. Je désirerais donc qu'à la première assemblée des décurions, vous expliquiez la disposition du droit, mais en peu de mots et avec modération ; vous ajouteriez ensuite que j'offre les quatre cent mille

sesterces, selon la volonté de Saturninus. À lui l'honneur de ce présent, à lui l'honneur de cette largesse ; pour moi seulement le mérite de l'obéissance.

Je me suis abstenu d'écrire cela officiellement aux magistrats ; j'ai pensé d'abord qu'en raison de notre amitié et de votre grande habileté vous deviez et vous pouviez en cette occasion, parler pour moi comme pour vous-même ; j'ai crain ensuite que la mesure, facile à garder par vous dans un discours, ne parût être mal observée par moi dans une lettre. Car la parole est commentée par la physionomie, le geste, le ton même ; une lettre, privée de tout secours, est livrée à la malignité des interprétations. Adieu.

VIII. – C. PLINE SALUE SON CHER TITINIUS CAPITO.

L'histoire et l'éloquence.

Vous m'engagez à écrire l'histoire, et vous n'êtes pas le seul ; beaucoup d'autres me l'ont conseillé souvent, et j'y suis décidé moi-même ; ce n'est pas que je me flatte de réussir en ce genre (il y aurait de la témérité à le croire, sans avoir essayé) ; mais je ne vois rien de plus honorable que d'empêcher de périr la mémoire de ceux qui méritent l'immortalité et d'assurer la gloire des autres en même temps que la sienne. Or nul désir, nulle passion ne me tente plus que celle de la renommée, récompense la plus digne d'un homme, surtout de l'homme qui, n'ayant conscience d'aucune faute, ne redoute pas le souvenir de la postérité. Aussi est-ce jour et nuit le sujet de toutes mes pensées : « oh ! si je pouvais moi aussi m'élever au-dessus de la terre !^{108} » car cela suffirait à mes vœux. Ceci au contraire dépasse mes vœux : « Victorieux voler sur les lèvres des hommes !... Pourtant, oh ! si...^{109} » Mais il suffit de ce que l'histoire semble promettre presque seule. Car un discours ou un poème jouissent de peu de

faveur, à moins d'être d'un style parfait ; l'histoire, quelle qu'en soit la forme, plaît. C'est que les hommes sont naturellement curieux et s'intéressent à la nouveauté même toute nue, au point qu'ils se laissent séduire par des contes et des fables même.

Quant à moi, un exemple domestique m'invite encore à cultiver ce genre. Mon oncle maternel^[110], qui a été aussi mon père par adoption, a écrit l'histoire, et y a mis une scrupuleuse fidélité. Or je lis dans les sages que rien n'est plus beau que de marcher sur les traces des aïeux, quand ils nous ont ouvert la bonne voie. Quelle est donc la cause de mes hésitations ? La voici : j'ai plaidé de grandes et lourdes causes ; et, quoique je ne mette pas en elles de grandes espérances, je me propose de les retoucher, pour ne pas exposer ce travail, qui m'a tant coûté, si je lui refuse ce dernier soin, à périr avec moi. Car, au regard de la postérité, tout ce qui n'est pas achevé, n'est pas même commencé. « Vous pouvez, direz-vous, mener de front la revision de vos plaidoyers et la composition d'une histoire. » Plût aux dieux ! Mais chacun de ces ouvrages est si considérable, que c'est déjà beaucoup d'en exécuter un.

J'ai débuté au barreau à dix-neuf ans, et je commence à peine à entrevoir, confusément encore, toutes les qualités qu'on exige d'un orateur ; que sera-ce, si à ce fardeau s'en ajoute un autre ? L'éloquence et l'histoire ont, sans doute, bien des traits communs, mais aussi bien des différences dans ces caractères eux-mêmes qui leur

paraissent communs. La narration appartient à l'une et à l'autre, mais elles la traitent diversement. La première se plaît aux faits vulgaires, communs, terre à terre ; la seconde aux actions rares, éclatantes, sublimes ; à l'une convient une forte nature, des muscles et des nerfs, à l'autre un peu d'embonpoint et même quelque panache ; l'une aime surtout la vigueur, l'âpreté, la véhémence ; l'autre la lenteur, la douceur et même la grâce ; enfin elles diffèrent par les mots, par les sons, par la construction des phrases ; Thucydide l'a dit, c'est tout autre chose de léguer aux hommes un bien impérissable, comme l'historien, ou de livrer un combat de circonstance, comme l'orateur.

Tels sont les motifs qui me détournent de confondre, et de mêler deux sortes d'ouvrages si différents, et d'autant plus opposés qu'ils sont plus importants ; je crains que, troublé par un mélange si hétérogène je ne mette là ce qui convient ici ; c'est pourquoi provisoirement, je demande, pour ne pas quitter le langage du barreau, un sursis. Vous, néanmoins, réfléchissez dès à présent à l'époque qu'il me convient d'aborder. Sera-ce une époque ancienne et dont on a déjà l'histoire ? Les matériaux sont tout prêts, mais la comparaison sera redoutable. Choisirons-nous des temps non déflorés et modernes ? C'est beaucoup d'inimitiés et peu de reconnaissance à en attendre. Car, outre que, dans une si grande corruption des mœurs, on a plus souvent à blâmer qu'à louer, on paraîtra toujours avare d'éloges, prodigue de blâmes, même si on distribue les uns à pleines mains, les autres avec une extrême réserve. Mais

ce n'est pas ce qui m'arrête (je me sens en effet assez de courage pour dire la vérité) ; ce que je vous demande, c'est de m'ouvrir la voie que vous m'engagez à parcourir et de me choisir un sujet, afin qu'une fois prêt à écrire, je ne rencontre plus de raison sérieuse d'hésiter et de différer. Adieu.

IX. – C. PLINE SALUE SON CHER SEMPRONIUS RUFUS.

La mort de Julius Avitus.

J'étais descendu à la Basilique Julienne pour entendre les avocats auxquels je devais répondre à l'audience suivante. Les juges avaient pris place, les décemvirs⁽¹¹¹⁾ étaient arrivés, les avocats étaient prêts, le silence se prolongeait ; enfin arrive un message du préteur ; les centumvirs sont renvoyés, l'audience est ajournée, à ma grande satisfaction, car je ne suis jamais si bien préparé, qu'un délai ne me réjouisse. La cause de cette remise, c'est que le préteur Nepos, qui instruit l'affaire, avait publié un court édit, par lequel il avertissait accusateurs et accusés qu'il se conformerait au décret du sénat. À la suite de l'édit venait le sénatus-consulte ; il prescrivait que tous les plaideurs devaient jurer, avant les débats, qu'ils n'avaient fait, pour payer leur défense, à aucun avocat, ni don, ni promesse, ni fourni aucune caution. Par ces mots et par beaucoup d'autres défense était faite et de vendre et d'acheter le ministère des avocats. Toutefois, le procès terminé, on permettait une indemnité de dix mille sesterces

au maximum. Embarrassé par cette initiative de Népos, le préteur qui préside aux centumvirs, voulant examiner s'il imiterait Népos, nous a donné ce loisir imprévu. Cependant toute la ville critique ou loue l'édit de Népos. Beaucoup s'écrient : « Nous avons donc trouvé quelqu'un pour redresser les boiteux ?^{112} Mais quoi ? N'y a-t-il pas eu de préteurs avant lui ? Quel est donc ce réformateur des mœurs publiques ? » D'autres au contraire : « Il a tout à fait raison ; avant d'aborder les magistratures il a appris le droit, il a lu les sénatus-consultes, il réprime les trafics honteux, il ne souffre pas que la fonction la plus belle soit rendue vénale. » Ainsi vont partout les conversations, et l'opinion l'emportera dans un sens ou dans l'autre selon l'événement. Rien de moins juste, mais rien de plus commun, que de voir les desseins honorables ou honteux, selon qu'ils réussissent ou échouent, recevoir l'approbation ou le blâme. Aussi le plus souvent la même conduite est-elle appelée tour à tour zèle ou prétention, franchise ou folie. Adieu.

X. – C. PLINE SALUE SON CHER SUÉTONE.

L'éloge flatteur.

Libérez enfin mes hendécasyllabes de l'engagement qu'ils ont pris, en se portant garants de vos ouvrages à nos amis communs. Chaque jour on les invite, on les somme de s'exécuter, et je crains que bientôt on ne les cite pour les obliger à produire l'objet du litige^{113}. Je suis moi-même bien hésitant, quand il s'agit de publier, mais vous avez encore surpassé ma timidité et ma lenteur. Mettez donc un terme à vos délais ou prenez garde que ces mêmes livres de vous, que mes hendécasyllabes ne peuvent obtenir par des compliments, des vers épigrammatiques ne vous les arrachent par des injures. Votre ouvrage a atteint son point de perfection ; et la lime, au lieu de le polir, ne peut plus que le gâter. Accordez-moi de voir votre nom en tête d'un livre, accordez-moi d'entendre dire que l'on copie, qu'on lit, qu'on vend les ouvrages de mon cher Suétone. Il est bien juste dans notre mutuelle amitié que vous me rendiez la joie que je vous ai donnée. Adieu.

XI. – C. PLINE SALUE SON GRAND-PÈRE PAR ALLIANCE CALPURNIUS FABATUS⁽¹¹⁴⁾.

Un ouvrage à publier.

J'ai reçu votre lettre et j'ai appris que vous avez inauguré le splendide portique, offert à notre ville, en votre nom et en celui de votre fils ; que le lendemain vous avez promis des fonds pour l'embellissement des portes de la ville, afin que votre nouvelle libéralité servît de couronnement à la première. Je me réjouis d'abord de votre gloire, dont une partie, à cause de notre alliance, rejaillit sur moi ; ensuite de ce que la mémoire de mon beau-père soit conservée par de superbes monuments ; enfin de ce que ma ville reçoive des ornements nouveaux, dont je suis toujours heureux à quelque main qu'on les doive, mais surtout quand ils viennent de vous.

Il ne me reste qu'à prier les dieux de vous conserver à vous ces dispositions, et à ces dispositions de longues années. Car je suis sûr qu'après l'achèvement de ce que vous venez de promettre, vous entreprendrez d'autres

ouvrages. Une fois en train la générosité ne sait plus s'arrêter ; elle devient en effet plus belle à mesure qu'on la pratique. Adieu.

XII. – C. PLINE SALUE SON CHER TERENTIUS SCAURUS.

La générosité du beau-père de Pline.

Désirant lire en public un petit discours, que je songe à publier, j'ai invité quelques personnes, assez pour redouter leur jugement, mais peu nombreuses, pour être sûr d'entendre la vérité. Car j'ai un double but en faisant ces lectures ; d'abord de redoubler mon attention, ensuite d'être averti des défauts qui, parce qu'ils me sont propres, m'échappent. J'ai obtenu le résultat cherché, j'ai trouvé des amis prêts à me donner leur avis ; j'ai noté moi-même quelques corrections nécessaires ; je les ai faites et je vous envoie le livre. Le sujet vous sera indiqué par le titre, le reste, c'est l'ouvrage qui vous l'expliquera, car il est bon qu'il prenne désormais l'habitude d'être compris sans préface. De votre côté, je voudrais que vous m'écriviez votre sentiment sur l'ensemble et sur les parties. J'aurai en effet plus de prudence pour retenir l'ouvrage ou plus de courage à le publier, si votre autorité vient me seconder dans un sens ou dans l'autre. Adieu.

XIII. – C. PLINE SALUE SON CHER VALERIANUS.

La critique.

Vous me demandez et je vous ai promis, si vous me le demandiez, de vous écrire le résultat de la plainte déposée par Nepos contre Tuscilius Nominatus^{[\(115\)](#)}.

On introduisit Nominatus, il plaida pour lui-même, sans que personne s'élevât contre lui, car les députés des Vicentins, loin de l'accabler, le déchargèrent. Le principal de sa défense fut qu'il avait manqué, dans sa charge non de conscience, mais de courage ; qu'il était descendu au forum avec l'intention de plaider, et avait même été vu au sénat ; qu'ensuite, effrayé par les propos de ses amis, il s'était retiré ; qu'on l'avait averti en effet de cesser de résister, surtout devant le sénat, à un sénateur qui luttait désormais avec tant d'acharnement non plus apparemment sur une question de marché, mais comme s'il y allait de son crédit, de sa réputation, de sa dignité ; qu'autrement il s'exposerait à une hostilité plus grande encore que dans la précédente audience. Là en effet, il avait bien recueilli quelques applaudissements, mais peu

nombreux, quand il était sorti. Il mêla à ces paroles des prières et des larmes abondantes ; et même, en homme habitué au barreau, il tourna tout son discours de manière à paraître plutôt demander grâce (c'est le moyen le mieux reçu et le plus sûr), que présenter sa défense.

Le consul désigné Afranius Dexter fut d'avis de l'absoudre ; voici son argumentation : Nominatus aurait évidemment mieux agi, s'il eût soutenu jusqu'au bout la cause des Vicentins avec le même courage qu'il s'en était chargé ; cependant comme il n'avait mis dans sa faute aucune mauvaise foi, comme il n'était convaincu d'aucun manquement digne de punition, il devait être acquitté, à condition de rendre aux Vicentins ce qu'il en avait reçu. Tous se rangèrent à cet avis excepté Flavius Aper, il demanda d'interdire à Nominatus pendant cinq ans la fonction d'avocat, et, quoique son autorité n'eût entraîné personne, il persista dans son sentiment ; il alla même, invoquant le règlement du sénat^[116], jusqu'à forcer Dexter, qui le premier avait émis l'opinion opposée de jurer qu'il croyait son avis conforme à l'intérêt de l'état. Quoique la demande fût légale, elle souleva quelques protestations. Elle semblait en effet accuser son auteur de corruption.

Mais avant qu'on recueillît les votes, Nigrinus, tribun de la plèbe, lut une requête éloquente et forte, dans laquelle il se plaignait de la vénalité des avocats, de la vénalité même des prévarications, des ententes conclues avant les procès, de l'habitude de substituer à la récompense de l'honneur de gros et solides profits tirés des dépouilles des

citoyens. Il lut des textes de lois, il rappela les sénatus-consultes, et conclut qu'il fallait demander au meilleur des empereurs, puisque les lois, puisque les décrets du sénat étaient foulés aux pieds, de remédier lui-même à de si grands maux. Peu de jours s'écoulèrent ; puis parut un édit du prince, sévère et pourtant modéré ; vous le lirez, il est publié au journal officiel.

Combien je me félicite de m'être toujours abstenu, quand j'ai plaidé, de tout contrat, présents, honoraires et même des plus minimes cadeaux^[117]. Il est vrai qu'il faut éviter le mal, non parce qu'il est défendu, mais parce qu'il déshonore. On est heureux pourtant de voir interdire par la loi ce qu'on ne s'est jamais permis soi-même ; peut-être, ou plutôt certainement ma conduite me vaudra-t-elle moins d'honneur et moins de gloire, quand tous feront par contrainte ce que je faisais de plein gré. Jusque-là je goûte le plaisir d'entendre les uns me traiter de prophète, les autres répéter en riant et en plaisantant que mes rapines et ma cupidité ont bien mérité cette répression. Adieu.

XIV. – C. PLINE SALUE SON CHER PONTIUS ALLIFANUS.

Issue de l'accusation intentée contre Nominatus.

Je goûtais la retraite de ma ville natale, quand la nouvelle m'est arrivée que Cornutus Tertullus avait reçu la mission de surveiller les travaux de la voie Émilienne^[118]. Je ne peux vous dire toute la joie que j'en éprouve et pour lui et pour moi ; pour lui, parce que, quelle que soit sa modestie, il doit être heureux cependant d'un honneur qu'il n'a pas cherché ; pour moi, parce que le mandat qui m'a été confié double de prix à mes yeux, depuis que je vois Cornutus chargé des mêmes fonctions. Car il n'est pas plus flatteur de s'élever en dignité que d'être égalé aux bons citoyens.

Or Cornutus n'est-il pas l'homme le meilleur, le plus digne ? N'offre-t-il pas le plus parfait exemple de toutes les vertus antiques ? Et ces qualités, je ne les connais pas seulement par la haute réputation, dont il jouit à si juste titre d'ailleurs, j'en parle sur la foi d'une longue expérience et de

graves épreuves. Nous avons, nous avons toujours eu pour amis communs, tous ceux de l'un et l'autre sexe, que notre époque nous a donnés à imiter ; cette communauté dans nos affections nous a unis par la plus étroite intimité. Les charges publiques ont encore resserré ces liens ; car, vous savez que le sort, comme s'il eût entendu mes vœux, me l'a donné pour collègue et dans mes fonctions de préfet du trésor et dans mon consulat. C'est alors que j'ai connu à fond son cœur et ses talents ; je l'écoutais comme un maître, je le vénérais comme un père ; et il le méritait moins par son âge que par sa sagesse. Voilà pourquoi je suis heureux autant pour lui que pour moi, à titre privé comme à titre de citoyen, de ce qu'enfin la vertu conduit non plus aux périls comme autrefois, mais aux honneurs.

Ma lettre ne finirait pas, si je m'abandonnais à ma joie. Je veux plutôt vous dire dans quelles occupations m'a trouvé cette nouvelle. Je suis avec l'aïeul, avec la tante maternelle de ma femme, je suis avec des amis dont j'ai longtemps regretté l'absence ; je visite mes terres, j'entends beaucoup de plaintes de paysans, je lis des comptes bien malgré moi et en courant (car je suis habitué à d'autres écrits, à une autre littérature), je commence même à me préparer au départ. Je n'ai en effet qu'un congé de courte durée, et la nouvelle même de la charge accordée à Cornutus me rappelle la mienne. Je souhaite qu'en même temps votre Campanie vous donne congé à vous aussi, pour qu'après mon retour à Rome, il n'y ait aucun jour de perdu pour notre intimité. Adieu.

XV. – C. PLINE SALUE SON CHER ARRIUS ANTONINUS.

Éloge de Cornutus Tertullus.

Plus je cherche à égaler vos vers, plus je me rends compte de leur perfection. Les peintres cherchant à rendre une figure d'une beauté parfaite n'en donnent généralement qu'une image affaiblie ; comme eux j'échoue dans mes efforts et reste bien au-dessous de mon modèle. Aussi je vous prie de nous donner souvent de tels ouvrages que tous brûlent d'imiter, que personne ou presque personne ne peut égaler. Adieu.

XVI. – C. PLINE SALUE SON CHER EFULANUS MARCELLINUS.

La mort d'une jeune fille.

Je vous écris accablé de tristesse, car la fille cadette de notre ami Fundanus^[119] est morte. Je n'ai jamais vu de jeune fille plus gracieuse, plus aimable, plus digne non seulement d'une longue vie, mais presque de l'immortalité. Elle n'avait pas encore quatorze ans, et déjà montrait l'avisement d'une femme âgée, le sérieux d'une mère de famille, sans rien perdre du charme d'une jeune fille et de la pudeur virginale. Comme elle s'attachait au cou de son père ! Et nous, les amis de son père, avec quelle affection et quelle modestie en même temps elle nous serrait dans ses bras ! Et ses nourrices, ses pédagogues, ses maîtres, avec quel tact elle donnait à chacun l'affection qui convenait à sa condition. Quelle application, quelle intelligence dans ses lectures ! Quelle retenue, quelle réserve dans ses jeux ! Avec quelle modération, quelle patience, quel courage même elle supporta sa dernière maladie ! Elle obéissait aux médecins, elle encourageait sa sœur, son père et se soutenait elle-même, lorsque les

forces l'eurent abandonnée, par son énergie morale. Elle la conserva jusqu'à la fin ; ni la longueur de sa maladie ni la crainte de la mort ne purent la briser, comme pour augmenter et aggraver encore nos regrets et notre douleur. Ô mort cruelle et prématurée ! Ô mort survenue dans des circonstances plus odieuses encore ! Elle était déjà fiancée à un jeune homme distingué ; déjà était fixé le jour des noces ; déjà nous étions invités. En quelle affliction s'est changée tant de joie !

Les mots me manquent pour vous exprimer quel coup j'ai reçu au cœur, quand j'ai entendu Fundanus lui-même, (tant la douleur est féconde en désolantes inventions), ordonner que tout ce qu'il devait dépenser en toilettes, en perles, en pierres, fût employé en encens, en baume, en parfums. C'est un homme instruit et sage, qui dès son jeune âge s'est adonné aux connaissances les plus nobles ; eh bien, aujourd'hui, il dédaigne tout ce qu'il a souvent entendu dire, tout ce qu'il a dit lui-même, et, renonçant à ses autres vertus, il se consacre tout entier à son affection paternelle. Vous l'excuserez, vous l'approuverez même, si vous songez à la perte qu'il a faite. Il a perdu en effet une fille qui était l'image non moins de son caractère, que de ses traits et de son air, et faisait revivre son père tout entier par une ressemblance étonnante. Si donc vous lui écrivez au sujet d'un chagrin si légitime, souvenez-vous d'user dans vos consolations non pas de paroles trop fortes qui pourraient ressembler à des remontrances, mais de douceur et de compassion. Pour

qu'il les reçoive plus volontiers, il faut compter beaucoup sur le temps. Une blessure encore fraîche redoute la main du médecin, puis elle la supporte et même la réclame ; ainsi une douleur récente repousse et fuit les consolations, puis les désire et, si elles sont apportées avec douceur, y trouve un apaisement. Adieu.

XVII. – C. PLINE SALUE SON CHER VESTRICIUS SPURINNA.

Les Métamorphoses en astres.

Je sais quel amour vous avez pour les belles lettres, quelle joie vous éprouvez, quand des jeunes gens de haute naissance se montrent dignes de leurs ancêtres. Je m'empresse donc de vous annoncer que j'ai assisté hier à une lecture de Calpurnius Pison. Il a lu son poème *sur les Astres*, sujet savant certes et fécond. Il l'a écrit en vers élégiaques coulants, souples et faciles, mais aussi pleins de majesté, comme l'exigeait la matière. Avec à propos et variété, tantôt il élevait, tantôt il baissait la voix ; il passait du grandiose au familier, du vif au grave, du sévère à l'agréable, toujours avec le même bonheur. Ces agréments étaient mis en valeur par la douceur de son accent, et son accent par sa modestie. On voyait sur son visage cette vive rougeur, cette grande appréhension qui recommandent si bien un lecteur. Car je ne sais pourquoi la timidité sied mieux que la confiance aux hommes de lettres. Je m'arrête, quoique j'eusse plaisir à ajouter beaucoup d'autres traits, aussi remarquables dans un homme de cet

âge, que rares dans un homme de cette condition. La lecture finie, j'ai embrassé plusieurs fois l'auteur, et persuadé que le plus puissant aiguillon est la louange, je l'ai engagé en le félicitant à continuer dans la voie où il était entré, et, portant le flambeau dont ses ancêtres avaient éclairé sa marche, à guider à son tour ses descendants. J'ai complimenté son excellente mère, j'ai complimenté aussi son frère, qui rapporta de cette salle de lecture autant d'honneur pour sa tendresse fraternelle que le lecteur pour son éloquence, tant il montra, pendant que son frère lisait, d'abord d'inquiétude, puis de joie.

Fasse le ciel que j'aie souvent de semblables nouvelles à vous donner ! Car mon plus vif désir est que notre siècle ne soit pas impuissant et stérile, et je souhaite ardemment que nos patriciens aient dans leurs demeures d'autres titres de gloire que les images de leurs ancêtres. Quant aux deux jeunes Pisons, il me semble que ces images aujourd'hui les applaudissent en silence, les encouragent et (ce qui suffit à leur gloire à tous les deux) les avouent pour leur sang. Adieu.

XVIII. – C. PLINE SALUE SON CHER CALPURNIUS MACER.

Les heureux loisirs.

Je suis content puisque vous l'êtes ; vous avez près de vous votre femme, et votre fils ; vous jouissez de la mer, de vos fontaines, de vos arbres, de votre domaine, d'une délicieuse villa ; car je ne doute pas qu'elle soit délicieuse, puisqu'elle a été choisie comme retraite par un homme déjà bien heureux, avant de devenir le plus heureux des mortels^{[\(120\)](#)}. Pour moi, dans ma villa de Toscane, j'ai à la fois la chasse et l'étude, auxquelles je me livre tantôt séparément, tantôt en même temps ; et pourtant je ne peux encore décider lequel est le plus difficile de faire une capture ou d'écrire une ligne. Adieu.

XIX. – C. PLINE SALUE SON CHER VALERIUS PAULINUS.

L'affranchi Zosime.

Voyant votre douceur pour vos gens, je vous avouerai plus franchement mon indulgence à l'égard des miens. J'ai toujours présent à l'esprit et ce mot d'Homère : « *Il était pour eux un tendre père* »^{121} et ce nom de « *père de famille* » que nous donnons aux maîtres. Mais, même si j'étais d'un naturel plus insensible et plus dur, j'aurais encore le cœur brisé de la maladie de mon affranchi Zosime, à qui je dois montrer d'autant plus de bonté, qu'il en a plus besoin en ce moment. C'est un homme honnête, complaisant, instruit ; son principal talent, et son titre pour ainsi dire officiel, est celui d'acteur, où il réussit parfaitement. Son débit est vif, juste, agréable et même noble ; il joue en outre de la cithare mieux qu'il est nécessaire à un comédien. Bien plus il lit si agréablement les discours, les histoires et les vers, qu'on croirait qu'il n'a jamais appris autre chose.

Je vous donne tous ces détails pour que vous sachiez quels services variés et agréables il me rend à lui seul.

Ajoutez-y l'affection déjà ancienne que j'ai pour lui et que ses dangers mêmes ont accrue. Car ainsi le veut la nature : rien n'avive et n'enflamme l'amitié comme la crainte de perdre ce que nous aimons ; et cette crainte ce n'est pas la première fois que je l'éprouve pour lui. Il y a quelques années, un jour qu'il déclamait avec force et véhémence, il se mit tout à coup à cracher le sang. Je l'envoyai en Égypte pour soigner ce mal. Après un assez long séjour, il en est revenu depuis peu ayant repris des forces ; et puis, ayant trop demandé à sa voix pendant plusieurs jours de suite, une faible toux l'avertit du retour de son ancienne maladie et son crachement de sang le reprit.

Voilà pourquoi j'ai décidé de l'envoyer dans le domaine que vous possédez à Fréjus ; car je vous ai souvent entendu dire qu'il y a là un air très sain et du lait excellent pour guérir ces sortes de maladies. Je vous prie donc d'écrire à vos gens de l'accueillir dans votre propriété, dans votre maison, de subvenir même à ses dépenses, s'il en a besoin, mais ses besoins seront modiques. Il est en effet d'une telle modération et d'une telle sobriété, qu'il se refuse par économie non seulement les douceurs, mais même les soins qu'exige sa santé. Je lui donnerai à son départ assez d'argent pour arriver chez vous. Adieu.

XX. – C. PLINE SALUE SON CHER CORNELIUS URSUS.

Le plaidoyer pour Varénus.

Voici encore les Bithyniens ; peu après le procès de Julius Bassus, ce fut le proconsul Rufus Varenus lui-même qu'ils accusèrent, Varenus que naguère ils avaient demandé et obtenu pour avocat contre Bassus^{122}. Introduits devant le sénat, ils demandèrent l'information. Alors Varenus réclama pour lui aussi le droit d'obliger des témoins à décharge à se présenter. Les Bithyniens s'y opposant, des débats s'ensuivirent. Je plaidai pour Varenus non sans succès ; ai-je parlé bien ou mal, le discours écrit vous l'apprendra. Dans les plaidoiries en effet le succès ou l'échec dépendent de la chance ; beaucoup d'avantages vous sont enlevés ou apportés par la mémoire, la voix, le geste, les circonstances même, et enfin les préventions favorables ou contraires à l'accusé ; le discours écrit ne se ressent pas de l'hostilité ou de la faveur, des hasards heureux ou malheureux. Fonteius Magnus, un des Bithyniens, me répondit, avec une grande richesse de paroles, une égale pauvreté d'arguments.

Chez la plupart des Grecs comme chez lui cette façon de tenir lieu d'abondance ; tant ils lancent les plus longues et les plus froides périodes d'une seule haleine, avec la rapidité d'un torrent. Aussi Julius Candidus dit-il, non sans esprit, que la loquacité n'est pas l'éloquence. Car l'éloquence n'a été donnée qu'à un ou deux, ou plutôt, si nous en croyons M. Antoine, à personne, tandis que cette loquacité, comme l'appelle Candidus, est le talent de beaucoup de gens et surtout des plus effrontés. Le lendemain Homullus plaida pour Varenus avec adresse, avec vigueur, avec élégance ; la réponse de Nigrinus fut concise, ferme, brillante. Acilius Rufus, consul désigné, fut d'avis d'accorder l'information aux Bithyniens ; quant à la demande de Varenus, il la passa sous silence, ce qui était une manière de s'y opposer. Cornelius Priscus, ancien consul, accorda à la fois aux accusateurs et à l'accusé ce qu'ils demandaient et à la majorité lui donna gain de cause ; nous avons ainsi obtenu une décision qui n'avait pour elle ni un texte de loi ni un usage établi, mais juste cependant. Pourquoi juste ? je ne vous l'exposerai pas dans ma lettre, pour vous laisser désirer le plaidoyer. Car, si ces paroles d'Homère sont vraies : *« les chants les plus admirés des hommes sont ceux qui arrivent à leurs oreilles dans leur plus fraîche nouveauté^{123} »*, je dois ménager ce charme de la nouveauté et cette fleur, qui fait tout le prix de mon petit discours et ne pas laisser le bavardage de ma lettre la flétrir d'avance. Adieu.

XXI. – C. PLINE SALUE SON CHER POMPEIUS SATURNINUS.

L'édit d'un préteur.

Votre lettre m'a causé des émotions diverses, car elle contient à la fois d'heureuses et de tristes nouvelles ; les nouvelles heureuses sont d'abord que vous êtes retenu à Rome (je le regrette, dites-vous, mais moi j'en suis charmé) ; c'est en outre que vous me promettez de donner une lecture dès mon retour, et je vous rends grâce de m'attendre. Les nouvelles tristes, les voici : Julius Valens est gravement malade ; encore cette nouvelle n'est-elle pas vraiment triste, si l'on ne consulte que son intérêt, car ce serait un bonheur pour lui d'être délivré au plus tôt d'un mal incurable. Mais ce qui est une grande tristesse et même un déplorable deuil, c'est la mort de Julius Avitus, survenue au moment où il rentrait de sa questure, sa mort sur le navire, loin d'un frère qui l'aimait tendrement, loin de sa mère, loin de ses sœurs. Aucune de ces circonstances ne le touche plus, maintenant qu'il est mort, mais elles l'ont tourmenté dans ses derniers moments et elles tourmentent ceux qui lui survivent ; et puis, quelle douleur de voir s'éteindre à la

fleur de l'âge, un jeune homme d'un si beau talent, déjà monté si haut, et qui serait monté au premier rang, si ses vertus avaient eu le temps de mûrir. Quelle passion l'enflammait pour les lettres ! que de lectures ! Que d'écrits même déjà produits ! Et maintenant tous ces biens, perdus avec lui pour la postérité, se sont évanouis. Mais pourquoi m'abandonner à mon chagrin ? Quand on lui lâche la bride, tout sujet lui paraît le plus grand. J'arrête cette lettre, pour arrêter aussi le cours de mes larmes, qu'elle a fait couler. Adieu.

A propos de cette édition électronique

Texte libre de droits.

Corrections, édition, conversion informatique et publication
par le groupe :

Ebooks libres et gratuits

<http://fr.groups.yahoo.com/group/ebooksgratuits>

Adresse du site web du groupe :

<http://www.ebooksgratuits.com/>

—
Juillet 2010
—

– Élaboration de ce livre électronique :

Les membres de *Ebooks libres et gratuits* qui ont participé à l'élaboration de ce livre, sont : MarcJ, Jean-Marc, YvetteT, PatriceC, Coolmicro et Fred.

– Source :

http://agoraclass.fltr.ucl.ac.be/concordances/Pline_le_jeune_lettres/lecture/default.htm

pour le tome I (corrigé et complété par nos soins), et travail direct sur les documents PDF image publiés sur notre site :

<http://ebooksgratuits.com/details.php?book=1741>

<http://ebooksgratuits.com/details.php?book=1742>

– Dispositions :

Les livres que nous mettons à votre disposition, sont des textes libres de droits, que vous pouvez utiliser librement, à une fin non commerciale et non professionnelle. **Tout lien vers notre site est bienvenu...**

– Qualité :

Les textes sont livrés tels quels sans garantie de leur

intégrité parfaite par rapport à l'original. Nous rappelons que c'est un travail d'amateurs non rétribués et que nous essayons de promouvoir la culture littéraire avec de maigres moyens.

Votre aide est la bienvenue !

**VOUS POUVEZ NOUS AIDER À FAIRE CONNAÎTRE
CES CLASSIQUES LITTÉRAIRES.**

{1} Cette lettre sert de préface à tout le recueil. La forme épistolaire ne doit pas faire illusion. C'est un moyen détourné, très usité chez les Latins, de donner l'« avis au lecteur ». Elle nous indique le ton de la correspondance de Pline, qui n'a rien d'improvisé ni de familier, mais qui est une œuvre polie à loisir par un écrivain raffiné. Pline nous avertit qu'il l'a publiée lui-même en faisant un choix.

Les lettres du premier livre ont été publiées probablement en 97 apr. J.-C.

{2} Calvus, poète et orateur contemporain de Cicéron. Comme poète, son nom était souvent associé à celui de Catulle, et Pline vante le charme de ses vers légers. Il avait la réputation d'écrire dans une langue très pure, dans un style simple et châtié ; Pline l'admire comme un représentant du goût classique, l'un de ces anciens qu'il prenait, avec Cicéron, pour modèles, en théorie du moins.

Il ne reste aucune œuvre de Calvus.

{3} Virgile, *Énéide* VI, v. 129.

{4} Le mot grec employé par Pline désigne une fiole à parfums, et, par métaphore, les ornements du style. Pline admire la simplicité de style de l'époque cicéronienne, mais il cède, dans la pratique, au goût de son temps, et il cherche le trait et la couleur.

{5} Terme de droit comme il y en a beaucoup dans Pline.

{6} Côme, sur le lac du même nom (anciennement lac Larius), dans le Nord de l'Italie. Petite ville où naquit Pline, où il eut plusieurs villas, où il revenait souvent.

{7} De la banlieue de Côme.

{8} Les anciens aimaient beaucoup la promenade en litière. Pline a dans toutes ses villas des allées sablées et souples pour se livrer à ce délassément.

{9} Arulenus était un stoïcien en vue de ce temps. Il est ici comparé par Regulus à un esclave fugitif marqué du fer rouge : c'est une allusion blessante à une honorable blessure reçue par Arulenus, qui, étant prêtre, fut envoyé par Vitellius à Vespasien, et fut blessé en accomplissant son devoir. Regulus, avocat non sans talent, mais méchant homme, un de ces fameux délateurs qui, sous Néron et sous Domitien, causèrent la mort de beaucoup d'hommes éminents. Il avait voulu impliquer Pline lui-même dans les lacets d'une question insidieuse. Aussi Pline le détestait-il avec raison. Au temps de Nerva et de Trajan, ce triste personnage, tremblant de frayeur, voulut se ménager le pardon de Pline, et obtint une réconciliation. Cette lettre montre bien la bassesse de Regulus, mais aussi le caractère de Pline : souci de la mémoire de ses amis, adresse à éviter les pièges d'un adversaire, culte des hommes éminents, haine des méchants, et cependant, indulgence qui ne se refuse pas à pardonner.

{10} Mettius Carus. – Autre délateur du règne de Domitien. Il avait fait condamner à mort Sénécion.

{11} Centumvirs. – Tribunal permanent qui compta jusqu'à 180 juges au temps de Pline (VI, 33). Ils étaient divisés en quatre sections, qui siégeaient dans la Basilique Julia, dans des locaux voisins, mais séparés ; ces sections étaient présidées par les Decemvirs. Quelquefois, les quatre sections étaient réunies, comme dans l'affaire d'Attia Viriola (VI, 33). Un tel nombre de juges donnait de l'ampleur aux débats qui étaient publics, et les orateurs y faisaient assaut d'éloquence. Pline s'y plaisait, et appelait ce tribunal son arène. Voir aussi la lettre II, 14.

{12} Pline tient pour les anciens dans la rivalité, qui était vive alors entre les partisans des modernes, et ceux des anciens. Les anciens étaient César, Cicéron, Calvus, etc. ; les modernes avaient pour chef Cassius Severus, à qui l'on reprochait d'avoir corrompu l'éloquence.

{13} C'étaient des tablettes de bois ou d'ivoire, peintes en noir, et

recouvertes d'une couche de cire blanche. On traçait avec une pointe, ou style, les caractères, qui apparaissaient en noir. Pour effacer, on étendait de nouveau la cire, avec l'autre extrémité du style, qui était large et plate.

{14} Cette lettre charmante est adressée à Tacite, le grand historien, dont Pline fut l'admirateur et l'ami. Sa plus grande ambition était de lui être comparé ; et, en effet, leurs noms étaient souvent associés par les contemporains. Cependant Pline, avec toute sa grâce reste inférieur au puissant historien. V. autres lettres adressées au même : IV, 13 ; VI, 9 ; VI, 16 ; VI, 20 ; VII, 20 ; VII, 33 ; VIII, 7 ; IX, 10 ; IX, 14.

{15} S. ent. de lire mon ouvrage.

{16} Pline était riche et usa généreusement de sa fortune. (Pour ses libéralités, voir la Notice sur Pline et ses œuvres.)

{17} On appelait ainsi les sénateurs des municipes.

{18} À dix-sept ans, les enfants quittaient la toge prétexte pour la toge virile ; ils devenaient des hommes. C'était l'occasion d'une cérémonie à laquelle tous les amis étaient tenus d'assister. Ils accompagnaient au Forum, avec les parents, le jeune homme qui venait de déposer devant les lares de sa maison la toge prétexte et la bulle ; le jeune homme montait au Capitule où il était inscrit parmi les citoyens. Cette cérémonie avait lieu à la fête des Liberalia, le 17 mars.

{19} Parmi les devoirs de société, que Pline énumère ici, un des plus curieux, et des plus fréquents, était celui d'assister à la fermeture d'un testament, sur lequel sept témoins devaient apposer leur sceau, pour qu'il fût valable.

{20} L'assistance en justice consistait à appuyer de sa présence et de son témoignage un plaideur. Or, les Romains étaient grands plaideurs, et ce devoir revenait souvent.

{21} Quand il s'agissait de prendre une décision importante, on réunissait ses amis pour leur demander conseil.

Tous ces devoirs mondains prenaient beaucoup de temps aux Romains.

{22} Laurentes. C'est une des villas de Pline qu'il décrit dans la lettre 17 du livre II. (Pour les villas de Pline, voir la notice.)

{23} Sans doute, il souhaitait de donner lui-même la mort à Domitien, qui fut tué le 18 septembre 96.

{24} Sur les lectures publiques, v. NISARD, *Poètes latins de la décadence*, t. I, p. 281, et DEZOBRY, *Rome au siècle d'Auguste*, lettre 93.

Sénèque dit que c'est Asinius Pollion qui, le premier, « convoqua les gens à venir entendre ses ouvrages ». L'usage des lectures publiques se développa beaucoup à Rome et devint une sorte d'institution littéraire. Elles fleurirent surtout au premier siècle, et Pline se plaint que, de son temps déjà, elles soient négligées. On les donnait dans des salles spécialement aménagées, ou chez soi, quand on avait une grande demeure. Elles réunissaient un public nombreux invité par lettres ou par billets. Elles n'eurent pas une grande influence sur la littérature, car elles dégénérèrent bientôt en échanges de politesses, d'éloges prêtés et rendus, qui encouragèrent la médiocrité et la négligence, la recherche de l'effet, plus que des qualités solides, de ces traits enfin (*sententiae*) qui dominent dans la littérature de l'empire.

{25} C'étaient des salles de réunion ouvertes au public. On y venait causer, chercher des nouvelles, traiter des affaires ; la haute société s'y rencontrait comme dans les thermes et les théâtres.

{26} Elles étaient réputées pour leur sévérité (Martial, II, 16, 7, 8).

{27} Comme le consulat, ces magistratures avaient perdu une

partie de leurs attributions. Les tribuns avaient le droit de présider le sénat. Ils partageaient avec les préteurs la *cura urbis* et les *ludi publici*. Il fallait avoir vingt-cinq ans pour être questeur, trente pour être prêtre.

{28} On pense au repas ridicule décrit par Horace (sat. II, 18).

{29} Pline goûtait les anciens de préférence aux modernes. Le respect dont il entoure les noms symboliquement accouplés de Calvus et de Catulle, ses prétentions à rappeler Cicéron, d'autres détails encore le prouvent, bien qu'en certains passages, il se montre de son temps.

{30} On ne sait de cet écrivain, orateur, historien et poète, que ce que Pline nous dit de lui en ce passage et aux livres V, 21, et VII, 7, 8 et 15. Deux lettres lui sont adressées.

{31} Il s'agit de L. Junius Silanus, arrière-petit-fils d'Auguste et l'une des plus illustres victimes de Néron.

{32} On voit que Pline partage les croyances superstitieuses de son temps en ce qui concerne les songes et les présages qu'on peut en tirer.

{33} Le millier de sesterces, ou grand sesterce (*sestertium* pour *sestertiorum*) valait environ 205 francs de notre ancienne monnaie. Le cens exigé pour être décurion est donc de 20.500 francs, et la somme offerte par Pline en est le triple. Il y aura lieu de faire la même opération, chaque fois que, dans la suite, il sera question de milliers de sesterces.

{34} Les plaidoyers pour Cluentius et pour Murena figurent parmi ceux qui nous sont parvenus au nombre de 56 sur plus d'une centaine, peut-être.

{35} Cette lettre est donc une dissertation sur les mérites et les défauts de la concision et de l'abondance dans l'art oratoire. On voit

de quel côté vont les préférences de Pline, et il est intéressant de comparer ses idées à celles de son maître, Quintilien. (Inst. Or. *passim*.)

{36} Les Portiques étaient des galeries couvertes où se réunissaient les promeneurs. Le Portique d'Octavie à Rome était célèbre.

{37} Tranquillus est le surnom de Caius Suetonius, l'historien des Césars, que Pline emmena avec lui en Bithynie, et à qui plusieurs lettres sont adressées (III, 8 ; – V, 11 ; – IX, 34).

{38} Verginius Rufus, célèbre général, vainqueur de Vindex, refusa deux fois l'empire qui lui était offert par ses soldats. Il mourut en 97.

{39} Les collèges de prêtres désignaient donc alors au choix de l'empereur les personnages dignes de figurer parmi eux.

{40} Maecilius Nepos, qui fut gouverneur d'une province, comme nous l'apprend une autre lettre de Pline adressée au même (IV, 26). Il n'avait rien de commun avec l'historien Cornelius Nepos.

{41} Le rhéteur Isée d'Assyrie.

{42} Le procès de Marius Priscus, auquel Pline prit part avec Tacite et dont il nous fait connaître toutes les péripéties, fut jugé au début du troisième consulat de Trajan. Cette longue et intéressante lettre fut écrite en janvier de l'an 100.

{43} Les Épulons étaient des prêtres qui présidaient aux festins sacrés de Jupiter.

{44} Certains manuscrits donnent *decem* au lieu de *duodecim*. Il faut donc diviser cinq heures par 16 ou par 14 pour connaître la durée de chaque grande clepsydre.

{45} Cf. note 11. Pline constate ici la décadence de l'éloquence

judiciaire.

{46} Manceps, d'après son étymologie, désigne celui qui prend en main la charge d'assurer le succès, en distribuant la sportule.

{47} M. Fabius Quintilianus rhéteur latin d'origine espagnole, enseigna pendant vingt ans à Rome où il écrivit son *Institution oratoire*. D'une vingtaine d'années plus âgé que Pline qui, tout jeune, étudia l'art oratoire à son école, il survécut peut-être à son élève.

{48} Diminutif de *codices* petits livres, tablettes de cire sur lesquelles on jetait à la hâte des notes qu'on n'avait pas le temps de rédiger. Par dérivation, on appela *codicilles* un testament fait par acte privé, sans aucune formalité. Auguste donna aux testaments de ce genre la valeur de testaments ordinaires.

{49} Voir pour la situation de la villa du Laurentin, ou des Laurentes, le beau livre de J. CARCOPINO : *Virgile et les origines d'Ostie*, p. 250 note. Si l'emplacement de la villa a été repéré, on n'en a pas retrouvé de vestiges, et les détails que donne Pline, quoique précis en apparence ne permettent guère d'en reconstituer l'image exacte. On lira plus loin (IV, 6) quelques autres détails concernant cette villa. V. la NOTICE pour les villas de Pline.

{50} Les Romains connaissaient le verre et l'employaient à profusion dans leurs riches habitations.

{51} La lettre VIII, 17 abondera en détails sur ces lectures publiques, et en particulier celles des plaidoyers.

{52} Cf. sur ce personnage la lettre I, 5.

{53} Année où, selon les calculs de l'Astrologie, la santé pouvait être gravement atteinte.

{54} Métal formé d'un alliage, en opposition avec « argent pur ».

[{55}](#) Altinum était un bourg de la Vénétie.

[{56}](#) Pour l'éducation publique et le choix d'un maître, cf. II, 18. Consulter en général l'*Institution oratoire* de Quintilien.

[{57}](#) Un temple à construire à Tifemium Tiberinum, cf. IV, 1.

[{58}](#) Il s'agit sans doute d'autres préfets : soit son collègue du trésor, soit les préfets militaires.

[{59}](#) Huit ans auparavant (en 93), Pline avait plaidé contre Baebius Marsa, proconsul de Bétique, accusé de malversations cf. III, 9.

[{60}](#) Tous ces ouvrages à l'exception de l'*Histoire naturelle*, ont disparu.

[{61}](#) Les fêtes de Vulcain se célébraient le 23 août. Suivant une croyance populaire, une entreprise commencée à cette date bénéficiait d'heureux auspices.

[{62}](#) Pline l'ancien, ami de Vespasien, était chevalier, et, à ce titre, faisait partie de l'aristocratie administrative. Il fut procureur dans une province, et il commandait la flotte, quand il mourut.

[{63}](#) Notice sur le poète Silius Italicus, mort en 101, de qui on a retrouvé au quinzième siècle un poème épique sur la seconde guerre punique, imitation le plus souvent servile d'Homère et de Virgile.

[{64}](#) Chef de la première cohorte de mille hommes, inférieur aux tribuns militaires qui commandaient à tour de rôle la légion.

[{65}](#) Jeune homme de grande distinction, mort prématurément, et à qui Pline, dans une lettre précédente (II, 7), s'est réjoui de voir élever une statue.

[{66}](#) Philosophe, gendre de Musonius, qui fut banni de Rome en 93 par Domitien. Cette lettre évoque les persécutions dont furent victimes

à la fin du règne de cet empereur les plus nobles personnages.

{67} Allusion à une anecdote qui nous montre Caton surpris en faute à l'heure où les autres allaient chez leurs patrons pour la *salutatio* matinale.

{68} C'est le Panégyrique de l'empereur Trajan.

{69} Caecina Paetus et Arria, Thrasea Paetus et Arria la jeune, Helvidius Priscus et Fannia s'illustrèrent par la rigidité toute stoïcienne qu'ils opposèrent à la haine cruelle des empereurs. Cf. la lettre VII, 19 sur la dernière maladie de Fannia.

{70} Le Panégyrique de Trajan n'est donc que le remaniement amplifié de ce remerciement d'usage.

{71} Le vote secret était en usage pour l'élection des magistrats depuis la loi *Gabinia* en 139 av. J.-C. On inscrivait le ou les noms sur des tablettes de cire. Tibère ayant supprimé le droit de vote, le Sénat élisait les magistrats.

{72} Jury devant lequel les préteurs renvoyaient certaines questions civiles.

{73} Le poète Martial, d'origine espagnole, mena une existence de bohème et de parasite. Il gagna, sans s'enrichir, par ses vers flatteurs la faveur de Domitien. On a de lui quatorze livres d'*Épigrammes*, dans lesquelles la vie de Rome est peinte au jour le jour. Il mourut, on le voit par cette lettre, en 101.

{74} Calpurnia, troisième femme de Pline, dont il sera souvent parlé désormais, et à qui sont adressées les lettres VI, 4 ; VI, 7 ; VII, 5.

{75} Cf. les lettres I, 5 ; II, 4 ; II, 11 ; II, 20, etc., et plus loin IV, 7. Le jeune homme héritier de sa mère avait été émancipé de la puissance paternelle, et Regulus s'arrangea pour *capter* cet héritage, comme celui d'un étranger.

{76} Discours sur la Couronne, 90.

{77} Le collège des Augures se recrutait encore en certains cas par cooptation. On voit par cette lettre que l'augurat était à vie. Cicéron avait été augure à 53 ans. Pline en avait alors 42 au plus.

{78} La lettre II, 11 nous a renseignés déjà sur les pouvoirs du sénat en matière judiciaire. Nous assistons encore une fois à un procès intenté à un ancien proconsul par ses administrés en vertu de la *lex repetundarum*... Il s'agit ici de la Bithynie, et Pline plaide pour l'accusé contre les délégués de la Bithynie qu'il devait lui-même administrer dix ans plus tard en qualité de légat impérial.

{79} Cette formule désigne ceux qui ont été bannis.

{80} On connaît la dure loi qui condamnait la Vestale coupable à être enterrée vive dans un caveau près de la porte Colline. Ce supplice était donc encore infligé à la fin du 1^{er} siècle. Le *rex sacrorum*, chef des Pontifes, avait pour demeure l'ancien palais de Numa. Convoquer les Pontifes dans la villa impériale, et non pas dans la Régia, c'était les avertir.

{81} Sans doute chez un ami, car Pline n'avait pas de villa dans la région.

{82} La robe prétexte se portait (avec la bulle) jusqu'à l'âge de dix-sept ans où, le 17 mars, à la fête des Liberalia, le jeune homme déposait les insignes de l'enfance, et revêtait la toge virile. Celle-ci était toute blanche, tandis que la *prétexte* était rayée de pourpre.

{83} Hendécasyllabe ou phalécien fort employé par Catulle. Cf. une pièce en hendécasyllabes IV, 27 et la lettre VII, 4.

{84} Minucius ne fut pas consul cette année-là, et ne put avoir comme questeur, le jeune Asinius Bassus, déjà *désigné*. Cette lettre s'écarte de la banalité ordinaire des lettres de recommandation.

[{85}](#) Le tribunal se tenait dans la Basilique Julia, au Forum

[{86}](#) Sur Corellia Hispulla cf. III, 3.

[{87}](#) C. Julius Cornutus Tertullus, un des grands personnages de ce temps, était ami de Pline, fut son collègue comme préfet du Trésor, et comme consul. Il gouverna la Bithynie après Pline, et lui survécut.

[{88}](#) Sœur du père (mort prématurément) de Calpurnia, femme de Pline.

[{89}](#) Gendre de Thrasea. Cf. note sur Fannia (n° 69).

[{90}](#) Les vieux Romains désapprouvaient ces concours d'athlètes nus. Agona est le nom grec qui les désigne.

[{91}](#) V. la note 11.

[{92}](#) Cf. III, 20.

[{93}](#) L'empereur Trajan, dont les historiens ont proposé à notre admiration la vigilance et l'activité.

[{94}](#) Pline est sensible à la flatterie, mais il ne montre pas en cette occasion un goût bien sûr en admirant ces platitudes.

[{95}](#) Citation d'Euripide.

[{96}](#) Suivant les goûts et les moyens de chacun, on ornait les bibliothèques de bustes en marbre, ou autre matière, ou bien aussi de portraits peints des hommes illustres. Il est question de T. Catus Fronto dans plusieurs lettres (II, 11 ; IV, 9 ; VI, 13).

[{97}](#) Pline s'adressera encore à la compétence de Licinius Sura dans une autre lettre (VII, 27) au sujet des fantômes.

[{98}](#) Cela éclaire la première phrase de la lettre, assez pour qu'il ne soit pas nécessaire d'entreprendre une explication détaillée. Il convient

néanmoins de remarquer que Pline n'a pas voulu établir en faveur de Curianus un *préjugé* dont sa cause eût bénéficié ; – que, n'ayant pas d'enfant, il ne pouvait hériter sans illégalité ; – que l'*usucapion* ou la prescription était acquise après deux ans.

{99} Cf. Homère, Iliade VII, 230.

{100} Cf. IV, 14, la lettre à Paternus où il est question de ses hendécasyllabes, que Pline appelle lui-même *lusus* et *nugae*.

{101} Le vers *sotadique* ou *sotadéen* (du nom d'un poète de l'époque alexandrine) avait pour élément principal l'*ionique majeur* (– – u u). Il a été employé par les vieux auteurs, Ennius, Varron, Accius, Plaute, et par Pétrone, dans des pièces satiriques et souvent obscènes.

{102} Cf. lettre IV, 29.

{103} Certains détails de cette lettre permettent de fixer l'emplacement du beau domaine des *Tusci* dans la région assez élevée et froide où le Tibre descend de l'Apennin, mais sans pouvoir préciser davantage, ainsi qu'on a pu le faire pour les Laurentes. Il est intéressant de comparer les deux descriptions (Cf. lettre II, 17).

{104} On a conjecturé que cette ville pouvait être Tifernium Tiberinum dont il a été question déjà, IV, 1.

{105} Le *stibadium* remplaçait les trois lits séparés du *triclinium*. Il avait la forme d'un demi-cercle. Le marbre de Caryste provenait de l'île d'Eubée.

{106} Le *gustatorium* présentait une sorte de premier service composé de certains mets analogues à ce que nous appelons les hors-d'œuvre.

{107} Côme, qui avait déjà reçu de Pline des dons précieux.

{108} Virgile Géorg., III, 8.

{109} Énéide V, 195.

{110} Cf. III, 5, la liste des ouvrages de Pline l'Ancien.

{111} Un *decemvir stlitibus* (pour *litibus*) *indicandis*, faisait fonction, depuis Octave, de président des *centumvirs*.

{112} Le vers *scazon* (ou boiteux) est un sénaire iambique, dont le dernier pied est un trochée. Vers propre à la satire.

{113} Expressions empruntées à la langue du barreau.

{114} Cf. la première lettre du L. IV.

{115} V. lettre précédente V, 4.

{116} Cette loi permettait d'exiger le serment des sénateurs.

{117} Depuis la *loi Cincia* (549 de Rome), jusqu'aux derniers empereurs, on dut légiférer contre les rétributions perçues par les avocats.

{118} La *Voie Émilienne* allait de Rome à Milan et à Côme.

{119} Cf. IV, 15. Un éditeur de Pline rappelle qu'une urne funéraire portant justement le nom et l'âge de cette jeune fille a été retrouvée dans des fouilles il y a une cinquantaine d'années.

{120} On ne sait quel personnage Pline désigne ici. Certains ont pensé à Sylla, d'autres à l'empereur Nerva.

{121} Homère, Odyssée II, 47.

{122} Cf. IV, 9 pour le procès de Bassus. Quant à Varenus, désigné par le sénat pour plaider contre Bassus, il tomba sous le coup de la même accusation de la part des Bithyniens quelques années

plus tard, et fut défendu par Pline. Il s'agit encore d'un procès de *ambitu*. Par l'*Informatio*, les Bithyniens obtenaient le droit de faire comparaître les témoins à charge. Mais la défense n'avait pas le droit de citer les témoins à décharge ; d'où la demande de Varenus. Ce procès de Varenus se continue au Livre suivant cf. VI, 13.

[{123}](#) Homère, Odyssée I, 351,